

1

LES KHOUAN.

ORDRES RELIGIEUX

CHEZ LES

MUSULMANS DE L'ALGÉRIE.

DEUXIÈME ÉDITION.

Bibliothèque Maison de l'Orient



134228

1

LES KHOUAN.

ORDRES RELIGIEUX

CHEZ LES

MUSULMANS DE L'ALGÉRIE.

DEUXIÈME ÉDITION.

Paris.

IMPRIMERIE DE A. GUYOT, IMPRIMEUR DU ROI,
RUE NEUVE-DES-PETITS-CHAMPS, n° 35.

1846.

LES ROYAN

ORDRES RELIGIEUX

MUSLIMANS DE L'ALGERIE

DEUXIEME EDITION

Paris

IMPRIMERIE DE A. GUYOT, IMPRIMERIE DU ROI

1800

1800

A Son Altesse Royale

Monsieur le Duc d'Anjou,

Monsieur,

*Permettez-moi de vous offrir humblement
l'hommage de ce petit travail dont vous avez
daigné autoriser la publication.*

*Faire connaître les croyances des popula-
tions de l'Algérie, c'est indiquer la portée de*

leur esprit, c'est montrer la tâche civilisatrice que la France s'est imposée, et peut-être, en certains cas, aider à les dominer.

Puisse Votre Altesse Royale être indulgente pour le faible tribut que j'apporte dans cette grande oeuvre, et voir dans l'offrande que j'ai l'honneur de lui faire, le désir que j'éprouve de lui témoigner la reconnaissance dont ses bontés m'ont pénétré.

Je suis avec le plus profond respect,

Monsieur,

de Votre Altesse Royale,

le très-humble, très-obéissant et très-dévoté serviteur,

E. De Heveu,

Capitaine d'Etat-Major,
Membre de la Commission Scientifique,
et Chef du Service Géodésique de l'Algérie.

PRÉFACE.

M. le Maréchal Soult, Duc de Dalmatie, Président du Conseil des Ministres, a daigné attacher quelque importance à la brochure que nous avons publiée il y a quelque temps. D'après le désir exprimé par M. le Maréchal, M. le Lieutenant-Général, Ministre de la Guerre, a donné les ordres nécessaires pour qu'une seconde édition de cet ouvrage fût imprimée aux frais du Gouvernement. C'est cette deuxième édition que nous présentons aujourd'hui à l'attention des personnes qui s'occupent des intérêts de l'Algérie.

Si nous ne nous trompons, une ère nouvelle vient de s'ouvrir en Algérie; la guerre même qui vient de s'élever nous paraît avoir un autre caractère que celles qui l'ont précédée. Avant

1837, et depuis 1839 jusqu'en 1842, Abd-el-Kader avait combattu dans l'intention de former une nationalité arabe, de constituer un pouvoir souverain réunissant les élémens divers qui peuplent les contrées soumises à notre domination. Aujourd'hui les idées de notre ennemi sont modifiées, et la guerre a pris un caractère purement religieux. Il est aisé d'en chercher et d'en trouver la preuve dans le fait même de l'émigration qui pousse vers le Maroc les populations arabes. Une guerre nationale a pour cause la défense du sol ; pour but, sa conservation indépendante d'un pouvoir étranger.

Dans ce moment, au contraire, l'émir Abd-el-Kader reconnaît son impuissance à chasser de la terre de l'Islam les Chrétiens qui l'ont conquise ; il la leur abandonne ; mais il ne reconnaît pas de même leur droit à gouverner et administrer des populations musulmanes. Ce n'est plus seulement le pouvoir temporel qu'il nous conteste, ce sont les consciences et les convictions qu'il ne veut pas laisser sous l'influence d'un pouvoir chrétien. Pour lui, l'Arabe et le Français ne sont plus en présence ; ce sont les croyances musulmanes et chrétiennes qui préoccupent son esprit ; la guerre nationale s'é-

teint et disparaît, la vraie lutte religieuse grandit et se développe.

En présence de ces faits, il importe de rechercher et d'étudier tout ce qui tient à la religion, aux institutions, aux usages qu'elle a fondés. C'est seulement dans cet ordre d'idées qu'il est possible de trouver la solution du problème nouveau que la France a désormais à résoudre.

En 1836, M. le Général Comte de la Ruë, Directeur actuel des affaires de l'Algérie, chargé d'une mission auprès de l'empereur de Maroc, était à Meknès, et s'entretenait avec un des hauts dignitaires de l'Empire ; il lui parlait de la grandeur de la France, de ses ressources en hommes, chevaux, canons, armes, vaisseaux, etc., etc. Un taleb de l'empereur, présent à cet entretien, et qui avait écouté avec attention le plénipotentiaire français, répondit : « Vous feriez bien plus sur les Arabes avec des médecins et des *marabouts*, qu'avec des canons et des fusils. »

Ce mot, prononcé par un homme placé très-haut dans la confiance d'un prince musulman, et par suite connaissant bien les moyens les plus efficaces pour diriger les populations indigènes,

est trop significatif pour qu'il soit nécessaire d'insister davantage sur l'utilité du travail que nous publions aujourd'hui, quelque incomplet qu'il nous paraisse.

Nous ne pouvons nous empêcher de témoigner ici à M. le Maréchal Soult, Duc de Dalmatie, la vive et profonde reconnaissance que nous inspirent le bienveillant accueil qu'il a daigné faire à notre travail, et l'encouragement protecteur qu'il lui a donné. Un si noble suffrage nous est précieux, sans doute, mais nous y voyons plus qu'une satisfaction personnelle, nous y voyons surtout une preuve nouvelle de cette intelligente et active sollicitude dont M. le Maréchal a donné depuis quinze ans tant de preuves en faveur de l'œuvre providentielle que la France accomplit en Algérie.

LES KHOUAN.

ORDRES RELIGIEUX

CHEZ LES

MUSULMANS DE L'ALGÉRIE.

Dans un pays où les affaires de croyance et les choses politiques ont une si grande affinité, où les unes sont entièrement dépendantes des autres, nous avons pensé qu'il pouvait jaillir quelques lumières de la connaissance des divers groupes formés par la population au point de vue religieux. Pour arriver à ce but, nous avons donc recherché quels sont les divers ordres qui parta-

gent la population musulmane du nord de l'Afrique, quels sont les hommes qui les commandent et les dirigent. L'action de ces hommes sur leurs coreligionnaires, et en particulier sur ceux qui suivent la même *voie* par leur affiliation aux mêmes *ordres*, est trop puissante pour ne pas offrir de grandes facilités au gouvernement qui saurait l'employer utilement.

C'est le résultat de nos recherches que nous offrons aujourd'hui aux méditations des hommes qui s'occupent activement des grands intérêts de notre colonie d'Afrique. Ce travail, imparfait sans doute, n'est livré par nous à la publicité que dans le désir de préparer la voie à ceux qui voudraient pénétrer plus avant et étudier à fond ce que nous n'avons fait qu'ébaucher.

Nous engageons donc les personnes qui sont en position de prendre des informations sur ce sujet, à recueillir tout ce qu'elles pourront de documens certains. Notre travail, exact pour la province de Constantine, où les relations avec les indigènes sont plus faciles que dans celles du Centre et de l'Ouest, laisse encore beaucoup à désirer pour les autres.

Dans les circonstances présentes, dans un moment où l'on voit surgir à chaque instant des ré-

voltes ou des résistances partielles, il est bon de rechercher si tous les divers chefs d'insurrection n'ont pas de rapports avec les sociétés religieuses désignées sous le nom de KHOUAN (frères); il est utile de s'assurer que tous ces *chourfa* (1) qui, de temps à autre, viennent au nom du Prophète dont ils se disent les descendants, remuer quelques malheureuses populations et les replacer sous les dangereuses nécessités de la guerre, sont ou ne sont pas des chefs de khouan. Il faudrait sonder la partie politique de ces associations qui, dans tous les cas, ont produit en Algérie un rapprochement entre les individualités et fourni un moyen de communication d'une rapidité presque

(1) *Chourfa*, pluriel de *chérif* (nobles, descendants du Prophète, gens de sa famille). Le titre de chérif peut s'acquérir de diverses manières : de grands services rendus à la religion peuvent le faire obtenir, mais c'est excessivement rare. Un chrétien qui se fait musulman est chérif aussitôt après sa conversion, pourvu qu'elle soit suivie d'œuvres attestant qu'elle est sincère. Un juif, au contraire, ne peut jamais, par son changement de religion, avoir droit à ce titre; il faut même que quatre-vingt-dix-neuf générations de sa race se soient succédées, depuis sa conversion, pour qu'il soit regardé comme un vrai musulman.

incroyable. Pour nous, les associations de khouan nous semblent jouer un rôle assez important dans les affaires politiques du Centre et de l'Ouest, et nous avons cru en appelant l'attention de l'autorité sur ce point faire une chose utile. Si nous nous étions trompés, si, dans la constitution et dans l'existence de ces associations, on ne découvre rien qui les rattache à la politique, on aura du moins l'avantage de connaître mieux encore ce qui touche à la religion des musulmans; ce sera une nouvelle page de leur histoire restée peu connue jusqu'à ce jour. Cette étude apprendra quels sont les hommes qui tiennent en leurs mains les fils à l'aide desquels ils peuvent au besoin faire mouvoir les populations. En usant d'égards pour ces chefs, en leur accordant des faveurs, en les traitant avec distinction, on peut se donner de puissans auxiliaires qui nous aideraient à éteindre le feu qui anime encore les esprits des tribus arabes que nous avons soumises.

Les ordres en Algérie se distinguent les uns des autres par une forme différente pour chacun d'eux, mais ils sont tous basés sur le mahométisme pur. Il en est de même pour nos ordres religieux d'Europe qui tous ont pour principe le christianisme. Ceux de l'Algérie portent le nom de leur

fondateur et diffèrent dans les modes adoptés pour la prière. Un seul, celui des Aïssaoua, joint à ses prières des pratiques qui sont de véritables jongleries, dont nous aurons l'occasion de parler avec assez de détail.

Chaque ordre attribue son institution et sa fondation à un songe dans lequel un marabout a reçu de Mohammed, en personne, la révélation du *Trik* (voie) qu'il devait suivre et de la manière dont il devait faire ses prières pour qu'elles fussent agréables à Dieu. Il a reçu en même temps mission de former des disciples, des apôtres qui, sous le nom de *khouan* (frères), ont, comme lui, la certitude de faire leur salut en écoutant ses paroles et en suivant les préceptes qui lui ont été dictés dans sa révélation.

Ces ordres sont au nombre de six dans la province de Constantine :

- 1° Les khouan de Sidi Abd-el-Kader-el-Djelali;
- 2° — de Mouleï Taïeb;
- 3° — de Sidi Mhammet-ben-Aïssa ou les Aïssaoua;
- 4° — de Sidi Mhammet-ben-Abd-er-Rahman-bou-Kobarin;
- 5° — de Sidi Ioussef-Hansali;
- 6° — de Sidi Hamet-Tsidjani (nommé dans l'ouest Tedjini).

Chacun des ordres est dirigé par un *khalifa* (lieutenant) qui en est considéré comme le chef spirituel. Il est toujours désigné d'avance par son prédécesseur, qui, soit par dispositions testamentaires, soit dans une nombreuse réunion de frères, le présente comme devant lui succéder. Ce *khalifa* choisit dans chaque ville des chefs nommés *mokaddem* ou *cheikh*, qui, à leur tour, le représentent et président chacun une mosquée. Il correspond avec eux, leur transmet des ordres ou des nouvelles, et reçoit en échange des comptes au sujet de l'ordre et le récit des événemens politiques qui surviennent dans les lieux où ils sont fixés.

Les khouan ont des mosquées et des zaouïa (1)

(1) La *zaouïa* est un établissement qui n'a aucun analogue dans les états d'Occident. C'est à la fois une *chapelle* qui sert de lieu de sépulture à la famille qui a fondé l'établissement, et où tous les serviteurs alliés ou amis de la famille viennent en pèlerinage à des époques fixes; une *mosquée* où se réunissent les musulmans des tribus voisines pour faire leur prière en commun; une *école* où toutes les sciences sont enseignées : lecture, écriture, arithmétique, géographie, histoire, alchimie, magie, philosophie et théologie, et où les enfans pendant toute l'année, les étudiants (*thaleb*) pendant cer-

en très-grand nombre; chaque ville un peu importante de l'Algérie en contient au moins une de chaque ordre. A l'extérieur des villes, beaucoup de goubba ont été élevées par les soins de

taines saisons, les savans (*ouléma*) à des époques fixes, se réunissent, soit pour apprendre ce qu'ils ignorent, soit pour former des conciles et discuter certaines questions de droit, d'histoire ou de théologie; un *lieu d'asile* où tous les hommes poursuivis par la loi ou persécutés par un ennemi trouvent un refuge inviolable; un *hôpital*, une *hôtellerie* où tous les voyageurs, les pèlerins, les malades, les infirmes et les incurables trouvent un gîte, des secours, des vêtemens, de la nourriture; un *office de publicité*, un *bureau d'esprit public* où s'échangent des nouvelles, où l'on écrit l'histoire des temps présents; enfin une *bibliothèque* qui s'accroît tous les jours par les travaux des hommes qui y sont attachés, et où l'on conserve la tradition écrite des faits passés.

Généralement les zaouïa possèdent de grands biens provenant de dotations (*habous*) ou d'aumônes (*zekkat*), affectées par la charité publique à l'entretien de l'établissement. Un chef, avec le titre de *cheikh* quand il appartient à la famille propriétaire de la zaouïa, avec le titre de *mokaddem* (gardien), ou *d'oukil* (fondé de pouvoirs) quand il est étranger à cette famille, dirige l'établissement. De nombreux serviteurs (*khoddam*) sont attachés à chaque zaouïa, soit pour cultiver les terres qui en dépendent, soit pour servir le nombreux personnel

ces congrégations, et sont des *ex-voto* consacrés au fondateur de l'ordre.

Ces mosquées, ces zaouïa, ces goubba (1) ne sont pas cependant affectées exclusivement aux frères auxquels elles appartiennent : tout mu-

d'écoliers, de marabouts, d'infirmités et de voyageurs fréquentant l'établissement.

Une zaouïa est quelquefois un village de vingt à trente maisons, comme celle de Mouleï Taïeb chez les Trara; quelquefois un bourg considérable composé de quelques centaines de maisons, cabanes ou tentes, comme la zaouïa de Sidi Mahi-ed-Din, sur l'Ouad-el-Hamman; d'autres fois, une réunion plus ou moins considérable de tentes, comme la zaouïa de Sidi Mhammet-ben-Aïssa chez les Flita.

Toujours, il y a dans la zaouïa un lieu d'assemblée, de réunion, *djama* (mosquée).

Zaouïa et *guetna* sont synonymes.

On peut affirmer que l'Algérie est à peu près divisée en circonscriptions de zaouïa, comme chez nous le pays est divisé en circonscriptions religieuses : paroisses, évêchés et archevêchés; et comme la zaouïa est également une école, le ressort de cet établissement correspond aussi à un ressort académique. Sous ce double rapport, les zaouïa méritent une surveillance et une attention toutes particulières.

(1) Une *goubba* est un petit monument de forme carrée, surmonté d'un dôme, ordinairement consacré à la mé-

sulman peut y entrer, même sans faire partie d'aucune de ces corporations. Il y fait alors seulement les prières que doit dire chaque jour tout vrai croyant; mais il ne récite pas le chapelet avec eux, parce qu'il n'a pas connaissance de la manière uniforme employée, pour le dire, par les frères de cet ordre.

Entrer dans un de ces ordres se dit *prendre la rose* (1) de tel ou tel marabout qui lui a donné son nom. Ainsi, celui qui se fait recevoir frère de Ben-Abd-er-Rahman, prend *la rose de Ben-Abd-er-Rahman*; c'est l'expression consacrée.

moire d'un marabout. Très-souvent aussi les *goubba* sont des lieux de sépulture affectés à une famille dont elles portent le nom. Nos soldats ont appelé ces petits monuments des *marabouts*, confondant ainsi et la chose et le caractère de la personne à laquelle ils sont consacrés. La véritable traduction française du mot *goubba* est *dôme*.

(1) En arabe, le mot *rose* se dit *ouard*, que les Arabes prononcent à peu près comme le mot *ordre* dont on ferait très-peu sentir l'r final. — La ressemblance entre ces deux mots pourrait faire supposer que l'un est l'étymologie de l'autre. Il aurait d'abord été introduit dans la langue latine sous la forme *ordo*, et nous serait ensuite parvenu. Il est singulier de rencontrer ainsi pour des institutions analogues des mots ayant eux-mêmes une telle ressemblance.

Pour se reconnaître, deux musulmans, en s'abordant, se demandent : *Quelle rose portes-tu ?* — Celle de Sidi *tel*, répond l'autre; ou bien, s'il ne fait partie d'aucun ordre, il répond : Je ne porte aucune rose, je suis seulement serviteur de Dieu, et je le prie pieusement.

Lorsqu'un musulman veut se faire recevoir dans les khouan, il choisit l'ordre qui lui convient le mieux, et se fait présenter par un frère au cheikh ou mokaddem; celui-ci lui prend la main de la même manière que les maîtres-maçons ont l'habitude de le faire dans nos ordres maçonniques; il lui dit alors ses devoirs, les prières qu'il doit faire; lui donne les formules qu'il doit employer, la manière de dire son chapelet, et il est reçu frère de la corporation dans laquelle il a voulu entrer.

Les frères n'ont pas d'autre mode particulier de s'aborder entre eux; rien d'analogue aux mots sacrés et aux mots de passe de l'ordre maçonnique. Il existe d'ailleurs, entre ces institutions, des différences radicales, et l'on ne peut faire entre elles aucun rapprochement. Elles n'ont de ressemblance que le mot de *frère* en usage dans l'une et dans l'autre. Tous les khouan sont de purs musulmans et nul ne peut en faire partie

s'il n'est mahométan. Les francs-maçons, au contraire, admettent tous les hommes réputés honnêtes, sans aucune espèce de distinction, soit religieuse, soit politique.

Dans l'ordre des Aïssaoua, lorsque le mokaddem a reçu un frère, il lui demande quelle spécialité il désire adopter, et, d'après sa réponse, il l'adresse à quelqu'un des frères qui doit l'initier aux jongleries et pratiques qui distinguent cet ordre. Nous dirons plus tard quelles sont ces spécialités.

nom. C'est celui que répètent sans cesse les mendiants en demandant l'aumône, quand ils disent : *Tàthini âla ouedjh Sidi Abd-el-Kader, ou âla khathrou, ou âla khather Rabbi.* — *Donnez-moi par la face de Sidi Abd-el-Kader, pour l'amour de lui et pour l'amour de Dieu!* — C'est lui qu'invoquent les gens auxquels il survient un accident. Quand un homme tombe, les assistans et lui-même s'écrient : *Ah ia Sidi Abd-el-Kader!* Le malheureux dans la souffrance, la femme dans les douleurs de l'enfantement le prient d'intercéder pour eux.

Sidi Abd-el-Kader a été surnommé par les musulmans le sultan des hommes parfaits (Solthan-Salhhin); il est réputé le plus grand et le meilleur d'entre eux.

Ses vertus le firent choisir par Dieu pour être *Ghouth*. Voici d'après les musulmans ce que l'on doit entendre par *Ghouth*. Dans le mois de safar, il descend du ciel sur la terre 380,000 maux de toute nature : morts, blessures, chutes, maladies de toute espèce, etc., etc.; le *Ghouth*, à lui seul, en assume les trois quarts; il devient alors malade et souffre toutes sortes de douleurs. La moitié de ce qui reste est pris par vingt hommes saints nommés *Ahtab*, disséminés sur la

surface des pays musulmans, et enfin le dernier huitième est répandu sur tout ce qui existe dans la nature.

Le *Ghouth* est toujours un homme d'une piété éprouvée, recommandable par ses vertus et ayant une existence inaccessible au plus léger reproche. La croyance des musulmans lui donne au plus quarante jours à vivre, souvent moins, après qu'il a été choisi. C'est assez facile à comprendre de la part d'un homme affecté de 285,000 maux différens; on meurt pour beaucoup moins. Sidi Abd-el-Kader dut à sa sainteté l'insigne faveur d'être choisi pour *Ghouth* quelque temps avant sa mort.

Quelle distance entre cette superstition ridicule et la croyance chrétienne, qui fait mourir Jésus-Christ chargé des faiblesses morales, des fautes du monde qu'il est venu racheter et purifier par ses enseignemens et l'exemple de ses vertus! Il y a toute la différence d'une religion chez laquelle tout est physique, et d'une autre chez laquelle l'esprit doit faire violence aux instincts du corps et le soumettre à sa volonté; toute la différence qui existe entre le règne de la matière sans jugement et sans pensée, et le règne de la morale intelligente qui doit guider l'homme dans la vie qu'il est appelé à parcourir.

Pour démontrer la puissance de Sidi Abd-el-Kader, on cite de lui le mot suivant : *Ou ameri bi amer Allah in qoults koun fa iakoun* ; littéralement : *Et mon ordre avec ordre de Dieu si j'ai dit : Sois, alors il est* : ou mieux, *Dieu approuve mes ordres ; si je dis à quelque chose d'arriver, aussitôt elle arrive.*

Nous avons dit que Sidi Abd-el-Kader-el-Djelali était mort. Ce langage peut être vrai ou vraisemblable dans la bouche d'un chrétien ; mais dans celle d'un musulman, il ne serait pas orthodoxe. Non, Sidi Abd-el-Kader n'est pas mort. Au moment où son ame allait quitter sa dépouille périssable et couverte de milliers d'infirmités, des anges sont venus l'enlever et l'ont transporté entre le troisième et le quatrième ciel, où il tient sa résidence habituelle ; mais dans le voyage de la terre au ciel, Sidi Abd-el-Kader a subi dans sa forme matérielle une transformation totale. Nul ne sait quelle est cette forme nouvelle, car Sidi Abd-el-Kader est invisible aux mortels.

Sidi Abd-el-Kader voit tout, entend tout, est partout. Il protège tous ceux qui l'invoquent, chrétiens, juifs et musulmans, mais ses enfans chéris, ses protégés spéciaux sont les khouan de Sidi Abd-el-Kader.

Tout ce fatras de contes et d'anecdotes fera sourire de pitié nos lecteurs, et personne n'accordera à Sidi Abd-el-Kader-el-Djelali plus d'influence qu'aux revenans et aux fées, dont les histoires amusaient notre enfance. Erreur. Mouleï Abd-el-Kader, l'homme invisible, a joué le premier rôle dans les grands événemens qui ont agité l'Algérie depuis 1830.

En 1828, le jeune Abd-el-Kader, fils de Mahi-ed-Din, depuis sultan des Arabes, était à Bagdad avec son père et priait dans une des chapelles, à la voûte dorée, consacrée à Mouleï Abd-el-Kader. Bientôt, le marabout, sous la forme d'un nègre, entre dans la goubba, tenant à la main trois oranges. — Où est le sultan de l'Ouest ? dit le nègre à Mahi-ed-Din ; ces oranges sont pour lui. — Nous n'avons pas de sultan parmi nous, répondit Mahi-ed-Din. Le nègre, en se retirant, annonça que le règne des Turcs allait finir en Algérie, et que Hadj-Abd-el-Kader, fils de Mahi-ed-Din, serait sultan des Arabes du Moghob (1).

En 1832, la province d'Oran était en proie à

(1) *Moghob*, couchant. — Par ce mot, les arabes entendent toute la péninsule barbaresque : le Maroc, Alger et Tunis.

l'anarchie; toutes les tribus, toutes les familles étaient en guerre entre elles. Pour faire cesser ce désordre, les chefs et les marabouts se réunissent à Ersébia, dans la plaine d'Eghrès (1), pour élire un chef qui pût commander à tous. Personne ne pensait au second fils de Mahi-ed-Din, mais pendant la nuit Mouleï Abd-el-Kader-el-Djelali apparaît à Sidi el-Arach, marabout centenaire, et cause avec lui. Tout-à-coup, un trône se dresse vis-à-vis les yeux de Sidi el-Arach. Étonné de ce phénomène surnaturel, le vieillard demande à Mouleï Abd-el-Kader « pour qui était ce trône? » et le roi des marabouts répond : « Pour El-Hadj-Abd-el-Kader-Ould-Mahi-ed-Din. » Aussitôt Sidi el-Arach monte à cheval avec 300 cavaliers et va demander à Sidi Mahi-ed-Din, son second fils, en lui racontant sa vision et la parole de Mouleï Abd-el-Kader.

Mahi-ed-Din venait d'avoir la même vision, et Mouleï Abd-el-Kader avait répondu à sa ques-

(1) La plaine d'Eghrès est celle qu'habite la grande tribu des Hachem, au Sud de Mascara. *Ersébia* est la partie de cette plaine où se perdent les eaux de Mascara et où campait la famille de l'Émir jusqu'à la reprise des hostilités en 1839.

tion : Pour qui ce trône? — « Pour toi ou pour ton fils Abd-el-Kader. Si tu acceptes, ton fils mourra, dans le cas contraire, tu mourras bientôt. »

Dans la même journée, El-Hadj-Abd-el-Kader, fils de Mahi-ed-Din, était proclamé sultan. Ainsi l'avait voulu Mouleï Abd-el-Kader-el-Djelali. Tous les Arabes accueillirent l' élu du ciel.

Le lendemain, le nouveau sultan procédait à l'organisation de la province d'Oran. Le plan de cette organisation lui avait été révélé par Mouleï Abd-el-Kader; il fut accepté avec respect.

Depuis lors, disent les Arabes, il ne s'est pas écoulé un jour sans que Mouleï Abd-el-Kader vint rendre visite à son protégé le fils de Mahi-ed-Din. Le saint marabout de Baghdad ne quittait presque jamais la tente du marabout de la plaine d'Eghrès, cependant, il en sortait chaque fois que Miloud-ben-Arach y entrait. Aucune décision importante : traités avec les Français, déclaration de guerre, construction de villes nouvelles, déplacement de tribus, levée d'impôts, etc., etc., n'a été prise par Abd-el-Kader, sans qu'il l'ait placée sous la sauve-garde de son homonyme de Baghdad.

On le voit, Mouleï Abd-el-Kader-el-Djelali a eu sa grande part dans les affaires de l'Algérie.

On compte très-peu de khouan de Sidi Abd-el-Kader-el-Djelali dans la province de Constantine; on en compte au contraire un très-grand nombre dans la province d'Oran; c'est peut-être pour cette double raison que l'ex-émir a rencontré tant de facilités dans la province de l'Ouest, et tant de difficultés pour établir un simulacre de puissance dans la province de l'Est.

Nous ne connaissons ni le khalifa des khouan de Sidi Abd-el-Kader, ni les statuts de cet ordre; ces renseignements peuvent être pris seulement dans la province d'Oran.

Sidi Abd-el-Kader-el-Djelali n'a aucune mosquée à Constantine, et nous ne nous souvenons pas avoir trouvé dans la province une seule goubba placée sous l'invocation de ce saint. Dans la province d'Oran, au contraire, sur toutes les routes, sur le sommet des principales montagnes, on trouve des goubba du nom de Sidi Abd-el-Kader-el-Djelali.

En dehors de ces goubba, on trouve souvent des enceintes circulaires en pierres sèches, au centre desquelles flottent de petits drapeaux. Ces enceintes sont encore des lieux dédiés à Sidi Abd-

el-Kader. Chaque dévot auquel le saint marabout a fait l'honneur d'apparaître se croit obligé, par respect pour Sidi Abd-el-Kader, de lui élever soit une goubba, soit une enceinte, au lieu qu'il a daigné lui-même choisir pour son apparition.

Nous espérons qu'un jour ces renseignemens seront complétés par l'exposition des statuts de l'ordre et par un précis historique du rôle qu'il a joué dans le pays.

MOULEI TAIEB ET SES KHOUAN.

L'ordre de Mouleï Taïeb ne fut pas fondé par lui, quoiqu'il porte son nom ; il le fut par un de ses ancêtres nommé Mouleï ed-Drîs, de la famille des Chourfa du Maroc. Nous n'avons rien pu recueillir sur ce saint marabout, et presque rien sur Mouleï Taïeb, dont les vertus et la piété furent assez grandes pour l'autoriser à donner son nom à un ordre dont il ne fut pas le premier chef.

Mouleï Taïeb, dit la tradition, a fait une pré-

diction assez curieuse ; il a dit à ses frères : « Vous dominerez plus tard tous les pays de l'Est ; tout l'outhan⁽¹⁾ d'Alger vous appartiendra ; mais avant que mes paroles s'accomplissent, il faut que cette contrée ait été possédée par les *Benou-el-Asfor* (les enfans du jaune) en désignant les Français ainsi appelés par les musulmans ; si vous vous en emparez maintenant, ils vous enlèveront votre conquête ; si, au contraire, les Français prennent ce pays les premiers, le jour viendra où vous le reprendrez sur eux. »

Ainsi, aux termes de la prophétie de Mouleï Taïeb, il est naturel que les Français aient conquis l'Algérie ; rien dans ce fait n'étonne les khouan du marabout : leur cheikh les avait prévenus ; mais ils appellent sans doute de tous leurs vœux l'accomplissement de la dernière partie de la prédiction. Ils doivent voir dans notre

(1) Le mot *outhan* répond au mot district ou bien arrondissement. La tente se nomme en arabe *bit* ou *kheïma* ; plusieurs tentes forment un *douar* (cercle de tentes) ; plusieurs douar une *ferka* (fraction de tribu) ; plusieurs ferka composent un *arach* (tribu) ; enfin plusieurs tribus composent un *outhan*. Ce mot est pris ici dans un sens plus général ; il signifie toutes les dépendances d'Alger.

établissement et dans notre séjour en Afrique l'approche de l'instant qui doit les mettre en possession. Ils n'ont donc aucune foi dans notre permanence, puisque ce sont leurs bras qui, plus tard, doivent nous anéantir.

Cette prédiction est un motif assez puissant par lui-même pour nous engager à exercer sur les frères de Mouleï Taïeb une grande surveillance. C'est au Maroc surtout que cet ordre a de profondes racines. Mouleï ed-Dris et Mouleï Taïeb, tous deux de la race royale du Maroc, ont eu pour continuateurs tous les hommes puissans de leur descendance. L'empereur Abd-er-Rahman lui-même est de l'ordre de Mouleï Taïeb. La leçon que la bataille d'Isli, ainsi que les bombardemens de Tanger et de Mogador a donnée aux frères de cet ordre, leur aura, sans doute, appris que le moment de la réalisation de la prédiction de Mouleï Taïeb n'était pas encore arrivé.

Remarquons aussi que tous les agitateurs qui se donnent le nom de *chérif* prétendent descendre du Prophète. Il en doit résulter qu'ils sont parens de la famille régnante du Maroc ; cette famille, en effet, a des titres incontestés à la gloire d'être les descendans de Mohammed.

Ainsi Bou-Maza, qui, dans ce moment, soulève le Dahra (1), est un chérif de Sidi Afif, et c'est à ce titre surtout qu'il doit l'influence dont il jouit. Il est possible qu'il appartienne, comme tous les chourfa de Maroc, à la congrégation des khouan de Mouleï Taïeb.

La manière de prier des frères de cet ordre consiste à dire deux cents fois par jour : *O Dieu! la prière et le salut sur notre Seigneur Mohammed et sur lui et ses compagnons, et salut.*

Mouleï Taïeb a fait dans sa vie un grand nombre de miracles : il rendait la vue aux aveugles, faisait marcher droit les boiteux et guérissait toutes sortes de maladies. Sa maison, qui existe encore à Fez (2), se nomme *Dar-ed-Dhaman*, la maison de la caution.

(1) *Dahra* signifie *Nord*. On donne ce nom au district montagneux du littoral méditerranéen compris entre Ténès et l'embouchure du Chélif, parce que, dans l'ancienne division administrative du pays sous les Turcs, cette contrée était la plus septentrionale de la province d'Oran. Il comprend les tribus qui, dans les anciens temps, faisaient partie des Magraoua.

(2) *Fez* est regardée comme la capitale du Maroc. L'Empereur en a fait sa demeure de prédilection, et y réside pendant la plus grande partie de l'année.

Parmi ses successeurs, on cite le khalifa Mouleï Ali comme l'un des plus recommandables. Voici un trait de sa vie.

Il se rendit un jour dans un douar où il devait passer la nuit. Dans les environs se trouvait un voleur nommé Ben-Maârouf, dont la tête avait été mise à prix par les sultans de Fez, et qui, pensant qu'il pourrait facilement s'approprier la magnifique mule sur laquelle était venu le marabout, se cacha dans un ravin près du douar, attendant que la nuit lui offrît l'instant favorable à l'exécution de son projet.

Après avoir soupé, Mouleï Ali dit à ses serviteurs et aux gens du douar : « Allez prendre Ben-Maârouf; je sais qu'il a formé le coupable dessein de me voler ma mule cette nuit. Amenez-le devant moi. — Mais, seigneur, dirent les assistants, où est-il? C'est un homme difficile à saisir, et personne ne connaît les lieux où il se cache. — Vous le trouverez, répondit-il, dans les touffes de lauriers qui bordent la rivière, au confluent du ruisseau qui descend de la montagne voisine. »

Ils le trouvèrent en effet au lieu désigné, et le conduisirent devant Mouleï Ali.

« Mauvais homme, lui dit-il, que t'ai-je fait

pour que tu veuilles me prendre ma mule? — La proscription qui me poursuit, répondit Ben-Maârouf, ne me permet pas de faire autre chose que de voler. Puis-je en sécurité me livrer au travail pour soutenir mon existence? Si personne n'élève sa voix en ma faveur, quel moyen de revenir au bien et de me repentir de mes fautes? » Le marabout lui fit alors donner à manger. Quand Ben-Maârouf fut rassasié, le chef du douar dit à Mouleï Ali : « Seigneur, nous allons actuellement mettre cet homme aux fers; car s'il venait à s'échapper, le sultan irrité nous demanderait compte de notre négligence. — Ne craignez rien, dit celui-ci, il ne s'échappera pas. Veux-tu, ajouta-t-il en s'adressant au voleur, prendre la rose de Mouleï Taïeb? — Je la porterai avec respect, répondit Ben-Maârouf; le souvenir constant des nobles actions de ce saint homme soutiendra mon courage, et je marcherai avec joie dans la voie droite et élevée qu'il a ouverte à ceux qui deviennent ses khouan. — Alors, reste libre, et ne crains pas que les poursuites et les persécutions t'atteignent désormais. Persévère dans le bien. »

Le lendemain Mouleï Ali, en s'éveillant, nomma Ben-Maârouf mokaddem d'une mosquée, et

depuis ce temps cet homme devint aussi renommé pour ses bonnes actions qu'il avait été célèbre par ses crimes.

Le khalifa de l'ordre de Mouleï Taïeb est toujours choisi parmi les Chourfa, membres de la famille impériale du Maroc. Le khalifa maintenant en fonctions se nomme Mouleï ou Sidi Hadj-el-Arbi.

On raconte que ce grand marabout avait un domestique qui, depuis douze ans, était à son service avec sa femme et ses enfans. Malgré la gloire et l'avantage qu'il avait d'être auprès d'un aussi saint personnage, cet homme ne réussissait pas et ne devenait pas riche. Un jour, un paysan vint chez le marabout, conduisant une belle vache, dont il voulait lui faire présent. Il s'adresse à ce domestique, et lui demande où il doit mettre cette vache : « Tu viens, lui répondit celui-ci, offrir au cheikh des présens pour attirer sur toi la bénédiction de Dieu et une heureuse chance pour tes affaires. Tu as raison, et cependant, moi, depuis douze ans son serviteur fidèle, rien ne satisfait mes désirs, rien ne comble mes espérances, et je n'ai que la misère pour rémunération de ma fidélité. — Eh bien ! dit le paysan, cède-moi le bonheur et la grâce que ces douze

années ont dû t'acquérir aux yeux du Tout-Puissant, et je te donne ma vache.» Le marché conclu, le domestique prit la vache et la vendit, puis, partit pour Alger, où il s'engagea dans les Zouaves au service des Français.

Pendant long-temps, on n'entendit plus parler du domestique, et déjà on commençait à l'oublier, lorsqu'un jour Sidi Hadj-el-Arbi était occupé dans sa maison à lire avec les Euléma des livres de science. Tout à coup sa figure s'anime, ses yeux lancent des regards inquiets, il se lève en manifestant une grande agitation et un mouvement de colère. Il rentre dans l'intérieur de son habitation, en disant : « Mes frères, restez ici et continuez à lire jusqu'à ce que je revienne me mêler à vos pieuses occupations. » Ils attendirent environ une heure, et le virent reparaitre, ayant du sang à ses vêtemens et sur ses mains. Les Euléma, effrayés, s'empresent d'aller chercher de l'eau pour laver ces taches sanglantes. — Qui vous a dit de me laver ? Laissez, laissez subsister quelque temps ces taches qui prouvent qu'en même temps que Dieu punit les crimes, il est miséricordieux et écoute la voie du repentir. — Ah ! seigneur, par Dieu et le Prophète, dis-nous donc, que t'est-il arrivé ? Quel est le sang qui

te couvre ? — Vous souvenez-vous de ce serviteur qui, pendant douze années, resta dans ma maison, et qui partit un jour, paraissant mépriser ma bienveillance pour lui ? Eh bien ! il vient d'être tué. J'ai été le trouver à Bougie (1), voulant lui montrer jusqu'au dernier moment un intérêt qu'il ne méritait guère, et cherchant à sauver son âme, souillée par sa présence dans les rangs des infidèles. Il vient de mourir dans mes bras. C'est le sang de ses blessures qui a couvert mes vêtemens. Mais il sera sauvé, il s'est ému à ma vue ; les larmes du repentir ont coulé de ses paupières, et sa bouche a prononcé : *La ilah illa Allah, Mohammed rassoul Allah.* — *Il n'y a de Dieu que Dieu, et Mahomet est son prophète.* — Dieu lui pardonnera ses fautes. Gloire à Dieu tout puissant, et salut sur notre seigneur Mohammed. — Amen, dirent les Euléma. »

Quelque temps après, les amis de ce domestique reçurent en effet la nouvelle que, dans une sortie qui fut faite à Bougie, une balle kabile avait terminé ses jours.

Pour expliquer la singularité de ce récit, les

(1) *Bougie*, ville du littoral de l'Algérie à l'est d'Alger, dont elle est distante de 40 lieues environ. Bougie a

narrateurs ajoutent que les grands marabouts, comme Sidi Hadj-el-Arbi, ont la propriété de se transformer en animaux, oiseaux, poissons, etc., suivant le besoin qu'ils en éprouvent et dans le but de se transporter au loin ou de se cacher.

Il y a deux ans, un des frères (de père et de mère) de Sidi-Hadj-el-Arbi est revenu du pèlerinage de la Mecque. Il vint par mer de Tunis à Bône, et là fit prévenir à Constantine qu'il allait bientôt arriver. Un grand nombre de khouan partirent alors et le rencontrèrent au Ras-el-Akba (1), d'où ils le ramenèrent à Constantine presque en triomphe. Il logea dans la maison d'un des frères les plus recommandables nommé Sidi Chérif-ben-Cheraïed. Les khouan de Mouleï Taïeb firent au noble chérif marocain une foule de présents, entre autres une belle mule avec selle et bride richement brodées. Ce chérif alla ensuite s'établir près de la ville dans les jardins où se trouvent un grand nombre de khouan de cet ordre. Ce ne fut

long-temps été occupée par les Espagnols qui y ont laissé des forts encore en bon état.

(1) *Ras-el-Akba*, littéralement *tête de la montée*. C'est le nom d'une montagne située à peu près à moitié chemin de Bône à Constantine.

qu'après avoir fait un séjour assez long chez eux qu'il put enfin s'arracher à leurs respects et à leurs soins, et continuer sa route vers le Maroc.

Pendant le commandement de M. le général Baraguay-d'Hilliers, un des mokaddem de Mouleï Taïeb étant mort, les khouan, en attendant la décision de Sidi Hadj-el-Arbi, désignèrent pour lui succéder Sidi Chérif-ben-Cheraïed. Ils écrivirent donc à Sidi Hadj-el-Arbi, le priant de sanctionner ce choix. Un envoyé du plus jeune des fils de Ben-Aïssa, qui fait partie de l'ordre de Mouleï Taïeb, trouva le moyen d'arriver à Ouad-Zan (1) avant le courrier des autres khouan. Il alla chez Sidi Hadj-el-Arbi, lui exposa que cette nomination était sollicitée par beaucoup de frères, en un mot, obtint une décision favorable au fils de Ben-Aïssa. Les khouan, exaspérés, écrivirent de nou-

(1) *Ouad-Zan*, nom de la ville dans laquelle se trouvent réunis les chourfa du Maroc, qui composent la famille des empereurs. Elle est située à mi-chemin d'El-Araich à Fez, à l'extrémité occidentale du Rif. Quand le trône du Maroc devient vacant, la nomination du nouvel empereur, quels que soient d'ailleurs ses titres, doit être validée par l'assentiment des chourfa de Ouad-Zan.

veau à leur khalifa, représentant que le jeune Ben-Aïssa, à peine âgé de dix-huit ans, d'une faiblesse d'esprit qui long-temps l'a fait passer pour idiot, ne pouvait remplir les graves fonctions de mokaddem. De son côté, Ben-Aïssa et le peu de frères qui lui étaient fidèles députèrent de nouveau vers Sidi Hadj-el-Arbi. La nomination fut maintenue. Les khouan de Mouleï Taïeb portèrent alors leurs justes plaintes devant l'autorité française, et M. le général Baraguay-d'Hilliers fit des efforts pour concilier tous les vœux. Les sages mesures qu'il adopta ne purent cependant pas être conservées, et, depuis, un chérif appelé à Constantine a dû venir exprès régler le différend et prononcer un dernier jugement sur cette affaire. Ce que nous venons de raconter prouve que souvent, malgré nous, et en dehors de nous, les empereurs ou les chourfa du Maroc ont une puissante action dans nos affaires intérieures, puisqu'ils sont appelés par les populations elles-mêmes pour régler les différends religieux.

Remarquons aussi que dans la province de Constantine l'esprit des musulmans n'est pas assez fanatique pour rejeter l'intervention de l'autorité française, même en matière de religion.

La ville de Constantine et les jardins qui l'en-

tourent, comptent environ 1,200 membres de l'ordre de Mouleï Taïeb.

Les khouan de Mouleï Taïeb sont plus nombreux au fur et à mesure qu'on s'avance vers le lieu de leur origine. En général, tous les Chourfa, qui se disent appartenir à la famille régnante du Maroc, sont, ainsi que l'empereur Mouleï Abd-er-Rahman lui-même, de l'ordre de Mouleï Taïeb.

Des familles de Chourfa, légitimes ou illégitimes, existent dans la province d'Alger, dans le Djerdjera (1), dans la province d'Oran, dans le Dahra, chez les Medjeher, chez les Flita, chez les Souhalia de Nédroma, en un mot partout où se manifeste l'insurrection, partout où la résistance à notre domination est la plus grande.

Tous ces chérifs, lieutenans de Bou-Maza ou autres qui parcourent le pays, qui agitent les populations, ne seraient-ils pas unis entre eux par le lien commun de Mouleï Taïeb? Nous ne l'affirmons pas, cependant cela est possible. Ne serait-ce pas avec cette prédiction que nous avons

(1) *Djerdjera*, nom de la montagne la plus élevée de toute la partie de l'Algérie que l'on désigne par le mot de *Kabylie*. Son point culminant est à 2100 mètres au-dessus du niveau de la mer.

citée au commencement de cet article, qu'ils fanatisent les tribus, en leur assurant que l'heure du départ est sonnée pour nous, et qu'enfin le pays tout entier va devenir leur proie? Il paraît certain aujourd'hui, qu'en dehors de nous, en dehors même d'Abd-el-Kader et des principes religieux qui unissent tous les insurgés, il existe un moyen de correspondance insaisissable, une main directrice unique que nous ne connaissons pas, mais dont les ordres émanent de l'Ouest. Profitons donc des plus petites indications que nous donnent la connaissance des hommes et des choses du pays, faisons surveiller les mosquées où se réunissent les khouan de Mouleï Taïeb, les membres les plus influens de cet ordre; au besoin même, étendons nos recherches jusque dans l'intérieur du Maroc, prenons des renseignemens sur les dispositions du chef actuel de l'ordre à notre égard, sachons quels sont ceux de nos sujets algériens qui sont en relations avec lui; en un mot, tâchons de voir clair autour de nous.

Ces lignes étaient écrites lorsqu'une vaste insurrection, à la tête de laquelle flotte le drapeau d'Abd-el-Kader, éclata chez les Trara, petite nation kabile située sur le bord de la mer, entre la Tafna et Nédroma. Nous avons voulu nous

rendre compte des motifs particuliers qui avaient pu mettre à la disposition d'Abd-el-Kader des tribus qui, au temps de sa puissance, avaient résisté à ses lois et à toutes les tentatives faites pour les soumettre. A cet effet, nous avons consulté un manuscrit (1), encore inédit, de l'un de nos amis, sur la situation morale, politique et religieuse des Trara, sous la domination d'Abd-el-Kader. A notre grand étonnement, nous avons trouvé dans cet écrit la preuve convaincante que le pays des Trara était un grand centre de réunion des frères de Mouleï Taïeb.

Dans l'historique de la tribu des Beni-Meshall, l'une des cinq grandes fractions des Trara, nous lisons le renseignement suivant :

« Dar-Zaouïa est un village des Beni-Meshall, « de vingt maisons environ, situé entre le vil- « lage des Ouled-Sidi-ben-Ahmer et celui d'Aïn- « Kebira. Ses habitans sont marabouts et talebs; « ils tiennent une école très-fréquentée.

« Dar-Zaouïa appartient en entier à Sidi el- « Hadj-el-Arbi-Ould-Mouleï Taïeb, marabout du

(1) Ce manuscrit a été déposé, en 1839, au ministère de la guerre, par M. le docteur Warnier, au retour de sa mission à Mascara.

« Maroc, intimement lié avec Mouleï Abd-er-
« Rahman, qui le consulte chaque fois qu'il doit
« entreprendre quelque chose d'important. Ce
« marabout a transformé ce village en une zaouïa
« considérable, où se réunissent de nombreux
« disciples, et il fournit tout l'argent nécessaire
« à l'entretien de l'école, de la mosquée, des pé-
« lerins, des pauvres et talebs qui la fréquentent.
« En son absence, Sidi el-Hadj-el-Arbi est re-
« présenté par un mokaddem, marabout comme
« lui, qui préside à toutes les instructions reli-
« gieuses, et veille à la conservation de la biblio-
« thèque de la zaouïa. Sous le règne des Turcs,
« Sidi el-Hadj-el-Arbi venait annuellement pas-
« ser trois mois au milieu de ses serviteurs et
« disciples, et alors il était visité, non-seulement
« par tous les talebs de la province d'Oran,
« mais encore par tous les Arabes et Kabiles qui
« croyaient avoir besoin de sa bénédiction. De-
« puis l'occupation du pays par les Français, cet
« homme de Dieu a cessé de venir annuellement
« sur le territoire de l'ancienne régence, et il fait
« des vœux sincères pour que l'émir el-Hadj-
« Abd-el-Kader puisse débarrasser la terre de
« l'Islam des impies et des infidèles qui la souil-
« lent. Malgré l'éloignement de ce chef, la zaouïa

« de Mouleï Taïeb est toujours un centre de réu-
« nion très-fréquenté, par lequel les tribus de
« l'Algérie sont en communication journalière
« avec le Maroc. »

Chez les Beni-Ouersous, autre fraction des Trara, dans le village de Chaëb-ben-Dra, existe, d'après le manuscrit, un établissement de la même importance, créé par Mouleï ed-Driss, le fondateur de l'ordre de Mouleï Taïeb. Le mokaddem de cette zaouïa est parent de l'émir par les Ouled-Sidi-Kada-ben-Mokhtar.

Maintenant, plus de doute, les Oull-Assa, les Beni-Ahmeur, les Ghosel, les Trara, les Mcirda, les Souhalia qui fréquentent journellement les zaouïa de Chaëb-ben-Dra, de Dar-Zaouïa, sont la plupart affiliés aux khouan de Mouleï Taïeb, et bien qu'Abd-el-Kader puisse être étranger à cet ordre, il a pu, par son parent, mokaddem de Chaëb-ben-Dra, faire entrer toutes ces tribus dans une vaste conspiration contre nous, leur promettant la réalisation de la prédiction de Mouleï Taïeb.

C'est chez les Beni-Meshall et les Beni-Ouersous, sur les domaines qui dépendent des zaouïa du fondateur de l'ordre de Mouleï Taïeb, et du khalifa actuel de cet ordre, Sidi el-Hadj-el-Arbi,

et contre des khouan de Mouleï Taïeb, que M. le général Cavaignac s'est battu dans les journées des 22, 23 et 24 septembre; c'est encore dans les mêmes lieux que M. le lieutenant-général de Lamoricière a rencontré les mêmes hommes dans les journées des 12, 13, 14 et 15 octobre, et ce sont les frères de Mouleï Taïeb, conduits par Abd-el-Kader, sous le patronage du traître Mouleï Cheikh, qui ont anéanti le petit corps du colonel Montagnac à Sidi Brahim; c'étaient aussi les mêmes frères qui, pendant l'hiver dernier, ont essayé d'enlever la garnison de Sidi bel-Abbès.

Dans son rapport du 17 octobre, M. le lieutenant-général de Lamoricière indique un nom de localité qui lui a servi de base d'opération et où il a trouvé des silos pourvus d'orge et de blé, et ce nom est celui de SIDI MOHAMMED-EL-KHOUAN, nouvelle confirmation de nos assertions.

Abd-el-Kader est bien homme à essayer de tous les moyens à sa disposition; après avoir usé de l'influence que pouvait lui donner la haute puissance de Mouleï Abd-el-Kader-el-Djelali, sous le patronage duquel il a été élu sultan, il essaie maintenant de la protection de l'ordre de Mouleï Taïeb.

La toute-puissance des frères de Mouleï Taïeb

est incontestable au Maroc, aussi les souverains de cet empire appartiennent-ils tous à cet ordre; aussi Mouleï Abd-er-Rahman a-t-il soin d'envoyer, au moins une fois par mois, des présens à Sidi el-Hadj-el-Arbi à sa résidence d'Ouad-Zan.

En juin 1843, sur la demande de M. le maréchal Bugeaud, qui avait été à même de reconnaître dans plusieurs circonstances l'influence qu'exerçait en Algérie le khalifa des khouan de Mouleï Taïeb, le gouvernement du roi donna l'ordre à son consul-général à Tanger de se mettre en relations avec Sidi el-Hadj-el-Arbi et de nous le rendre propice par quelques présens. Soit que M. le consul-général n'ait pas compris l'importance de ces relations et n'ait pas été bien guidé dans ses tentatives, soit que les présens aient été refusés, toujours est-il que les envoyés du consul-général revinrent à Tanger, rapportant les présens et affirmant qu'ils n'avaient pas trouvé Sidi el-Hadj-el-Arbi.

Au Maroc, les frères de Mouleï Taïeb sont également connus sous le nom de Ouled-Ouad-Zan, ou Ouled-Ouazzan, de la localité qui est le centre commun de la corporation. La crédulité publique leur accorde le privilège d'être exempts d'un grand nombre de maladies, à la condition

qu'ils ne feront jamais usage de viande de bœuf ou de vache. Ils possèdent des mosquées dans la plupart des villes de l'empire.

Ce chapitre était imprimé et tiré en partie quand nous avons lu dans le *journal des Débats* du 18 décembre, un extrait de l'interrogatoire subi par Mohammed-ben-Abd-Allah, cet instigateur de révolte livré par les Beni-Zoug-Zoug (1), et condamné à la peine de mort par le 2^e conseil de guerre d'Alger, le 15 novembre dernier.

Cet interrogatoire, confirmant en grande partie tout ce que nous avons dit dans ce chapitre, nous le reproduisons en entier :

« D. Comment vous nommez-vous ?

« R. Je me nomme Mohammed-ben-Abd-Allah.

« D. Ne vous donne-t-on pas le surnom de Bou-Maza ?

(1) *Beni-Zoug-Zoug*, tribu d'origine Berbère, située sur la rive gauche du Chélif, sur le versant Nord du Djebel-Matmata, vis-à-vis Miliana.

« R. Non ; c'est *mon frère* que les Arabes ont ainsi nommé.

« D. Pourquoi les Arabes l'ont-ils ainsi nommé ?

« R. *Mon frère* porte le même nom que moi, Mohammed-ben-Abd-Allah et les Arabes l'ont surnommé *Bou-Maza*, parce qu'ils l'ont vu souvent suivi d'une gazelle qui lui a été envoyée par Dieu pour l'accompagner dans ses courses.

« D. Il y a encore beaucoup d'autres Bou-Maza qui en diverses contrées cherchent à soulever les populations. Les connaissez-vous ?

« R. Il n'y a pas d'autres Bou-Maza que *mon frère*. Quant à ceux qui prennent ce nom, je ne les connais pas et n'en ai même jamais entendu parler.

« D. Quel est votre âge ?

« R. Je l'ignore ; nous autres Musulmans, nous vivons jusqu'à notre mort, sans nous inquiéter de notre âge.

« D. De quel pays êtes-vous ?

« R. Je suis de Taroudant (1), village de trois

(2) *Taroudant*, ville principale de la province de Sous,

« cents maisons, empire du Maroc, province de
« Sous (1).

« D. Depuis quand êtes-vous en Algérie?

« R. Depuis sept ans à peu près. J'y suis venu
« envoyé par notre seigneur Mouleï Taïeb, pour
« y visiter les Zaouïa, les saints marabouts, et
« faire des œuvres pieuses.

« D. Depuis quand votre frère est-il en Algé-
« rie?

« R. Depuis la même époque; il s'est marié
« chez les Ouled-Iouneus (2), où il s'est acquis
« une grande réputation de sainteté; les tribus du

située sur l'Ouad-Sous, à six lieues à l'Ouest d'Agadir.
(Voir la carte du Maroc de M. Renou, membre de la
commission scientifique de l'Algérie). Léon l'Africain,
parle de Taroudant comme d'une citée importante.

(1) La province de *Sous*, ainsi appelée d'une rivière
qui la parcourt de l'Est à l'Ouest, est la plus méridio-
nale des provinces de l'empire du Maroc; elle est limi-
tée : au Nord, par l'Atlas et la province de Haha; à l'Ouest,
par l'Océan; au Sud, par l'Ouad-Noun ou État indé-
pendant de Sidi Hecham; à l'Est, par l'ancienne province
de Djezoula.

(2) *Ouled-Iouneus*, tribu kabile du Dahra, située à
l'Ouest de Ténès sur le bord de la mer. Elle habite un
pays très-accidenté.

« Dahra venaient le visiter, lui parler du désir de
« faire la guerre sainte; il s'est mis à leur tête et
« vous savez ce qui est arrivé.

« D. Par qui a-t-il été encouragé ou poussé?
« par Abd-el-Kader sans doute, par celui que vous
« appelez le Sultan?

« R. Il a commencé la guerre seul; sa réputa-
« tion s'est bientôt étendue au loin, chez les
« Flitta, les Sbélia, les Beni-Tigrin, les Keraich,
« et puis seulement alors il a reçu des lettres de
« Mouleï-Abd-er-Rahman, d'El-Hadj-Abd-el-Ka-
« der, et des Sultans de Constantinople et de
« Tunis. Ces lettres lui disaient de continuer,
« qu'il était bien le maître de l'heure annoncée
« par les livres saints, et que s'il parvenait à
« chasser les chrétiens, ils le proclameraient
« leur Sultan, se contentant du titre de ses kha-
« lifa.

« D. Avez-vous vu ces lettres, leurs cachets?

« R. Je ne sais pas lire, mais je les ai vues et
« tenues dans mes mains.

« D. Quelles sont les tribus qui ont donné leur
« parole à votre frère?

« R. Les Flitta, les Ouled-Cherif, les Harar,
« les Beni-Ouraghr, les Halouia, les Ouled-Ie-
« kred, les Keraich, les Beni-Tigrin, les Ouled-

« Bou-Soliman, les Beni-Bou-Krannous, les Beni-
« Indel, les Beni-Bou-Douan, les Chouchaoua,
« les Ouled-Ghoslia, les Sbéha, les Beni-Menna,
« les Ouled-Iouneus, les Chourfa du Djebel, les
« Achaïcha, les Beni-Zuntès, les Ouled-Krellouf,
« les Ouled-Riah, les Mediouna, les Mazouna, les
« Ouled-Selama, les Beni-Zeroual, les Ouled-el-
« Abbès, les Mekhalia, les Mehal, les Akerma, les
« Ouled-Khrouidem, les Kala, les Beni-Ghrad-
« dou, les Bordjia, les Beni-Chougran (1).

« D. Sont-elles venues avec leurs anciens chefs
« ou bien avec ceux que nous leur avons donnés ?

« R. Les tribus ne sont pas venues en masse,
« elles envoyaient des députations commandées

(1) Les Flita campent sur les deux rives de la Mina, entre Tiaret et Sidi-Bel-Açel.

Ouled-Chérif, à l'Est de Tiaret.

Harar, au Sud-Ouest de Tiaret, dans l'immense plaine de Sersou; tribu nomade.

Beni-Ouraghr, tribu considérable située sur l'Ouad-Riou, entre Tiaret et le poste d'El-Khamis.

Ouled-Lekred, Halouia, Keraïch, Beni-Tigrin, Ouled-Bou-Soliman, Beni-Bou-Krannous, Beni-Indël, Beni-Bou-Douan, Chouchaoua, Ghoslia, tribus de l'Ouer-Senis.

Sbéah, tribu des deux rives du Chelif.

Beni-Menna, Ouled-Iouneus, Chourfa du Djebel, Achai-

« le plus souvent par leurs anciens chefs, quel-
« quefois par les vôtres.

« D. Qu'avaient-elles à reprocher aux Fran-
« çais? Des vols, des exactions, des injustices, des
« injustices? Dites, sans crainte, la vérité?

« R. Rien de tout cela. Les Arabes vous détes-
« tent parce que vous n'avez pas la même reli-
« gion qu'eux, parce que vous êtes étrangers, que
« vous venez vous emparer de leur pays aujourd'hui,
« et que demain vous leur demanderez
« leurs vierges et leurs enfants. Ils disaient à *mon*
« frère : « Guidez-nous, recommençons la guerre;

cha, Beni-Zuntès, Ouled-Khellouf, Mediouna, Beni-Zeroual sont les principales tribus du Dahra.

Mazouna est une petite ville située à 6 kilomètres de la rive droite du Chelif.

Ouled-Riah est la tribu détruite dans les grottes de ce nom.

Ouled-Selama, Ouled-Abbès et Ouled-Khrouidem, sont des tribus de la vallée du Chelif.

Mekhalia, Mehal, Akerma, Beni-Ghaddou sont des tribus voisines du poste de Sidi-Bel-Açel.

Kala est une petite ville située à 24 kilomètres Est de Mascara.

Les Bordjia et Beni-Chougran sont des tribus qui dépendent de la subdivision de Mascara.

« chaque jour qui s'écoule consolide les chrétiens,
« finissons-en de suite. »

« D. Nous avons, quoi que vous puissiez dire,
« beaucoup d'Arabes qui savent nous apprécier
« et nous sont dévoués.

« R. Il n'y a qu'un seul Dieu, ma vie est dans
« sa main et non dans la vôtre ; je vais donc vous
« parler franchement. Tous les jours vous voyez
« des musulmans venir vous dire qu'ils vous aiment
« et sont vos serviteurs fidèles ; ne les croyez pas,
« ils vous mentent par peur ou par intérêt. Quand
« vous donneriez à chaque Arabe et chaque jour
« l'une de ces petites brochettes qu'ils aiment
« tant, faites avec votre propre chair, ils ne vous
« en détesteraient pas moins, et toutes les fois
« qu'il viendra un chérif qu'ils croiront capable
« de vous vaincre, ils le suivront tous, fût-ce pour
« vous attaquer dans Alger.

« D. Comment les Arabes peuvent-ils espérer
« nous vaincre, conduits par des gens qui n'ont ni
« armée, ni canons, ni trésors ?

« R. La victoire vient de Dieu ; il fait, quand
« il le veut, triompher le faible et abat le fort.

« D. *Votre frère* prend le titre de sultan, les
« Arabes doivent en rire ?

« R. Non, ils n'en rient pas, ils l'aiment au

« contraire, à cause de son courage et de sa gé-
« nérosité, car il ne songe pas, comme Abd-el-
« Kader, à bâtir des forts pour y enfouir son ar-
« gent et ses ressources ; il a mieux compris que
« lui la guerre qu'il faut vous faire ; il ne possède
« qu'une tente et trois bons chevaux ; aujourd'hui
« il est ici, demain matin à vingt lieues plus loin ;
« sa tente est pleine de butin, un instant après elle
« est vide ; il donne tout, absolument tout, et reste
« léger pour aller où l'appellent les musulmans
« en danger.

« D. Que dira-t-il quand il saura que vous êtes
« en notre pouvoir ?

« R. Que voulez-vous qu'il dise ? Son cœur
« saignera d'avoir perdu *son frère*, et puis il se
« résignera à la volonté de Dieu. Quant à moi,
« je sais que la mort est une contribution frappée
« sur nos têtes par le maître du monde ; il la de-
« mande quand il lui plaît, nous devons tous l'ac-
« quitter, mais ne l'acquitter qu'une seule fois.

« D. *Votre frère* a-t-il reçu des lettres des tri-
« bus de l'Est, des Kabiles du Hamza (1) ?

(1) *Hamza* est un ancien fort turc, restauré par Abd-
el-Kader, situé dans le Djebel-Dira, subdivision de Mé-
déa.

« R. Il en a reçu beaucoup, et toutes l'encour-
« geaient, lui souhaitaient le triomphe ou l'appe-
« laient dans leur pays.

« D. Je vais vous poser une question à laquelle
« je vous engage à répondre avec sincérité. Vous
« êtes en notre pouvoir, le mensonge ne vous ser-
« virait à rien, tandis que des aveux francs peu-
« vent intéresser en votre faveur notre Roi qui est
« humain et généreux.

« R. Je vous répondrai avec d'autant plus de
« franchise, que, quoique je sois chargé de fers,
« je sais que ma vie n'est pas en votre pouvoir,
« elle ne dépend que de Dieu.

« D. Eh bien! pouvez-vous me dire quelles
« sont les relations qui existent entre Mouleï Abd-
« er-Rahman et Abd-el-Kader?

« R. Mouleï Abd-er-Rahman est au plus mal
« avec Abd-el-Kader; plusieurs fois il lui a dit :
« Sors de mon pays. » Mais Abd-el-Kader lui a
« toujours répondu : « Je ne suis pas dans ta
« main, et je n'ai peur ni de toi ni des Français;
« si tu viens me trouver, je te rassasierai de
« poudre, et si les Français viennent me trouver,
« je les rassasierai aussi de poudre. »

« D. Savez-vous pourquoi Mouleï Abd-er-
« Rahman et Abd-el-Kader sont brouillés?

« R. C'est parce que le Sultan du Maroc craint
« de voir les Français entrer chez lui pour y pour-
« suivre Abd-el-Kader.

« D. Comment se fait-il qu'Abd-el-Kader puisse
« se moquer d'un souverain aussi puissant que
« Mouleï Abd-er-Rahman?

« R. Depuis que les Marocains ont appris que
« Mouleï Abd-er-Rahman avait fait la paix avec
« les chrétiens, ils se sont presque tous tournés
« du côté de l'émir, qui a long-temps fait la guerre
« sainte, et la fait encore. Depuis cette paix, tout
« le pays compris entre Sous et Rabat s'est in-
« surgé; il en est de même de toutes les tribus, et
« il ne commande plus, à bien dire, que dans les
« villes. Les Ouled-Mouleï-Taïeb même, qui ont
« un si grand ascendant religieux dans tout l'em-
« pire, ne veulent plus l'exercer pour lui, et le
« Sultan a tellement compris la gravité de sa po-
« sition, qu'il s'occupe de faire, petit à petit, trans-
« porter tous ses trésors et tous ses magasins au
« Tafilelt (1), où il a ordonné depuis deux ans
« déjà des constructions considérables.

(1) *Tafilelt* est une des oasis les plus importantes du
sahara marocain.

« D. Ces Mouleï Taïeb sont donc bien puissans ?

« R. *Aucun sultan ne peut être nommé sans leur assentiment. C'est Sidi-el-Hadj-el-Arbi qui est leur chef maintenant, et c'est lui qui envoie dans l'Algérie les sultans qui s'y promènent, après avoir lu sur eux le Fatehah*(1).

« D. S'il y a sept ans que vous êtes en Algérie, comment pouvez-vous savoir ce qui se passe dans le Maroc ?

« R. Je l'ai entendu dire souvent dans le camp de mon frère.

« D. Que faisiez-vous chez les Beni-Zoug-Zoug ?

« R. J'avais été appelé par eux pour les guider dans une attaque sur Miliana.

« D. Cela ne se peut pas, ils vous ont livré aux Français.

« R. Ils ont entendu parler du retour d'une colonne et de l'arrivée d'une autre, ils ont eu peur de s'être compromis, et pour faire leur

(1) *Fatehah* est le verset du Koran qui appelle la victoire, qui demande à Dieu de rendre victorieuses les armes des vrais croyans.

« paix avec vous ils m'ont arrêté. Que Dieu les maudisse dans ce monde !

« D. Avez-vous pris part aux différentes insurrections ?

« R. A presque toutes.

« D. Jeune et étranger, quels pouvaient être vos désirs, votre but ?

« Je n'avais pas d'autre désir, pas d'autre but que ceux de faire triompher notre sainte religion.

« D. Croyez-vous que les Arabes ne se lasseront pas de mourir pour des entreprises qui n'ont aucune chance de succès ?

« R. Je suis très-fatigué, je vous prie de me laisser tranquille. Vous m'accablez de questions ; on me les posera sans doute dans un autre moment, je ne me souviendrai pas de ce que je vous ai répondu et puis vous direz que j'ai menti. »

Les réponses de Mohammed-ben-Abd-Allah confirment nos conjectures sur le rôle qu'a joué, dans les derniers événemens, l'ordre de Mouleï Taïeb.

Mohammed-ben-Abd-Allah est un frère de l'ordre de Mouleï Taïeb.

Il est originaire du Maroc.

Il a été envoyé, il y a sept ans, en Algérie, par

le chef de l'ordre, pour y visiter les Zaouia, les saints marabouts et faire des œuvres pieuses.

C'est un missionnaire musulman.

Mohammed-ben-Abd-Allah a attendu pendant sept années que l'heure annoncée par les livres saints, pour l'expulsion des infidèles, fût arrivée, alors il a armé son bras, a pris part à toutes les insurrections, n'ayant d'autre désir, d'autre but que de faire triompher la sainte cause de l'Islam.

Le *maître de l'heure* annoncée par les livres saints, celui auquel Dieu a donné le mot d'ordre pour l'expulsion des *Benou-el-Asfor*, c'est un autre Mohammed-Ben-Abd-Allah, *son frère*.

Frère de père et de mère ou bien *frère* par affiliation religieuse? Cette question aurait dû être posée dans l'interrogatoire.

Toutefois, il nous semble impossible que des frères consanguins portent le même nom. Telle n'est pas la règle chez les Arabes.

Le Mohammed-ben-Abd-Allah (1), l'homme à la

(1) Dans son rapport du 8 décembre, M. le général de Lamoricière désigne l'agitateur du Dahra, l'homme à la chèvre, le vrai Bou-Maza, sous le nom de Sidi Mohammed-Bou-Ghzala, Monseigneur Mohammed père de la gazelle.

chèvre, celui qui est le chef suprême des insurgés, tient sa mission de Sidi el-Hadj-el-Arbi, khalifa de l'ordre de Mouleï Taïeb. C'est ce dernier qui envoie en Algérie tous ces sultans qui s'y promènent, et pour les rendre victorieux il lit sur eux le Fatehah. Bou-Maza est en correspondance avec tous les frères de l'ordre. Il reçoit des lettres de Mouleï Abd-er-Rahman, empereur du Maroc, de l'émir Abd-el-Kader et des Sultans de Constantine et de Tunis.

L'accusé fait connaître le nom des tribus qui croient à la mission de Bou-Maza; ces tribus sont nombreuses, mais elles ne marchent pas en masse contre nous; les *Frères* de l'ordre de Mouleï Taïeb seuls obéissent à l'appel du chef.

Un fait nous frappe, c'est que Mohammed-ben-Abd-Allah, convaincu que la protection divine couvre son frère Bou-Maza, ne craint pas de nous faire des révélations qui pourraient compromettre le succès de ses entreprises.

Les révélations de Mohammed-ben-Abd-Allah nous confirment dans l'opinion, très-souvent exprimée dans cet opuscule, qu'on ne saurait apporter une trop grande surveillance sur les ordres religieux de l'Algérie.

lors l'empire du Maroc, l'époque où nous
lisons dans l'histoire de cette ville, il y a environ
trois cents ans, O'Vein, un très-pauvre homme
il vivait absolument sans pain dans une grotte
près de la ville, dans une grotte de colline de l'est
qui devait s'appeler le jour, pour un certain
personne se fait vive et s'en va devant un officier
et une troupe.

III.

Il avait l'habitude d'aller tous les jours à
l'école et passait plusieurs heures à l'apprentissage
de la lecture, mais en vain, car
l'ordre de Sidi Mhammet-ben-Aïssa fut fondé
à peu près à l'époque où vivait Mouleï Taïeb,
mais beaucoup après la mort de Mouleï ed-Driss.
Nous allons raconter ce que nous savons de
l'histoire du célèbre marabout fondateur de cet
ordre.

SIDI MHAMMET-BEN-AÏSSA ET SES KHOUAN.

Sidi Mhammet-ben-Aïssa vivait à Meknès (1)

(1) Meknès est une des principales villes du Maroc.
Elle était anciennement le chef-lieu d'une des quatre
grandes divisions administratives de l'empire du Maroc.

dans l'empire du Maroc, à l'époque où Mouleï Ismaël était sultan de cette ville, il y a environ trois cents ans. C'était un très-pauvre homme, n'ayant absolument rien pour faire vivre une nombreuse famille, mais plein de confiance en Dieu, qui devait, espérait-il toujours, pourvoir à ses besoins. Sa foi vive et sincère devait en effet trouver une récompense.

Il avait l'habitude d'aller tous les jours à la mosquée et passait plusieurs heures à implorer le secours de la Providence; mais en rentrant chez lui il ne voyait que la misère, entendait les cris de ses enfans, qui, mourant de faim, demandaient à leur père de leur donner un peu de nourriture. Il y avait quatre jours qu'ils n'avaient mangé, lorsque Sidi Mhammet-ben-Aïssa, sortant le matin pour aller à la mosquée, réfléchit en lui-même, se disant : « Pauvres enfans ! leurs cris me déchirent le cœur ; je n'ai rien, que pourrais-je leur donner ? Mon Dieu ! venez à mon secours ! Pour moi, je ne rentrerai que bien tard. Mieux vaut ne pas les voir que les entendre gémir, que d'écouter leurs sanglots. »

Il entra dans la mosquée, et là il adressa au ciel les plus ferventes prières.

Pendant ce temps, un homme frappe à la porte

de la maison de Sidi Mhammet-ben-Aïssa, appelle sa femme, lui remet une cuisse de mouton, du beurre et des légumes, en lui disant : « Prends ceci, c'est ton mari Sidi Aïssa qui te l'envoie. » Joyeuse, la pauvre mère va donner à manger à ses enfans. Elle s'empresse de préparer le repas du soir.

A la nuit, Sidi Aïssa quitte la mosquée; il s'approche de sa demeure en hésitant et comme à regret, il redoute le spectacle qui va s'offrir à son cœur de père. Il écoute avec soin, il essaie de recueillir les sons qui viennent de l'intérieur, il entend ses enfans qui disaient : « Mère, donne-nous donc encore un peu de cette viande que tu as fait cuire et qui déjà nous a procuré un plaisir que nous n'étions plus habitués à goûter. » Celle-ci, d'un ton calme, répondait : « Attendez encore un peu, mes enfans, nous mangerons aussitôt que votre père reviendra. » Ne doutant pas que le ciel est venu à son aide, Sidi Aïssa ouvre la porte et bientôt embrasse sa famille, qui se presse autour de lui et se jette dans ses bras. Une gaieté franche et vive a remplacé les pleurs et le sombre désespoir que la faim avait fait naître. Sidi Aïssa ne cherche pas à savoir de sa femme à quelle main bienveillante il doit le retour de l'abondance qui règne dans sa maison, ni d'où vien-

nent ces provisions; il élève vers Dieu son ame, persuadé que sa piété fervente a obtenu les dons qui rendent le bonheur à sa famille.

Le lendemain Sidi Aïssa retourne à la mosquée et pendant qu'il est en prières, le même homme se présente de nouveau chez lui. Il remet à sa femme, en lui disant encore que c'est de la part de son mari, le double des provisions de la veille. Le surlendemain, il en apporte trois fois autant, faisant succéder ainsi à la misère une profusion inutile. Lorsque le marabout rentra vers le soir, sa femme lui fit à ce sujet des remontrances : « Ah ! Sidi Aïssa, pourquoi, lui dit-elle, prodiguer ainsi les biens ? A quoi bon acheter chaque jour plus de choses que nous n'en avons besoin ? Usons peu à peu ce que nous possédons, c'est le moyen de vivre à notre aise plus longtemps ; n'oublions pas qu'hier encore nous subissions les terribles atteintes de la faim. Essayons par notre économie d'empêcher ou du moins de retarder son retour. — Femme, répond Aïssa, Dieu est grand, lui seul connaît ses desseins. Résignés à ses volontés, recevons de lui la souffrance ou la joie, en bénissant son nom. Nous sommes également impies en nous plaignant de la misère à laquelle il nous condamne ou en refusant partie des

biens que sa miséricorde nous envoie; mes prières et mes travaux sont la source des faveurs que le Tout-Puissant vient de répandre sur nous. — Montre-moi, lui dit sa femme, quels travaux je dois entreprendre dans les voies du Seigneur, et tandis que tu seras occupé au dehors, je travaillerai dans notre intérieur et je pourrai t'aider à soutenir notre famille. — Puisque tu veux travailler, dit Sidi Aïssa, commençons par adresser à l'Éternel nos humbles prières et faisons les ablutions qui doivent nous purifier. Va puiser de l'eau à la citerne. »

La femme d'Aïssa descend un seau dans la citerne, mais, ô prodige ! elle le retire plein de sultani (1) d'or. Plusieurs fois elle le replonge, et plusieurs fois elle retire des pièces d'or. « O Seigneur ! s'écrie alors Sidi Aïssa, tu viens de nous combler de richesses, mais accède à nos vœux, permets-nous de te remercier, de nous incliner devant toi. Envoie-nous l'eau qui, nous lavant de toute impureté, de toute souillure, doit te rendre nos prières agréables. » Après cette courte invo-

(1) *Sultani*, pièce de monnaie toujours en or, et dont la valeur varie suivant la volonté du sultan qui la fait frapper.

cation, la femme du marabout puisa de nouveau dans la citerne, et cette fois amena l'eau pure et limpide nécessaire à leurs ablutions.

Tous deux se lavèrent et prièrent Dieu ; puis, rassemblant leur trésor, ils le déposèrent sur une natte neuve, dans une petite chambre proprement nettoyée, et tendirent un rideau blanc devant l'entrée. « Ceci, dit Sidi Aïssa, est le bien du Seigneur ; il appartient à tous ceux qui le craignent et le servent. Je ne suis que la main à l'aide de laquelle il veut le distribuer à ses serviteurs. Qu'il soit loué ! »

La nuit suivante, Sidi Aïssa eut un songe dans lequel Mohammed, par l'ordre du Tout-Puissant, vint lui enjoindre de former des prosélytes et lui révéler la formule de prière qu'il devait adopter.

A son réveil, il parcourut la ville, chercha parmi les hommes sages et justes, connus par leur piété, ceux qui pouvaient devenir ses disciples et ses frères. A chacun d'eux, il adressait cette seule question : — Veux-tu travailler avec moi ? — Oui, répondait-on ; mais de quel travail, de quelle œuvre me parles-tu ? — Viens avec moi, reprenait le marabout, et je te l'apprendrai. Alors il les conduisait à sa maison, et là donnait à chacun une certaine somme, en lui disant : Prie

Dieu, dis ton chapelet chaque jour ; voici de l'argent pour en acheter un et pour te vêtir. C'est Dieu lui-même qui te l'envoie, garde-toi d'oublier ses bienfaits. Va, que la paix soit avec toi, et ne crains rien des tentatives des méchants ; désormais aucun mal ne peut t'atteindre.

Sidi Aïssa forma ainsi cent disciples, qu'il nomma khouan, comme cela avait déjà eu lieu dans plusieurs ordres.

Le sultan Mouleï Ismaël, qui, nous l'avons déjà dit, régnait alors à Meknès, connut bientôt l'influence croissante de Sidi Aïssa et la vénération dont il était entouré ; il en prit sérieusement ombrage. Lui, chérif du Maroc, descendant du Prophète ; lui, de race royale, dont la famille possédait depuis si long-temps et le trône et le pouvoir religieux, devait-il laisser grandir à ses côtés un marabout de basse extraction, et dont cependant la réputation de sainteté dominait la sienne propre ; mais pouvait-il sans injustice, sans s'exposer au blâme le plus sévère, punir un homme à cause de la protection que le ciel lui accordait ? Il dissimula donc son mécontentement, attendant une occasion propice pour expulser de la ville celui dont il était jaloux.

Bientôt cette occasion s'offrit et le sultan ne la

laissa pas échapper. L'Aïd-el-Kebir (fête du Beïram), Sidi Mhammet-ben-Aïssa acheta cent moutons pour en donner un à chacun de ses disciples. Il alla chez eux la veille de la fête et leur dit : Demain matin, quand vous aurez fait la prière, venez à ma demeure ; je désire vous voir tous réunis près de moi. Tous, en effet, se rendirent à son invitation, et se placèrent dans la rue devant la maison du marabout. Bientôt celui-ci parut au milieu d'eux et leur dit : Êtes-vous tous mes enfans ? — Tous répondent : Nous le sommes. — M'aimez-vous comme des enfans aiment leur père ? Êtes-vous prêts à suivre mes ordres, à exécuter mes volontés avec la respectueuse résignation que les fils doivent à leur père ? — Nous avons pour toi une tendresse filiale, et tes désirs sont pour nous des ordres sacrés. Parle : que veux-tu pour preuve de notre obéissance ? — Eh bien ! réplique le marabout : je veux éprouver la vérité de vos paroles, je veux voir si vos cœurs sont d'accord avec vos bouches. Je vous déclare donc qu'aujourd'hui même j'ai formé le dessein de vous égorger tous. Il est d'usage d'immoler des moutons pour célébrer cette fête (1),

(1) A la fête de l'Aïd-el-Kebir, chaque famille tue un

mais, moi, je vous ai choisis pour victimes. Que celui d'entre vous qui a pour moi l'amitié la plus sincère entre dans ma maison pour recevoir le coup de la mort.

Les disciples du marabout hésitent quelque temps ; cependant l'un d'eux se détache de la masse, et dit à Sidi Aïssa : « Je t'aime comme un fils aime son père, je me donne à toi sincèrement, dispose donc de ma vie si tu le crois utile, ou même seulement si c'est un plaisir pour toi. » Aussitôt, il pénètre dans la maison, et Sidi Aïssa, au lieu de l'immoler, lui donne un mouton et lui indique l'endroit où il doit l'égorger. Bientôt le sang ruissèle et coule dans la rue aux yeux des frères qui s'y trouvent encore rassemblés. A cette vue, ils ne doutent pas que le marabout n'ait mis ses paroles à exécution, et la plupart se retirent à la hâte. Cependant trente-huit restent fidèles à leurs sermens, et attendent leur sort avec résignation. Sidi Aïssa les fait entrer succes-

mouton, si sa fortune le lui permet. Dans les maisons riches, il est même d'usage d'en immoler autant que la famille compte de membres. Pour faciliter cette coutume, l'administration française, dans ces dernières années, a fait distribuer aux indigens de l'Algérie un grand nombre de moutons avec lesquels ils ont pu célébrer la fête.

sivement, et comme il l'avait fait pour le premier, ordonne à chacun d'eux d'égorger un mouton.

La nouvelle de cet événement se répand dans la ville de Meknès; Sidi Aïssa, répétait-on partout, vient d'égorger ses frères. Un juif, en apprenant les détails qu'on raconte, est saisi d'une sainte ardeur pour la religion de Mohammed et d'admiration pour ceux qui viennent de mourir. Il se dirige vers Sidi Aïssa et demande à mourir comme eux. — Je ne te tuerai, répond celui-ci, que lorsque tu auras renié ta religion et embrassé l'islamisme. Le juif aussitôt prononce la profession de foi des musulmans, pénètre dans la maison, et reçoit le même présent que les trente-neuf frères qui l'avaient précédé.

Le sultan Mouleï Ismaël, instruit par la rumeur publique des bruits qui circulent, envoie plusieurs de ses gardes vers Sidi Aïssa pour vérifier les faits, lui en demander compte et le faire comparaître devant lui. Arrivés sur le seuil de la maison, les chaous voient le sang qui coule encore dans la rue, et sont convaincus que le marabout est coupable du crime qu'ils ont mission de constater. « Pourquoi, lui disent-ils, égorges-tu tes frères? Viens avec nous devant le sultan expliquer, si tu le peux, les motifs de ta conduite coupable. »

Sidi Aïssa, pour démontrer l'injustice de cette dénonciation, fait entrer les soldats de l'empereur dans la cour intérieure de sa maison, et là, ils voient quarante frères occupés à dépouiller et dépecer des moutons. Rien ne peut leur faire supposer qu'un seul homme ait été sacrifié.

Obligés cependant d'obéir aux ordres de leur maître, les gardes conduisent Sidi Aïssa devant le sultan qui, sans leur demander ce qu'ils ont vu, s'adresse directement au marabout: De quel droit, lui dit-il, égorges-tu des hommes? Qui t'a permis de t'attribuer un pouvoir que seul je possède ici? Oserais-tu comparer ta race à la mienne et, dans ton arrogante ambition, chercher à t'élever jusqu'à la hauteur de mon trône? — Toute grandeur vient de Dieu, répond Aïssa, et je suis un de ses serviteurs les plus humbles. On t'a trompé, je n'ai fait périr personne; j'ai seulement voulu éprouver la fidélité de ceux qui se disaient mes frères, et la supercherie dont j'ai fait usage, m'a fait reconnaître ceux qui me sont sincèrement attachés. Les autres se sont enfuis; ils n'ont pas eu confiance en mes paroles, je ne les regrette nullement.

Le sultan, jaloux de l'empire que Sidi Aïssa avait su prendre sur les quarante frères qui lui

étaient restés fidèles ; irrité, en outre, de voir que l'innocence du marabout sortait victorieuse des accusations dirigées contre lui, ordonna cependant qu'il quitterait de suite la ville de Meknès. « Que Dieu accorde une longue existence au glorieux sultan Mouleï Ismaël, dit Sidi Aïssa : je respecterai et suivrai ses ordres, mais qu'il me permette seulement de passer ici les trois jours de la fête, et le quatrième je partirai. » Cette demande lui fut accordée.

Sidi Aïssa partit en effet, emmenant avec lui sa femme, ses enfans et ses quarante apôtres. Ils allèrent s'établir à quelques lieues de la ville sur un terrain jusque-là inhabité, nommé Hameria, et ils y construisirent des gourbis pour en faire leur demeure.

Sidi Aïssa frappa de son bâton le pied d'un vieil olivier, et aussitôt une source limpide et abondante se mit à couler, répandant ses eaux dans la plaine.

Le sultan apprit bientôt ce prodige, et il donna l'ordre à Sidi Aïssa de se retirer plus loin, ne voulant pas qu'il restât sur ses terres : « La terre appartient à Dieu, lui écrivit alors le marabout ; la ville et tout ce qui l'entoure est son domaine ; cependant je reconnais tes droits sur tout le

terrain que tu gouvernes, sur Meknès et ses environs, et je te propose de t'acheter tout ce que tu possèdes. »

Le sultan Mouleï Ismaël, en recevant une proposition, en apparence, aussi extravagante, pensa que Sidi Aïssa mentait ou voulait se jouer de lui. Offrir d'acheter des terres aussi riches et aussi fertiles, payer une ville tout entière !... Comment ferait donc un pauvre marabout, quand lui, sultan, en réunissant ses trésors, n'aurait pu former la somme nécessaire à cet achat ? Il lui envoya néanmoins demander quel prix il voulait donner en échange de tous ses biens, ajoutant qu'il était décidé à les vendre, pourvu que Sidi Aïssa lui fit une offre en rapport avec leur valeur réelle. Le marabout lui fit connaître alors ce qu'il en voulait donner, et le marché fut agréé et conclu.

Au jour fixé pour l'accomplissement de la transaction, le sultan, accompagné des Euléma, sortit en grande pompe de Meknès. Il était suivi de tous les grands personnages de la ville, qui devaient être témoins du paiement du prix de la vente. Il se rendit à Hameria, persuadé qu'un homme obscur comme Sidi Aïssa ne pourrait satisfaire à son engagement. Il allait punir solennellement l'affront que cet audacieux marabout

venait de faire à sa puissance; il allait exercer enfin la vengeance que la jalousie avait depuis long-temps allumée dans son cœur. L'occasion qu'il attendait venait donc de paraître.

A son arrivée dans Hameria, le sultan fut reçu par Sidi Aïssa avec toute la déférence que méritait son rang. Il fut conduit par lui, ainsi que tous les grands, auprès de l'olivier au pied duquel Aïssa avait fait jaillir une source. Des nattes avaient été préparées; le sultan et sa suite formèrent un cercle autour de la fontaine. — Aïssa, dit Mouleï Ismaël, je suis venu jusqu'ici pour te livrer la ville de Meknès et ses environs, ainsi que nous en sommes convenus. Tiens, voici l'acte de vente, prends-le, mais donne-moi le prix fixé pour cet achat. — Tu vas le recevoir, dit Sidi Aïssa. Regarde si Dieu me protège. Juge par toi-même si mes prières lui sont agréables, puisqu'il exauce ainsi les vœux d'un pauvre marabout, le plus humble de ses serviteurs. — En disant ces mots, Aïssa, avec la paume de sa main, frappe l'olivier à l'ombre duquel le sultan et les grands étaient assis, et aussitôt une pluie de pièces d'or tombe au milieu de leur cercle. Réunies et comptées, ces pièces produisirent trois fois la somme nécessaire au paiement de la vente.

Alors, au milieu de la stupeur que ce prodige venait de produire, Sidi Aïssa se redresse, et d'une voix éclatante: « Je suis, dit-il, le maître de ces lieux, le propriétaire de la ville et de ses dépendances. A votre tour, sortez de mon territoire; j'ai tout acheté, tout m'appartient. Je serai pour vous aussi dur et intolérant que vous l'avez été pour moi. Avec l'aide de Dieu, je suis plus grand que les grands de la terre. C'est lui qui me guide et me dirige dans le bien. Vous avez voulu vous moquer du pauvre marabout, l'accuser d'imposture, l'abattre sous vos coups; mais celui qui m'inspire, vous demande maintenant par ma bouche: quel est le plus fort de nous deux? »

La honte s'empara de Mouleï Ismaël; en présence de ses sujets il avait donné lui-même de l'éclat à une convention régulière qui le privait de son empire. Il était trop tard pour faire sentir le poids de sa colère ou celui de son autorité. La main de Dieu était évidemment empreinte sur les actes qui venaient de s'accomplir. La résignation et l'obéissance étaient le seul parti qu'il pouvait adopter.

Les rôles étaient bien changés; au lieu de se réjouir avec le sultan Mouleï Ismaël, comme ils se l'étaient promis, les grands de Meknès, faisant

un retour sur eux-mêmes, commencèrent à implorer Sidi Aïssa. « Seigneur, lui dirent-ils, nous reconnaissons votre puissance. Dieu vous aide et vous protège. En serait-il ainsi si votre cœur n'était droit et pur ? Vous ne pouvez donc nous réduire à la misère. Si nous vous avons offensé, soyez indulgent pour notre faute et rendez-nous le bien pour le mal. Daignez considérer que nos biens sont notre propriété, qu'ils nous ont été légués par nos ancêtres, et que le sultan, en vendant sa souveraineté et ses domaines particuliers, n'a pu aliéner nos droits sur nos maisons et nos jardins. »

« — Beaucoup d'entre vous, répondit Sidi Aïssa, sont venus ici pour jouir de ma défaite ; je pourrais me venger, je ne le ferai pas. Je vais rendre au sultan son empire, à vous les biens que vous avez possédés ; mais j'y mets une condition. Chaque année, à partir du douzième jour du mois de Maouled (Rabi-el-Ououel) (1), tous les habitants

(1) Les Arabes de l'Algérie ne se servent des noms des mois turcs que dans les actes dressés par les kadi et dans les pièces officielles. Ils ont leur calendrier particulier dans lequel les mois sont ainsi dénommés :

1° Achoura, 2° Fdhaila, 3° Maouled, 4° Mcheïa-Maou-

de Meknès, à l'exception de mes frères, devront rester chez eux, pendant sept jours, sans sortir dans les rues. Mes frères auront seuls le droit d'aller et venir, et de vaquer à leurs affaires.

led, 5° Djed; 6° Djounied, 7° Sidi-Redjem, 8° Cháaban, 9° Ramdhan, 10° Aïd-es-Sghir, 11° Bin-el-Aïed, 12° Aïd-el-Kebir.

Ces mois correspondent respectivement à ceux de l'année turque, savoir :

1° Moharrem, 2° Safar, 3° Rabi-el-Ououel, 4° Rabi-et-Tani, 5° Djed-el-Ououel, 6° Djed-et-Tani, 7° Redjeb, 8° Cháaban, 9° Ramdhan, 10° Choual, 11° Dhou-el-Kada, 12° Dhou-el-Hadja.

Les mois musulmans ont alternativement 29 et 30 jours, afin de les mettre d'accord avec les lunaisons, qui sont de 29 jours et demi. L'année compte donc 354 jours. Elle en a 355 une fois seulement dans une période de 30 ans, par l'addition d'un jour au dernier mois, Aïd-el-Kebir. Le 1^{er} d'Achoura, qui commence l'année musulmane, rétrograde ainsi chaque année de 11 jours sur notre calendrier. Cette manière de compter n'indiquant pas le retour des saisons, les Arabes ont été obligés de se servir du calendrier en usage chez les peuples qui professent la religion grecque (le calendrier Julien). Ils ont conservé les noms romains défigurés et transformés ainsi qu'il suit :

1° Jennaïr, 2° Fourar, 3° Mers, 4° Ibrir, 5° Maïo, 6°

Cette condition doit être perpétuelle, et chaque sultan devra la faire exécuter. »

Cette proposition fut unanimement accueillie, et sur-le-champ un acte d'adhésion fut rédigé. Les Euléma, les grands de la ville y apposèrent leur signature à côté du cachet du sultan.

Jouniou, 7° Jouliouz, 8° Doughaucht, 9° Chtamber, 10° Ktober, 11° Nouamber, 12° Doudjamber.

Les principales fêtes des musulmans sont, d'après l'année julienne :

1° Ras-el-Aâm (tête de l'année, jour de l'an), fête qui est invariablement fixée au 13 de notre mois de janvier, comme en Grèce et en Russie.

2° Er-Rbeâ (le printemps), petite fête, fixée au 27 de notre mois de février.

Dans le calendrier musulman les fêtes sont :

1° Le douzième jour du mois de Maouled, fête de la naissance du Prophète.

2° Les 14 et 27 de chacun des mois de Sidi Redjem, Châaban et Ramdhan, sont des petites fêtes dites *nefka*. C'est dans la nuit du 27 de Ramdhan que le premier chapitre du Koran est descendu sur la terre.

3° Les trois premiers jours de l'Aïd-es-Sghir, sont consacrés à la fête qui, en Algérie, est célébrée avec le plus d'éclat.

4° Les dixième, onzième et douzième jours du mois d'Aïd-el-Kebir sont consacrés aux fêtes du Beïram, nommées en Algérie Aïd-el-Kebir.

Depuis lors cette convention a été fidèlement observée. Chaque année, avant le douze de Maouled, jour anniversaire de la naissance du Prophète, le sultan ou le gouverneur de Meknès fait publier dans la ville que tous ceux qui ne sont pas des khouan de Sidi Aïssa doivent séjourner dans leurs demeures pendant sept jours, s'ils ne veulent pas encourir de graves punitions. Ajoutons que pour se soustraire à cette gênante disposition, tous les gens de Meknès sont de l'ordre des Aïssaoua (1).

Quelles que soient les causes véritables qui ont amené ce pacte entre les sultans ou gouverneurs de Meknès et Sidi Aïssa, il est certain qu'il existe. Les musulmans lui donnent pour origine l'histoire que nous venons de raconter, et dans

(1) On nomme *Aïssaoui*, un homme faisant partie des khouan de Sidi Aïssa, et l'on nomme au pluriel Aïssaoua tous ceux qui appartiennent à cet ordre. Le mot arabe *Aïssa* est l'équivalent de Jésus, car le chef de la religion chrétienne est désigné dans le Koran par ce mot que les Arabes ne prononcent qu'avec un grand respect, en le faisant toujours précéder de *Sidna*, qui signifie Notre-Seigneur. Ainsi Aïssaoua pourrait, à la rigueur, être traduit en français par le mot *jésuites* pris dans sa véritable acception, c'est-à-dire signifiant *hommes de l'ordre de Jésus*.

laquelle, il faut le reconnaître, on découvre difficilement quel est le fait réel qui a donné lieu à cette fable. Quoi qu'il en soit, elle est passée dans l'esprit superstitieux des Arabes à l'état de croyance; mais au milieu des altérations successives que le temps a dû lui faire subir, nous pouvons du moins reconnaître que Sidi Aïssa était un homme de prévoyance. Il avait calculé le résultat futur de la condition qu'il imposait aux gens de Meknès; elle devait rapidement grossir le nombre de ses frères. Il avait bien deviné; ses prévisions se réalisèrent.

Sidi Aïssa, satisfait de son triomphe, dédaigna de rentrer en ville; il continua d'habiter Hameria, où il passa le reste de ses jours entouré du respect et de la vénération de ses frères. Il y fit construire une mosquée, dans laquelle on l'enterra. Il mourut il y a environ trois cents ans.

L'ordre fondé par Sidi Mhammet-Ben-Aïssa est sans contredit celui qui a le plus attiré, de tout temps, l'attention générale et des musulmans et des Français, à cause de la singularité des pratiques qui s'y rattachent. Il est même peu de Français qui, après un court séjour en Afrique, n'aient entendu parler des Aïssaoua et des merveilles qu'ils exécutent. Il y a quelques an-

nées, un journal contenait une longue relation de leurs faits et gestes, qu'il qualifiait de coutumes atroces et barbares. L'auteur de cette relation avait sans doute assisté à l'une de leurs fêtes, qui sont fréquentes à Alger; il avait pris au sérieux de pures jongleries. S'il eût voulu examiner plus attentivement, il aurait reconnu le mystère, et découvert ce qu'était l'ordre des Aïssaoua; il s'est arrêté aux apparences qui ont, il faut en convenir, un aspect assez révoltant.

Nous allons donner la description d'une fête d'Aïssaoua dont nous avons été témoin. Un frère de cet ordre, dans le but d'attirer sur sa famille les bénédictions du ciel et de faire réussir un projet qu'il avait formé, donna une de ces fêtes dans l'intérieur de sa maison. Un de ses voisins, avec lequel nous entretenions quelques relations amicales, intercèda pour nous, et après quelques difficultés, la permission d'assister aux cérémonies nous fut accordée.

Dans la cour intérieure du bâtiment, on avait, long-temps avant l'arrivée des frères, préparé des lumières et des tapis. Un coussin marquait la place que devait occuper le mokaddem, président habituel de ces sortes de réunions. Un assez grand nombre de spectateurs féminins

avaient envahi les galeries du premier étage de la maison moresque.

Les Aïssaoua entrent, se placent en cercle dans la cour, et bientôt commencent leurs chants. Ce sont d'abord des prières lentes et graves qui durent assez long-temps; viennent ensuite les louanges de Sidi Mhammet-Ben-Aïssa, le fondateur de l'ordre, puis les frères et le mokaddem, prenant des timbales et des tambours de basse, animent successivement la cadence, en s'exaltant mutuellement d'une manière toujours croissante.

Après deux heures environ, les chants étaient devenus des cris sauvages, et les gestes des frères avaient suivi la même progression. Tout-à-coup quelques-uns se lèvent et se placent sur une même ligne en dansant et prononçant, aussi gutturalement que possible, avec toute la vigueur de leurs énergiques poumons, le nom sacré d'Allah. Ce mot, qui désigne la divinité, sortant de la bouche des Aïssaoua, semblait être plutôt un rugissement féroce qu'une invocation adressée à l'Être suprême. Bientôt le bruit augmente, les gestes les plus extravagans commencent, les turbans tombent, laissant paraître à nu ces têtes rasées qui ressemblent à celles des vautours; les

longs plis des ceintures rouges se déroulent, embarrassent les gestes et augmentent le désordre. Alors les Aïssaoua marchent sur les mains et les genoux, imitent les mouvemens de la bête. On dirait qu'ils n'agissent uniquement que par l'effet d'une force musculaire que ne dirige plus la raison, et qu'ils oublient qu'il sont hommes. Quelle folie! pensent-ils rehausser la divinité en s'abaissant au rang de la brute. L'avilissement de la créature est une insulte faite à l'œuvre du Créateur. Le poète païen qui a dit :

*Os homini sublime dedit, cœlumque tueri
Jussit, et erectos ad sidera tollere vultus.*

comprenait bien autrement la grandeur de l'Être suprême.

Lorsque l'exaltation est à son comble, que la sueur ruissèle de tout leur corps, les Aïssaoua commencent alors leurs jongleries. Ils appellent le mokaddem leur père, et lui demandent à manger; celui-ci distribue aux uns des morceaux de verre qu'ils broient entre leurs dents; à d'autres, il met des clous dans la bouche, mais au lieu de les avaler, ils ont soin de se cacher la tête sous les plis du bernous du mokaddem, afin de ne pas laisser voir aux assistans qu'ils les rejettent. Ceux-

ci mangent des épines et des chardons; ceux-là passent leur langue sur un fer rouge ou le prennent entre leurs mains sans se brûler. L'un se frappe le bras gauche avec la main droite : les chairs paraissent s'ouvrir, le sang coule en abondance; il repasse la main sur son bras, la blessure se ferme, le sang a disparu. L'autre saute sur le tranchant d'un sabre que deux hommes tiennent par les extrémités, et ne se coupe pas les pieds. Quelques-uns tirent de petits sacs en peau, des scorpions, des serpens, des vipères qu'ils mettent intrépidement dans leur bouche. Tout cela est fait avec assez d'art pour que l'on ne puisse saisir les moyens secrets à l'aide desquels ils se préservent de tout mal.

Les Aïssaoua ne peuvent pas entre eux se faire illusion sur la nature des choses surprenantes qu'ils accomplissent, mais le public spectateur est facilement induit en erreur. Dans la fête dont nous parlons, un crochet en fer, fixé dans le mur et destiné à suspendre des viandes, était resté à sa place habituelle : un assistant l'aperçoit, et demande qu'on l'enlève, dans la crainte qu'un frère, dans sa fureur dévorante, ne soit tenté de l'avalier. Un des assistans se précipite, en effet, pour l'ôter, et les Aïssaoua en font autant de leur

côté, mais ils ont soin cependant de n'y mettre que la rapidité nécessaire pour permettre qu'il soit à l'abri de toute atteinte étrangère.

Ces cérémonies des Aïssaoua sont à peu près du même genre que les tours de force et d'adresse qui, sur les foires de France, attirent et fascinent le paysan émerveillé, mais non pas convaincu. Il n'y a que cette différence : en Algérie, la religion musulmane donne à ces tours sa puissante sanction, et le vrai croyant pense que Dieu prête une partie de son pouvoir au sectateur d'Aïssa; chez nous, au contraire, tout cela se passe avec la permission de M. le maire, et le paysan en s'en allant dit en lui-même : « Que ces gaillards-là sont adroits ! »

Une des choses qui nous frappa le plus dans cette burlesque manière d'adorer et de prier la divinité, fut de voir un jeune enfant de dix à douze ans environ, fils du mokaddem, aussi beau qu'un enfant peut l'être, chercher à imiter les poses bizarres des hommes qui dansaient. Il essayait, avec le timbre argentin de sa voix, de produire les rauques accens de ses coreligionnaires, sans pouvoir y parvenir. On ne pouvait se défendre d'un sentiment pénible, en voyant ces traits gracieux de l'enfance, cette physionomie intelligente, enlaidie par d'affreuses grimaces qui lui imprimaient

malheureusement le sceau de la laideur, et, en quelque sorte, de la folie. Trop jeune pour être déjà initié aux secrets de ses frères, il faisait tous ces gestes avec une gravité qui eût semblé comique, s'il nous eût été permis de douter de la voie dans laquelle cet apprentissage le conduirait dans l'avenir. Cette vue nous affligea profondément, et nous regrettâmes que ces hommes n'aient pas conservé quelque reste des sciences et de la vérité dont leurs ancêtres ont laissé éteindre le flambeau.

Il est une croyance généralement répandue et admise par tous les Arabes, c'est que les frères de Sidi Aïssa peuvent, sans danger pour leur vie, sans inconvénient pour leur santé, manger tout ce qui leur plaît. Ainsi le poison, les pierres, le fer et toutes les substances qui tueraient infailliblement d'autres hommes ne peuvent rien sur les Aïssaoua. Pour donner la preuve de cette propriété, on raconte le fait suivant qui explique en même temps l'origine de cette croyance.

Un jour, Sidi Aïssa était allé se promener avec ses frères dans un douar assez éloigné de sa demeure. Chemin faisant, ceux-ci lui dirent : « Seigneur, la route est longue, depuis long-temps nous marchons, la faim nous gagne et nous n'a-

vous rien pour la satisfaire. Nous aurons de la peine à attendre le moment où nous arriverons au douar vers lequel tu nous conduis. » Ces plaintes se répétèrent plusieurs fois, et le marabout, impatienté, s'écria : « Eh ! mangez du poison (*sem*). »

La confiance que les frères d'Aïssa avaient dans ses paroles leur fit prendre ce conseil au sérieux, et ils se dirent : « Notre cheikh vient de nous permettre de manger du poison, peu nous importe actuellement la nature des alimens que nous emploierons, nous ne devons rien craindre. »

Aussitôt les compagnons d'Aïssa se mirent à chercher sous les pierres des scorpions, serpens, couleuvres et autres bêtes venimeuses dont ils se rassasièrent. Le marabout les vit faire et ne parut pas s'en apercevoir. A l'arrivée au douar, on apporta des mets en abondance à Sidi Aïssa et à ses frères, mais ceux-ci ne voulurent pas y toucher, disant que le long de la route ils avaient apaisé leur faim. — Et qu'avez-vous donc mangé, demanda Sidi Aïssa ? — Nous avons eu confiance en tes paroles, répondirent-ils, nous avons ramassé des serpens, des scorpions et tout ce que nous avons cru pouvoir satisfaire notre appétit. Puisque

vous n'avez pas douté de mes paroles, reprit Sidi Aïssa, vous et tous ceux qui naîtront de vous, ou tous ceux qui comme vous entrerez dans la voie que j'ai ouverte, n'auront jamais rien à craindre du venin et du poison; ils pourront même en arrêter les effets.

Depuis lors, les Aïssaoua jouissent dans toute l'Algérie, et au Maroc, de la réputation de guérir les piqûres des bêtes venimeuses. Aussi sont-ils fréquemment appelés comme médecins près des personnes atteintes de maladies produites par les morsures de ces animaux. Pour opérer la guérison, ils commencent par sucer les plaies avec tant de force, qu'ils en tirent une grande quantité de sang ou déterminent une ecchymose considérable. Cette saignée locale, ou plutôt la confiance qu'inspirent les Aïssaoua, prévient les accidens ultérieurs, surtout lorsque la piqûre n'est pas celle d'un animal véritablement venimeux. Par une fatalité qui mérite d'être remarquée, on ne trouve jamais de faiseurs de miracles lorsque la blessure est mortelle.

Dans le Tell, les vipères sont très-rares: l'une d'elles, la *vipère minute*, détermine des accidens mortels tellement rapides, que l'on n'a jamais le temps de trouver un Aïssaoui. Les piqûres des

scorpions et des scolopendres sont trop peu graves pour que les pratiques du charlatanisme le plus impudent ne réussissent pas toujours à les guérir.

Dans le Sahara, où les *cérastes* ou *vipères cornues* sont très-communes, particulièrement dans l'oasis d'El-Abiad-Sidi-Cheikh, les Aïssaoua se gardent bien de s'établir. Les chefs de cette contrée nous ont assuré qu'ils n'ont jamais pu déterminer les Aïssaoua à venir spéculer sur la crédulité publique. Là, en effet, ils eussent éprouvé de trop fréquentes défaites.

Nous avons souvent poussé la curiosité et l'incrédulité jusqu'à faire venir chez nous des Aïssaoua, avec leur ménagerie. Tous les animaux qu'ils nous désignaient comme des vipères (*lefā*) n'étaient que d'innocentes couleuvres (*hanech*): lorsque nous leur proposions de mettre la main dans le sac qui contenait leurs animaux, ils se hâtaient de se retirer, convaincus que nous n'étions pas dupe de leurs fraudes.

On raconte sur Sidi Aïssa une foule d'anecdotes superstitieuses et ridicules qui n'ont pas même le mérite d'avoir été créées par les rêves brillans d'une riche imagination. Il serait trop long de rapporter tous ces contes. Nous nous bornerons à en citer quelques-uns qui formeront le complé-

ment de ce qu'on doit penser de Sidi Aïssa et de la manière dont il est connu et compris par les musulmans de l'Algérie.

Du temps de Sidi Aïssa, trois années d'une sécheresse extrême se succédèrent, et dans la ville de Meknès et ses environs la misère publique avait atteint un degré effrayant. Tout se vendait au poids de l'or, et souvent même il était impossible de se procurer les denrées nécessaires à l'existence. Pour conjurer un tel fléau, plusieurs habitans de la ville vinrent à Hameria, et là s'adressèrent à l'un des frères de Sidi Aïssa, nommé Sidi Mohammed. Ils lui proposèrent de lui acheter de la pluie. Sidi Mohammed s'engagea à en fournir, mais à la condition qu'il recevrait une certaine quantité de vivres. Les gens de Meknès lui achetèrent donc de la nourriture, prirent un repas avec lui, puis s'en allèrent persuadés que l'eau allait tomber dans peu de jours.

Sidi Aïssa, qui savait tout de lui-même sans avoir besoin d'être renseigné, connut bientôt le marché qui venait d'être passé. Il dit à Sidi Mohammed : « Oh ! mon fils, qu'as-tu fait ? Pourquoi un acte semblable ? As-tu les moyens de tenir ta parole ? — Je ne le puis, répondit Sidi

Mohammed, mais, seigneur, j'ai pensé à ta puissance en concluant ce marché. Tu as le pouvoir de tout faire, et comme je te suis entièrement dévoué, j'ai cru que ma confiance en toi ne serait pas trompée. »

Sidi Aïssa ferma alors la porte de la mosquée dans laquelle il se tenait d'habitude, et resta seul enfermé pendant un jour entier. Quand il la rouvrit, il trouva ses frères réunis, et inquiets d'une aussi longue absence. Ils s'informèrent du motif qui l'avait ainsi éloigné d'eux. Sidi Aïssa leur fit voir alors son bras droit, qui avait été cassé récemment près de l'épaule, mais avait été guéri. A la place où avait eu lieu la fracture s'élevait une grosse touffe de cheveux blancs. « Vois, dit-il en s'adressant à Sidi Mohammed, pour remplir ta promesse et empêcher que tu n'aies trompé les gens qui sont venus vers toi, je suis monté jusqu'au quatrième ciel, vers l'ange qui tient dans ses mains la pluie qui féconde la terre. Je lui ai demandé de se relâcher de sa rigueur : il a refusé obstinément. Nous nous sommes disputés, puis battus ; dans la lutte il m'a cassé le bras. Malgré cela, j'ai tenu bon, et ma persévérance, ainsi que mes ardentes prières à Dieu, ont obtenu ce que je désirais. Allez donc à la ville, publiez que la pro-

vidence cède enfin aux vœux des habitans, et que, dans peu de jours, la pluie va tomber en abondance. Dites-leur de faire réparer leurs habitations, de visiter leurs terrasses avec soin, car pendant sept jours la pluie tombera avec une extrême violence. »

La prédiction de Sidi Aïssa s'accomplit en effet, et tous ceux qui, n'ayant pas foi dans ses paroles, négligèrent les avis qu'il leur avait donnés, furent punis par la destruction de leurs maisons. Celles qui étaient en bon état résistèrent seules aux pluies qui inondèrent le pays.

On assure que, depuis cette époque, il naît de loin en loin des enfans de la ligne directe de Sidi Aïssa qui portent, comme leur ancêtre, une touffe de cheveux blancs au bras droit. On ajoute que ces enfans ne peuvent vivre, et meurent nécessairement quelques jours après leur naissance. L'imagination s'égare en cherchant l'origine probable d'une aussi étrange superstition.

Voici une autre anecdote.

Un homme du nom de Ben-Erraouil avait commis une infinité de vols et d'assassinats. Un jour, réfléchissant sur les actes coupables qui composaient sa vie, il rougit de lui-même et voulut s'amender. Il faut, dit-il, que j'aïlle chez les ma-

rabouts, ce sont des hommes saints et adonnés au bien. Là, en suivant leurs préceptes, en profitant de leurs exemples, j'essaierai de me laver de mes crimes. N'osant pas avouer sa conduite passée, Ben-Erraouil résolut d'employer un moyen allégorique, et de s'arrêter chez le marabout qui en comprendrait le sens. Il prit la hache qui avait été souvent l'instrument de ses meurtres, et se présenta chez un marabout en grande réputation. Il le pria de vouloir bien y faire remettre un tranchant d'acier, afin de la rendre meilleure. La hache représentait Ben-Erraouil lui-même, et le tranchant d'acier, c'étaient les leçons et les exemples qu'il voulait recevoir du marabout. Celui-ci ne comprit pas et dit que le forgeron voisin saurait bien la réparer. Alors Ben-Erraouil reprit sa hache, alla chez un autre marabout, qui ne saisit pas mieux le sens caché de la demande ; puis chez un troisième, aucun ne le trouva.

Il vint enfin chez Sidi Aïssa qui, avant d'avoir écouté sa prière, lui dit : « Je sais qui tu es, tu es un mauvais homme ; mais Dieu est miséricordieux pour celui que touche un vrai repentir. Demeure chez moi, et tu te purifieras. Jette ta hache, arme-toi de bonnes intentions, et désormais ne

songe qu'à la droiture et à la vertu. » Il était depuis quelque temps chez le marabout, lorsqu'un jour celui-ci, l'envoyant à la ville pour acheter quelque chose, lui remet une pièce de monnaie. Ben-Erraouil la présente à divers marchands qui refusent de la recevoir, parce qu'elle était mauvaise. Il revint alors vers Sidi Aïssa, et lui dit : « Seigneur, la pièce que tu m'as donnée est fautive, et personne n'en veut. » Le marabout la prit et la lui replaça dans la main, en ajoutant : « Moi, je t'assure qu'elle est bonne; retourne à la ville, elle sera bien reçue maintenant. » Ben-Erraouil la présenta de nouveau au premier marchand qui l'avait refusée d'abord : « Cette fois, lui dit-il, la pièce que tu m'offres est bonne, elle ne ressemble pas à celle que tu m'as apportée ce matin. »

A son retour, Ben-Erraouil raconta à Sidi Aïssa ce qui lui était arrivé dans ce second voyage. « Eh bien ! dit le marabout, je le savais. Ceci est ta propre histoire. D'abord perdu de vices et chargé de crimes, tu étais réprouvé de tout le monde ; maintenant, le contact d'hommes sages et saints t'a purifié et lavé de l'opprobre dont tu étais couvert. »

On raconte qu'au milieu de sa vie austère, Sidi Aïssa éprouva les atteintes de l'amour. Il devint

épris d'une femme maraboute nommée Lella-Khedidja, d'une beauté peu commune. Comme Hercule aux pieds d'Omphale, comme Samson près de Dalila, le digne marabout négligea ses devoirs. Les premiers avaient perdu leur force physique, Sidi Aïssa y perdit son pouvoir, que l'enchanteresse Khedidja eut l'adresse de s'approprier, après quoi elle le repoussa sans avoir rien accordé à ses ardentes sollicitations.

Sidi Aïssa alors avait encore son grand-père, nommé Sidi Bou-Bakar el-Djezouli, marabout extrêmement considéré. Il alla lui demander un remède contre le malheur qui venait de l'atteindre. Sidi Bou-Bakar, au moment où son petit-fils l'aborda, était assis sur un rocher au bord de la mer ; Sidi Aïssa lui raconta ses douleurs. « Ne crains rien, lui dit Sidi Bou-Bakar, je saurai te tirer de la difficulté présente ; mais, à l'avenir, garde-toi d'oublier que c'est à Dieu seul que tu dois tes hommages. » Il écrivit alors une sentence sur le front de Sidi Aïssa, en lui disant : « Retourne vers la magicienne qui a détruit ton pouvoir »

Aussitôt que Lella-Khedidja eût lu cette sentence, elle se mit à fondre en larmes et baisa les mains du marabout : « O Dieu ! s'écria-t-elle, j'ai enlevé à Sidi Aïssa son pouvoir par le moyen des

charmes que tu m'as donnés. Eh bien ! détruis ma beauté, et pour me punir, change-moi en négresse. » Aussitôt la belle Khedidja devint noire, et Sidi Aïssa reprit son rang de marabout.

Après la mort de Sidi Aïssa, le sultan Mouleï Ismaël, qui était resté son ennemi, pensa, dit-on, que la bénédiction de Dieu s'était retirée avec lui. Il s'imagina que ses frères, livrés désormais à leurs propres forces, ne pourraient plus soutenir aucune des épreuves dont la puissance du marabout les avait fait sortir victorieux. Il voulut donc les faire périr par les moyens même qu'ils employaient pour égarer la crédulité publique; à cet effet, il fit creuser en terre un trou qu'il remplit d'animaux venimeux, et préparer des viandes et autres alimens, assaisonnés avec des poisons actifs et leur ordonna de venir en manger. Effrayés à la vue de l'horrible festin que le sultan avait fait préparer, les frères d'Aïssa s'enfuirent.

Pendant que les Aïssaoua reculaient devant cette terrible épreuve, une de leurs femmes, nommée Khamsia, qui avait été servante de Sidi Aïssa, et qui était alors occupée aux travaux intérieurs de sa maison, vit rentrer son mari, la honte et la tristesse peintes sur la figure. « Qu'as-

tu donc? lui dit-elle. — Mouleï Ismaël, répondit-il, vient de nous donner l'ordre de manger devant lui des animaux dangereux, de faire un repas avec des poisons qu'il a choisis et répandus à profusion dans des mets qu'il a fait préparer. Il veut sans doute nous faire périr. Saisis de crainte, nous avons tous fui pour éviter une mort affreuse. »

En entendant ces mots, Khamsia, saisie d'indignation, s'écrie : « N'êtes-vous plus les frères et les serviteurs de Sidi Aïssa? Avez-vous oublié ses paroles? Ne vous souvenez-vous plus combien de fois il a montré sa puissance à Mouleï Ismaël lui-même, et comment craignez-vous aujourd'hui les infernales machinations du sultan? Si votre cheikh n'est plus ici, son esprit veille sur vous, et les vertus dont il vous a doués ne sont point ensevelies avec lui dans la tombe. Allons, viens avec moi; je ne suis qu'une femme, et cependant je vais vous donner l'exemple. »

Lella Khamsia se rendit alors à l'endroit où Mouleï Ismaël, déjà triomphant, cherchait à faire passer Sidi Aïssa pour un imposteur. Il avait, disait-il, fait à ses frères des promesses qui dépassaient ses forces et les leurs. En arrivant, la courageuse femme jette un regard de mépris au

sultan, se précipite dans la fosse, et, prenant les reptiles à deux mains, se met à les dévorer.

Les Aïssaoua, enflammés à cette vue, s'unissent à elle et font disparaître en un instant tous les préparatifs du sultan.

Pour célébrer cet événement, et rendre hommage aux vertus de Lella-Khamsia, les Aïssaoua donnent la représentation fréquente de son acte d'héroïsme sur les principaux marchés de l'Algérie. Voici comment ils procèdent :

Un tambour de basque et une flûte en roseau forment un orchestre qui joue, sur une mesure très-accelérée, un air sauvage et barbare. Une sorte d'inspirée, visage découvert, tête nue, cheveux épars, représente Lella Khamsia. Elle prend dans ses mains des couleuvres et des serpens, les agite devant le public, les place dans sa bouche et autour de son cou, en faisant mille contorsions; mais aussitôt qu'une foule assez considérable s'est formée, les exercices s'arrêtent, et un ou plusieurs Aïssaoua se mettent à chanter, à haranguer, racontant ce qu'ils savent des nouvelles les plus récentes des pays d'où ils viennent. Puis, par intervalle, les jongleries et les chants reparaissent, et la comédie se trouve jouée.

Quelquefois ces mêmes Aïssaoua traînent à leur

suite des lions apprivoisés qui, disent-ils, ont été fascinés par l'influence de Sidi Aïssa.

On assure que les descendants en ligne directe de Lella Khamsia viennent au monde velus comme des lions, et qu'à l'approche de la fête du Maouled, on est obligé de les enchaîner pendant quarante jours dans la mosquée de Sidi Aïssa. Sans cette précaution, ils se jettent sur les hommes qu'ils rencontrent, et les déchirent à belles dents. Pendant tout le temps qu'ils sont enchaînés, on peut les approcher sans crainte; ils ne seraient méchants que s'ils étaient mis en liberté hors du lieu sacré qui leur sert de prison.

Il en existe deux actuellement : l'un est réputé avoir dévoré sa fille; quelques-uns prétendent qu'il ne l'a pas mangée, mais qu'en lui adressant la parole, sa voix rauque, dure, effrayante comme celle du lion, fit tellement peur à la pauvre petite, qu'elle tomba morte.

L'éloignement seul peut avoir donné crédit à une croyance aussi absurde, puisqu'il est facile de vérifier le fait sur les lieux mêmes. Du reste, il est probable qu'elle n'est en faveur que dans les localités situées à de grandes distances de Meknès.

En remontant à la source de toutes ces superstitions, il est difficile de ne pas considérer

Sidi Aïssa comme un habile jongleur, un grand prestidigitateur, qui a su en imposer au public par son adresse, et qui cumulait sans doute le talent de comédien avec celui de montreur d'animaux. L'histoire tout entière de Sidi Aïssa repose sur des tours de force ou des escamotages. La légende de *la hache et de la pièce de monnaie* de Ben-Erraouil, présente elle-même un fait d'adresse. En effet, l'habile Aïssa, pour donner sa leçon de morale au pêcheur repentant, a très-adroitement changé la pièce dans ses mains sans qu'il s'en soit aperçu. Ce qui corrobore l'opinion que nous exprimons ici sur Sidi Aïssa, c'est que tous les montreurs d'animaux, tous les faiseurs de tours de force ou d'adresse qui parcourent les villes et figurent sur les marchés, appartiennent à l'ordre des Aïssaoua. Sidi Aïssa aura sans doute formé des élèves, et ce sont leurs descendants qui exploitent encore l'Algérie.

Quoi qu'il en soit de l'origine de la secte d'Aïssa, il est certain que tout ce que nous en avons raconté, est, chez les Musulmans de l'Algérie, devenu article de foi, et que toute croyance doit être respectée.

Une prudente et sage persuasion, ayant pour base première l'instruction des masses, finira seule

par triompher de ces erreurs, qui doivent encore subsister long-temps. La superstition s'impose facilement aux esprits paresseux, et ils sont en grand nombre : elle s'adopte sans examen, sans réflexion ; elle n'atteint cependant les gigantesques proportions où nous la voyons en Afrique qu'en raison de l'extrême ignorance qui s'ajoute à la paresse d'esprit. Cette ignorance a sa principale source dans le principe qui défend expressément la discussion en matière religieuse. Or, comme chez les Musulmans toutes les superstitions sont rapportées à la religion et en sont une des parties, il en résulte que les attaquer constitue une agression envers leurs idées religieuses : ce dont nous devons bien nous garder.

Nous avons d'ailleurs des motifs d'être indulgens pour tous ces travers d'esprit, si nous voulons réfléchir que nous possédions encore, il y a deux ans, à Paris, au foyer des lumières, au centre des arts et des sciences, au lieu où la civilisation dit avoir planté son plus glorieux étendard, le cabinet de Mademoiselle Lenormand. Là des personnes, très-souvent sérieuses, quelquefois curieuses, allaient se faire dévoiler l'avenir qui leur était réservé. Qui n'a pas entendu des gens, réputés hommes de sens, dire

sérieusement qu'elle avait prédit le sceptre à Napoléon ? Ils ajoutent que le héros, entré chez la pythonisse en incrédule, en est sorti convaincu de sa puissance divinatrice. Pourquoi non ? C'est bien, assurent d'autres personnes, une vieille mulâtresse qui prédit à Joséphine qu'elle devait monter sur le trône. L'orgueil de l'homme est tel, qu'il ne veut pas qu'aucun événement survienne sans une sorte de permission de sa part. Il reconnaît jusqu'à la dernière évidence qu'il ne peut disposer en maître de l'avenir, mais il veut alors que tout ce qui nous arrive ait été prévu et prédit par lui.

Mais revenons aux Aïssaoua. On dit que dans la mosquée de Sidi Aïssa, à l'approche de la fête dite Maouled, les cérémonies les plus atroces ont lieu. Les fidèles amènent des chameaux, des bœufs, des moutons, des chèvres, des poulets et des pigeons qu'ils immolent et dépècent ensuite. Chaque espèce de viande est placée, avec le sang, la peau et les os des animaux dans une fosse qui lui est destinée. Après ce sacrifice, les Aïssaoua commencent leurs danses frénétiques ; ils s'exaltent peu à peu, et lorsque, exténués de fatigue, ils sont pressés par la faim, ils se précipitent sur ces morceaux sanglans et les dévorent.

On est obligé de croire, ainsi que le disent les gens qui nous ont communiqué ces renseignements, que Dieu donne aux Aïssaoua la force nécessaire pour opérer ensuite la digestion de cet horrible festin.

Dans le Maroc, les Aïssaoua sont très-nombreux ; il s'en trouve aussi un assez grand nombre dans la province d'Oran. Il existe, entre autres, au nord de Takdemt, dans le pays des Flita, une zaouïa très-importante du nom de Sidi Mhammet-ben-Aïssa. Les marabouts, maîtres de cette zaouïa, exercent une grande influence sur les Flita ; c'est par eux que ces derniers ont toujours été en relation avec l'émir. Les Aïssaoua qui courent les marchés sont, comme nous l'avons dit, les principaux colporteurs de nouvelles de l'Algérie.

Il y a quelques Aïssaoua, mais en petit nombre, dans Alger ; à Constantine, ils sont à peine cinquante. Tunis compte beaucoup de sectateurs d'Aïssa, et les fêtes qu'ils donnent aux approches de l'anniversaire de la naissance du Prophète ne manquent pas, chaque année, d'exciter la curiosité publique. Ils promènent dans les rues, à cette époque, des hommes enchaînés, presque nus, ayant de longs cheveux qui rendent leur aspect

repoussant. On les entoure de drapeaux et de guirlandes, et l'on parcourt ainsi la ville en poussant des cris. Si, dans cet instant, des personnes étrangères à la religion musulmane se trouvaient sur le passage du cortège, elles courraient le risque d'être grossièrement insultées.

C'est le seul des ordres religieux qui fasse usage, dans ses cérémonies, du tambour de basque et des timbales. Les autres ordres chantent, mais n'ont pas d'instrumens.

Le khalifa actuel de l'ordre des Aïssaoua, comme celui des khouan de Mouleï Taïeb, réside au Maroc : il demeure à Meknès. Nous ignorons son nom.

IV.

SIDI MHAMMET-BEN-ABD-ER-RAHMAN ET SES KHOUAN.

Sidi Mhammet-Ben-Abd-er-Rahman (1) est originaire d'Alger, où il vivait sous le règne de Moustafa-Pacha. Quelque temps avant sa mort,

(1) Cette forme de mot commençant par *Abd* et qui se répète si souvent est extrêmement usitée parmi les Arabes. La Divinité chez les Musulmans a quatre-vingt-dix-neuf noms, qui sont ses attributs : ainsi, le mot *Rahman*, employé ici, signifie *Clément* ; *Abd* veut dire *Serviteur*, et le mot *Abd-er-Rahman* doit se traduire par *Serviteur du Clément*. *Abd-el-Kader* signifie *Serviteur du Fort* ; *Abd-er-Rahim*, *Serviteur du Miséricordieux*, et ainsi des autres. Tous ces mots ont donc au fond le même sens que *Abd-Allah*, *Serviteur de Dieu*.

il quitta sa ville natale, nous ne savons pour quel motif, et se rendit dans la montagne du Djerdjera avec toute sa famille. Il n'y vécut que six mois environ. La veille de sa mort, il réunit ses frères, et leur dit : « Mes enfans, je sens que ma vie est prête à s'éteindre; celui qui m'a créé me rappelle à lui; demain j'aurai cessé de vivre, et, je vous ai mandés pour vous dire ce que j'attends et ce que j'espère de vous. J'institue pour mon successeur l'homme qui, pendant ma vie, m'a témoigné un dévouement sans bornes. Sidi Mhammet-Ben-Aïssa sera votre chef après moi. Montrez-lui cette déférence que vous avez eue pour moi, écoutez ses avis, exécutez ses ordres : c'est un homme de bien. »

Ce Sidi Mhammet était depuis long-temps déjà au service de Ben-Abd-er-Rahman, et poussait le respect envers lui à un degré qui serait difficilement compris par nous. Il avait l'habitude de nettoyer lui-même l'écurie où la mule de son maître était placée, et se servait de son bernous pour jeter au loin les immondices qui provenaient de ce nettoyage. Ces soins pour son maître, unis à une grande piété, lui avaient attiré ses faveurs, et lui valurent d'être nommé au poste de khalifa.

Ben-Abd-er-Rahman mourut en effet le jour qu'il avait annoncé, et fut enterré par les soins de tous les frères qu'il avait formés chez les Kabiles.

Trois jours après ce triste événement, les khouan d'Alger apprirent la mort de leur chef et se désolèrent en pensant que son corps reposait loin d'eux dans les montagnes des Kabiles. Ils tinrent alors conseil sur les moyens à employer pour se saisir de la dépouille mortelle de Ben-Abd-er-Rahman. Persuadés que nulle prière, nulle demande n'obtiendra cette concession des montagnards, et, trop faibles pour l'exiger par la force, ils résolurent d'employer la ruse. Ils décidèrent qu'ils se partageraient en trois petites bandes : l'une irait pendant la nuit se cacher dans la montagne à proximité du lieu de la sépulture, tandis que les deux autres se présenteraient dans les deux principaux douars comme députés par leurs frères d'Alger. Leur but était de détourner ainsi l'attention des Kabiles en leur témoignant la tristesse, le chagrin et les regrets que la perte de leur cheikh leur faisait éprouver. Ils devaient aussi aller prier sur le tombeau du saint marabout, se gardant bien de laisser entrevoir qu'ils désirassent posséder son corps.

Tout se passa comme il avait été convenu. Deux fractions restèrent dans les douars de leurs frères, et pendant la nuit qui suivit leur arrivée, la troisième fraction sortit de sa retraite, ouvrit le cercueil de Ben-Abd-er-Rahman, chargea son corps sur un mulet, et partit en toute hâte pour Alger.

A la pointe du jour, on vint prévenir les Kabiles qu'on avait violé la demeure du pieux marabout, et que ses restes avaient été enlevés. Aussitôt ils s'enflamment et adressent d'amers reproches aux Algériens sur l'inconcevable conduite qu'ils viennent de tenir. « Comment, répondent ceux-ci, pouvez-vous soupçonner notre bonne foi dans le triste devoir que nous sommes venus remplir ici? Qui de nous peut avoir commis une action aussi blâmable? Depuis hier nous n'avons quitté vos gourbis que pour aller unir nos larmes et nos prières aux vôtres sur le tombeau de notre cheikh. Nous avons pris nos repas avec vous, et aucun d'entre nous ne s'est absenté de ces lieux. Les pierres et la terre qui recouvrent le cercueil ont été remuées, il est vrai, mais est-ce donc une preuve de notre culpabilité? Voyons ensemble ce qui est arrivé, et cherchons une autre cause qu'une sacrilège

profanation des restes d'un homme que nous vénérons tous. »

Les frères allèrent ensemble au tombeau du marabout; on enleva la terre, qui recouvrait le cercueil et quel ne fut pas l'étonnement des Algériens d'y trouver intact le corps de Ben-Abd-er-Rahman.

Pendant ce temps, la fraction qui avait ravi à la montagne cette précieuse dépouille, avait vaincu tous les obstacles et s'était rendue rapidement à Alger. Là, elle inhuma le marabout avec de grandes cérémonies. La nouvelle du prodige qui venait d'avoir lieu parvint bientôt aux oreilles de Moustafa-Pacha, qui fit aussitôt élever une mosquée et une koubba où reposent les cendres de Ben-Abd-er-Rahman (1).

Les musulmans, pour expliquer ce fait si surprenant, disent que Dieu ne voulant pas laisser naître une collision entre frères, et en même

(1) Cette mosquée n'est pas celle qui se trouve près de la porte Bab-el-Ouad, mais celle bâtie non loin d'Alger, en un lieu nommé El-Hamma, près de Kouba. Il serait même possible que ce nom de Kouba eût été donné, à cause de cette mosquée, à la localité près de laquelle elle fut bâtie. La mosquée de Bab-el-Ouad, une des plus

temps pour satisfaire les désirs de tous les vrais croyans avait permis que le corps du pieux Ben-Abd-er-Rahman fût multiplié.

Depuis cette époque, le marabout a reçu le surnom de *Bou Kobarin* (Père des deux Tombeaux).

Le khalifa actuel des khouan de Ben-Abd-er-Rahman se nomme Sidi El-Hadj-Béchir. Sa nomination excita chez les Kabiles de très-vives dissensions. Hadj-Béchir est Marocain. Sa qualité d'étranger parut à beaucoup de Kabiles un motif suffisant pour repousser sa candidature, et ils ne voulurent pas le reconnaître pour khalifa. D'autres, plus sages, disaient que tous les hommes, de quelque pays qu'ils fussent, pouvaient prendre la voie ouverte par le cheikh Ben-Abd-er-Rahman; ils répétaient que les musulmans ne forment qu'une famille, quels que soient d'ailleurs les intérêts divers des pouvoirs temporels qui les régissent. Ils concluaient enfin à ce que

jolies d'Alger, porte le nom de Sidi Abd-er-Rahman Talebi, elle a même encore pour oukil (gardien), un ancien bey de Constantine nommé Bou-Chéttabia. Singulière destinée! Quitter le pouvoir souverain pour venir terminer ses jours en veillant à l'entretien d'une mosquée!

Hadj-Béchir fût reconnu pour leur chef, puisqu'il avait été désigné par le khalifa mourant comme devant lui succéder, et qu'il avait ainsi obtenu loyalement cette dignité. Les opposans tinrent bon; les discussions devinrent des querelles, les querelles devinrent des batailles.

En apprenant ce qui se passait chez les Kabiles, Hadj-Abd-el-Kader, l'émir, le fameux émire, celui qui, dans ce moment, nous fait encore la guerre, résolut de se rendre dans la montagne pour essayer de mettre un terme aux scissions fâcheuses qui déchiraient un ordre auquel il appartient lui-même. Ami intime d'Hadj-Béchir, il vint au milieu des Kabiles, pour affermir l'autorité du khalifa de l'ordre de Ben-Abd-er-Rahman. Un autre motif l'avait aussi attiré; l'affaire d'Hadj-Béchir était, dans son esprit, tout-à-fait secondaire. Il voulait soulever la montagne et lancer ses habitans contre nous. Il reconnut bientôt que les farouches montagnards du Djerdjera étaient peu sensibles à ses promesses et à ses offres; qu'ils avaient compris que s'adjoindre à lui pour la guerre, c'était une sorte de reconnaissance de sa souveraineté, tandis qu'ils aimaient mieux vivre indépendans dans leurs âpres retraites. N'ayant aucune chance de faire réussir ses

projets, voyant aussi que la majorité des Kabiles était opposée à son ami Hadj-Béchir, Abd-el-Kader l'emmena avec lui.

Depuis ce jour, la mosquée et la zaouïa du saint marabout devinrent désertes, aucune offrande n'arrivait plus, aucune action régulatrice ne se faisait sentir. Les biens habous (1) de la mosquée n'avaient plus de bras pour les faire valoir; les fruits des jardins se perdaient: l'hospitalité ne s'exerçait plus comme cela eût dû avoir lieu. Rien ne pouvait porter remède au mal, si ce n'était la nomination d'un khalifa. Lella Khe-didja, femme du khalifa Sidi Ali-Ben-Aïssa, mort il y a environ quinze ans, vivait encore et n'avait pas cessé d'habiter la zaouïa. Elle écrivit à Hadj-Abd-el-Kader quel était l'état des choses, le pria de laisser revenir Hadj-Béchir; elle l'assurait que les Kabiles, honteux de l'oubli dans lequel languissait la mosquée du cheikh et re-

(1) On nomme *habous* des propriétés immobilières qui ont été léguées à certaines mosquées et dont les revenus servent à leur entretien. Les descendans des donateurs conservent cependant certains droits sur ces biens, tels que celui d'être préféré à tout autre locataire dans un cas de location.

pentans des dissensions qui les avaient agités, désiraient vivement son retour. Hadj-Béchir reparut dans la montagne, et fut réinstallé dans son poste de khalifa.

Les frères de Ben-Abd-er-Rahman sont très-nombreux en Algérie; on les rencontre partout. Dans la province de Constantine, ils atteignent un chiffre au moins aussi élevé que les khouan de Mouleï Taïeb: ils sont plus de douze cents dans la ville.

Les khouan de Ben-Abd-er-Rahman nous ont souvent été représentés comme très-fanatiques; ils paraissent, en effet, montrer en général plus d'éloignement pour les Français que les khouan des autres ordres. Il est, dès lors, facile de concevoir toute l'attention qu'ils ont dû apporter à la longue lutte qui s'est engagée entre nous et leur frère Abd-el-Kader. On comprend l'intérêt qu'ils doivent lui témoigner encore aujourd'hui, au moment où, plus fervent que jamais, il vient de nouveau exposer sa vie en attaquant les chrétiens. L'amitié qui unit l'émir au khalifa Hadj-Béchir ne laisse aucun doute sur les dispositions hostiles de ce dernier, et, par suite, sur l'influence contraire à nos intérêts, qu'il a dû sans cesse exercer sur ses frères.

Il est en outre certain que les frères de Ben-

tal.
sieurs
bre à
meur
Ch.
pou
quer
pou
le drap
enfants
le dé
des ch
et se c
du lin
man.
Le p
était Si
de la cor
rahma
Né e.
Aziz hab
où il a
rand.
man-l.
ration, il
rand
tion
di

Abd-er-Rahman ont, dans les guerres des dernières années, fourni à Abd-el-Kader des secours en hommes et argent.

L'ordre de Ben-Abd-er-Rahman est réellement l'ordre national de l'Algérie. C'est dans son sein qu'il a pris naissance, c'est un homme d'Alger qui l'a fondé. Qui sait si ce motif n'a pas déterminé le fils de Mahi-ed-Din à le préférer à tout autre. Bien jeune encore, il rêvait le rétablissement de la nationalité arabe, il songeait déjà aux moyens de vaincre les ennemis nouveaux qui avaient envahi sa patrie; il voulut donc se réserver le plus de ressources possibles pour atteindre son but ambitieux. L'ordre de Ben-Abd-er-Rahman unit sous une même bannière religieuse les Kabiles et les Arabes; c'est le seul lien commun qui existe entre ces deux races toujours divisées par la politique, et qui n'ont jamais eu un maître unique. Eh bien! Abd-el-Kader avait compris que choisir de préférence cet ordre religieux, c'était s'attirer les sympathies des deux races, c'était le premier et le plus naturel des moyens de s'immiscer dans leurs affaires. Il pouvait croire alors qu'en les réunissant dans un seul faisceau au nom d'une croyance commune, il les ferait marcher ensemble pour combattre l'infidèle.

Abd-el-Kader ignorait alors que, chez le Kabile, l'amour de la patrie est un sentiment qui domine les idées religieuses elles-mêmes. Nous aurons néanmoins raison d'empêcher qu'il ne tente de nouveaux essais pour détacher les Kabiles de leurs montagnes.

Disons cependant que nous connaissons particulièrement des frères de Ben-Abd-er-Rahman, qui ont donné à la France et aux Français, avec lesquels ils sont en relations, des preuves d'un dévouement incontestable.

Les khouan de Ben Abd-er-Rahman doivent réciter la formule : *La ilah illa Allah, Mohammed rassoul Allah!* trois mille fois par jour, davantage s'ils le peuvent.

Sidi Ioussef-Hansali vint de l'ouest de Sétif (1), du côté de Zammoura (2). Nous n'avons pu découvrir avec précision, malgré tous nos efforts, de quel lieu il était originaire. Il s'établit dans la partie du Djebel-Chettaba, désignée sous le nom spécial de Djebel-Zouaoui, et qui depuis a été habitée par tous les khalifa qui lui ont succédé. Ces khalifa ont été dans l'ordre suivant : 1° Sidi Sâadoun; 2° Sidi Mâamer, enterré sur le territoire de la tribu des Telaghma (3); 3° Sidi Hamet-ez-Zouaoui, marabout extrêmement célèbre dans la province de Constantine, qui vivait du temps de Salah-Bey (4), aux volontés duquel il résista

(1) *Sétif*, l'ancienne *Sitifts*, capitale de la Mauritanie sitifiennne. Cette ville est située à 30 lieues environ à l'ouest de Constantine. Elle fut occupée en 1838 par M. le lieutenant-général baron de Galbois.

(2) *Zammoura*, petite ville kabyle, placée à peu près à la moitié de la distance qui sépare Constantine d'Alger. Elle est bâtie sur les contreforts sud des montagnes de la Kabilie.

(3) *Telaghma*, nom d'une tribu située à 8 lieues environ au S.-O. de Constantine.

(4) *Salah-Bey* est, sans contredit, le plus recommandable de tous les beys qui ont régné sur Constantine. C'est à lui que l'on doit l'organisation de la province

souvent; il a été enterré sur le Djebel-Zouaoui, et c'est lui-même qui désigna la place où il voulait reposer après sa mort; 4° Sidi Hammo-ez-Zouaoui, fils du précédent. Ce dernier est actuellement en fonctions.

La maison du cheikh Ez-Zouaoui était, du

sur des bases solides. Il régularisa les droits du gouvernement, la perception des impôts et l'administration des tribus. Salah-Bey régla lui-même dans les villes du Ziban, les droits de chaque propriétaire à la jouissance de l'eau pour les irrigations; il fit aussi établir les *daftar*, ou registres sur lesquels le nombre des dattiers de chaque oasis était inscrit. Ces contrôles étaient la base d'après laquelle les villes payaient les redevances à l'État; ils ont été en usage jusqu'au moment où les Français ont fait de nouveaux recensements pour répartir plus également les charges et les remettre en harmonie avec les intérêts que le temps avait déplacés. Ce fut encore Salah-Bey qui fit construire à Constantine le beau pont connu sous le nom d'*El-Cantara*. Il eut aussi l'idée de faire arriver en ville les eaux d'une fontaine voisine; mais une conception aussi belle ne pouvait être comprise par l'ignorance des pachas d'Alger. On conclut que Salah-Bey voulait se rendre indépendant; il fut déposé, et un autre bey envoyé à sa place. Salah-Bey, qui avait exercé le pouvoir pendant une période de vingt-cinq ans environ, ne put supporter la position de simple citoyen dans une ville si long-temps soumise à sa volonté; il fit assassiner celui

temps des beys, un lieu de refuge qu'aucun de ces souverains n'aurait osé violer. Tous ceux qui s'y retiraient, accueillis par le marabout, recevaient d'abord une généreuse hospitalité, et plus tard trouvaient le pardon de leurs fautes dans sa puissante intercession. Cette maison est encore une école très-connue où beaucoup de tolba (1) vont compléter leur instruction, et apprennent aux enfans à lire et à écrire.

Les khouan Hansala doivent réciter chaque jour un verset du Koran qui a été choisi par Sidi Ioussef-Hansali; ils sont tenus de le dire vingt fois à l'açeur (2) (trois heures après midi), et

qui lui avait succédé, et se proclama de nouveau souverain de la province. Le pacha d'Alger envoya aussitôt l'ordre de le mettre à mort, et Salah-Bey fut étranglé. C'est à partir de cette époque seulement que nous voyons presque tous les beys de Constantine périr misérablement. Les pachas, pour éviter des révolutions analogues à celle qu'avait faite Salah-Bey, ne destituaient plus les souverains de Constantine; ils les faisaient assassiner.

(1) *Tolba*, au singulier *taleb*, veut dire un homme sachant lire et écrire ou se destinant à l'enseignement. On nomme *Taleb-el Eulem* ou *Euléma* les hommes qui ont étudié les sciences, le droit musulman, la grammaire, un peu de calcul, de géographie, etc.

(2) *El-Açeur*. — Pour connaître les momens où ils

vingt-et-une fois à l'heure du maghreb (coucher du soleil). Ils doivent en outre faire suivre chacune de ces trois prières de l'invocation : *O Dieu! le salut sur notre Seigneur et maître Mohammed, et salut!* répétée deux cents fois.

Le cheikh Sidi Ioussef-Hansali et Sidi Hamet-*ez-Zouaoui* ont fait plusieurs miracles; mais ceux qui sont parvenus à notre connaissance ne sont pas assez intéressans pour mériter d'être rapportés.

Sidi Bel-Kassem-bou-Hadjar, le plus célèbre et le plus vénéré des marabouts de la province de Constantine, actuellement existans, est de l'ordre des Hansala.

doivent faire leurs prières, les musulmans d'Algérie divisent ainsi la journée : ils nomment le point du jour, *El-Fedjar*; midi, *Ed-Dohor*; trois ou quatre heures, *El-Açeur*; le coucher du soleil, *El-Maghreb*; huit ou neuf heures du soir, *El-Echa*.

SIDI HAMET-TSIDJANI ET SES KHOUAN.

L'ordre des khouan Tsidjani (1) est le plus récent de tous les ordres de l'Algérie. Il fut fondé par le marabout dont il porte le nom et qui était un des hommes les plus importants d'Aïn-Madhi (2). Sidi Hamet-Tsidjani, par la générosité

(1) *Tsidjani* et *Tedjini* sont deux formes différentes du même nom. La première est usitée dans l'Est, la seconde dans l'Ouest, et désigne le chef de la famille qui gouverne la ville et le territoire dépendant d'Aïn-Madhi. La famille est connue sous le nom collectif de *Tedjed-jena*.

(2) *Aïn-Madhi*, ville du Sahara algérien, située au sud du Djebel-Amour, à environ 80 lieues S. S. O. d'Alger.

de ses actes, par la bienveillante hospitalité qu'il exerçait à l'égard de ceux qui l'approchaient, par sa sagesse et sa piété, vit grandir son influence et porta bientôt ombrage au gouvernement d'Alger. Les Turcs, craignant pour un pouvoir fondé sur la terreur bien plus que sur les bases solides de la justice et de la modération, pensèrent que la renommée et la popularité croissantes du marabout pourraient bien lui donner un jour l'envie, peut-être la force, de les renverser; ils rassemblèrent donc une armée nombreuse et marchèrent contre Aïn-Madhi (1), résidence de Sidi Hamet-Tsidjani.

La ville se prépara pour une vigoureuse résistance; excités par les prédications de leur chef, les habitans d'Aïn-Madhi firent des prodiges de valeur. Sidi Hamet leur avait promis que la protection divine se manifesterait en leur faveur, en empêchant la poudre de l'ennemi de s'enflammer,

(1) La relation historique des diverses expéditions des Turcs contre Aïn-Madhi se trouve dans l'ouvrage de M. Walsin-Esterhazy. Il en est aussi fait mention dans le *Sahara algérien* de M. le colonel Daumas. Nous conservons ici les faits tels qu'ils nous ont été exposés par les frères de cet ordre, et tels qu'ils sont racontés dans la province de l'Est.

tandis que leurs armes produiraient de désastreux résultats dans les rangs des agresseurs.

Les Turcs arrivèrent devant la ville et mirent leurs canons en batterie contre ses murailles, mais lorsqu'on voulut y mettre le feu, ils ne partirent pas; la poudre sortait en fumée par la lumière. Les habitans d'Aïn-Madhi, témoins de l'impuissance de l'ennemi, se précipitèrent sur lui, le mirent en fuite, lui tuèrent environ six cents hommes, prirent son camp et de plus mirent à mort un grand nombre de prisonniers.

Lorsque les débris de cette armée arrivèrent à Alger, le pacha entra dans une violente colère; il fit saisir et pendre aussitôt le mokaddem des khouan Tsidjani. Les frères de cet ordre, effrayés, n'osèrent plus aller à la mosquée et restèrent chez eux, dans la crainte d'éprouver le même sort que leur chef.

Peu de temps après cet acte de basse vengeance, le pacha eut un songe dans lequel il lui sembla qu'il avait été transformé en femme. Épouvanté et comprenant qu'une telle métamorphose lui enlevait un trône qu'un homme seulement pouvait occuper, il jette les yeux autour de lui et voit un fantôme debout près de son lit: « Qui es-tu, s'écrie le pacha, toi qui sembles présider à ma

honte? D'où vient que moi, pacha d'Alger, je suis changé en femme? Qu'ai-je fait pour mériter un semblable châtement? » Le fantôme répondit : « Te rappelles-tu, Sidi Hamet-Tsidjani? Eh bien ! ce marabout que tu abhorres, c'est moi. Tu as envoyé contre moi une armée pour me faire une guerre injuste. Tu as voulu me faire périr ainsi que mes concitoyens, mais c'est au-dessus de ton pouvoir; tu as aussi fait tuer le mokaddem que j'avais nommé à Alger, et assouvi ta rage sur cette innocente victime; tu as effrayé tous mes frères, qui depuis ce jour ont cessé d'aller prier; et tu me demandes pourquoi la main de Dieu s'est appesantie sur toi. C'est à ma demande, c'est à mon ardente prière que le ciel a permis la punition de tes crimes, et que tu es devenu femme. Il est encore temps de te repentir et d'obtenir le pardon de tes fautes; mais je t'annonce solennellement que si tu ne laisses pas mes frères se réunir dans leur mosquée comme ils avaient l'habitude de le faire, si tu ne leur permets pas de prier Dieu à leur gré, tu resteras toujours dans cet état. »

Le pacha promit de protéger à l'avenir les frères de Tsidjani, et aussitôt il redevint homme. Il se réveilla bientôt, l'esprit troublé par la terrible menace qu'il venait d'entendre et envoya des émis-

saires à la recherche de tous les khouan de Sidi Hamet, les rassura par tous les moyens en son pouvoir, leur fit donner cinq bœufs, décora leur mosquée avec des nattes et des tapis, donna des cierges pour éclairer leurs réunions, enfin leur prouva qu'ils n'avaient plus rien à craindre.

Le pacha envoya aussi des gens à Aïn-Madhi offrir des cadeaux à Sidi Hamet. Il lui fit présent de vêtemens pour ses femmes et ses enfans, lui donna des essences de rose, de jasmin et d'autres parfums, des chapelets, des bernous de prix. Il alla jusqu'à s'humilier devant le marabout, en lui faisant écrire : « Je suis ton serviteur, tu seras désormais libre de faire tout ce que tu voudras. J'ai rétabli tes frères dans leur mosquée, et ma protection ne les quittera plus. »

Sidi Hamet se réjouit beaucoup de cette heureuse nouvelle, et nomma un autre mokaddem dans Alger, et ne cessa depuis d'être en relation d'amitié avec le pacha.

Quelques années après, Sidi Hamet-Tsidjani se rendit à Fez pour y fixer sa résidence. Le sultan de cette ville et les Euléma, connaissant sa sainteté et le pouvoir que Dieu lui avait donné, le virent arriver avec jalousie. L'empereur réunit les hommes savans du pays, et leur ordonna d'aller

trouver Sidi Hamet, de lui faire subir une sorte d'examen pour s'assurer si vraiment il était homme de science et grand marabout.

Les Euléma se rendirent chez Sidi Hamet, cachant, sous le masque de l'amitié, la pensée hostile de trouver en lui un homme ordinaire, et de le faire chasser comme imposteur. A peine furent-ils en sa présence que l'air noble et vénérable du marabout exerça sur eux un ascendant tel, qu'ils ne purent articuler que des mots de politesse. Au lieu de l'interroger et de commencer une conversation avec lui, ils s'inclinèrent et lui dirent : « Seigneur, tu es notre maître, nous reconnaissons ta supériorité sur nous. »

Sidi Hamet, qui n'ignorait pas le but de la visite qui lui était faite et voyant dans quel embarras ses hôtes se trouvaient, leur dit avec bonté : « Je ne suis rien par moi-même ; c'est avec l'aide de celui qui sait tout que j'ai pu acquérir de la science. Si quelqu'un parmi vous veut s'entretenir avec moi sur des sujets que l'Éternel a permis à l'esprit humain de connaître, qu'il élève la voix et je ferai mes efforts pour répondre. — A quoi bon, seigneur, répliquèrent les savans de Fez, te parler de choses que tu sais mieux que nous ; tu es l'élu de Dieu, il a déposé

dans ton cœur beaucoup de secrets qu'il refuse à d'autres hommes. »

Honteux d'une démarche, dont la bienveillance de Sidi Hamet faisait encore ressortir la méchante intention, les Euléma retournèrent auprès du sultan et lui dirent : « Sidi Hamet est réellement un grand homme ; ses oreilles ont plus entendu que les nôtres, ses yeux ont vu ce que nous n'avons jamais aperçu ; son esprit a reçu les inspirations divines. Hamet-Tsidjani est un saint et un grand marabout. »

Le sultan se rendit aussitôt auprès de Sidi Hamet, s'entretint longuement avec lui, charmé par la profondeur de sa science, la sagesse de ses paroles, et la dignité de ses pensées. « La maison que tu habites, dit le sultan avant de le quitter, ne convient point à un homme comme toi, elle est trop petite, et je veux t'en donner une autre. » Il tint en effet sa promesse et, peu de jours après, il fit présent au marabout d'une grande et belle habitation. Il y ajouta des nègres et des négresses pour le servir, des terres pour ses cultures, et, enfin, il fit bâtir une mosquée à laquelle il donna le nom de Sidi Hamet-Tsidjani.

Le sultan concéda, de plus, au célèbre marabout le droit de rendre lui-même la justice aux

gens de sa maison et défendit, s'ils commettaient des fautes, de porter plainte aux kadhi contre les personnes appartenant à Sidi Hamet, ou de les traduire devant un tribunal quelconque ; la plainte devait toujours être faite à Sidi Hamet lui-même.

A ce sujet, on raconte qu'un des domestiques nègres du marabout tua un jour un homme dans la rue et fut saisi par les témoins du meurtre, qui le conduisirent devant son maître. C'était un vendredi, et Sidi Hamet venait de monter sa mule pour se rendre à la mosquée. Il s'arrête un instant, reçoit la déposition des plaignans, puis, tournant ses yeux vers son esclave, prononce ce peu de mots : « Celui qui a tué doit périr. » Le nègre aussitôt tomba mort, foudroyé par le regard du marabout.

Sidi Hamet-Tsidjani mourut à Fez, il y a quarante-neuf ans seulement. On lui bâtit, pour recouvrir sa tombe, une goubba magnifique ornée de lampes, de drapeaux, de voiles de soie et d'autres objets de luxe.

Son fils, après sa mort, revint à Aïn-Madhi, sa patrie, et y fut nommé sultan par la population, pleine encore du souvenir des vertus de son père.

Sidi Hamet, avant sa mort, institua pour khalifa des Khouan Tsidjani, Sidi Hadj-Ali, de Temassin (1). Ce grand marabout, mort dans le courant de l'année 1844, fut honoré de l'amitié et de l'estime du bey de Tunis, comme son prédécesseur l'avait été de celles du sultan de Fez. Hassein, bey de Tunis, qui régnait avant le bey actuel, a fait environ 80,000 francs de dépenses, pour lui construire, à Temassin, une mosquée, un four et une maison de bains.

Sidi Hadj-Ali était extrêmement riche ; mais tout ce qu'il possédait, était employé à faire de bonnes œuvres et à exercer l'hospitalité. Il avait, dit-on, à son service trois cents négresses et cinq cents nègres esclaves.

Du vivant de Sidi Hadj-Ali, une discussion s'éleva entre les frères de Sidi Hamet-Tsidjani et ceux de Mouleï Taïeb qui habitaient le Sahara,

(1) *Temassin*, ville du Sahara algérien, située à plus de 120 lieues au S. S. O. de Cons'tantine. Elle est très-rapprochée de la ville de Tougourt (8 à 10 lieues), avec laquelle elle a très-souvent été en guerre. La famille des Ben-Djellab, souverains de Tougourt, a tenté de s'en emparer à différentes époques, mais elle n'a jamais pu y parvenir.

au sujet de la possession d'une petite portion de territoire. Le marabout, informé des prétentions des uns et des autres, employa des moyens conciliateurs, engagea les deux partis à rester unis et à ne point allumer des haines pour un objet d'une aussi faible importance. Il valait mieux, disait-il, traiter avec calme et justice cette question que de recourir à la force. Pour lui, au nom des habitants de Temassin, il demandait un juge, se soumettant d'avance à la décision qu'il croirait devoir prononcer. Ce langage modéré ne changea point les dispositions des frères de Mouleï Taïeb, et ils ne tinrent pas compte des avis et des sages propositions de Sidi Hadj-Ali. Ils savaient que Ben-Djellab, père du cheikh actuel de Tougourt, avait élevé des prétentions sur Temassin et son territoire, et qu'il gardait un ressentiment profond des défaites qu'il avait éprouvées. Ils jugèrent donc le moment favorable pour lui faire partager leurs vues et adopter leur querelle, puis l'engager dans une guerre contre Temassin, dans l'espoir, si Ben-Djellab parvenait à conquérir la ville, de triompher eux-mêmes de leurs ennemis.

Ben-Djellab écouta favorablement la demande des frères de Mouleï Taïeb, réunit environ 6,000

hommes de cavalerie et d'infanterie, puis marcha sur Temassin dans l'intention de s'en emparer.

Prévenu de ces préparatifs, Sidi Hadj-Ali ordonna aux habitants de Temassin de le suivre, mais sans prendre d'armes avec eux; il les conviait seulement, disait-il, à se réjouir de la défaite de Ben-Djellab, dont les troupes allaient bientôt être, à leurs yeux, dispersées comme la poussière du désert. En effet, lorsque les gens de Tougourt arrivèrent auprès des jardins qui entourent la ville, chaque dattier, sur l'ordre d'Hadj-Ali, se mit à faire feu de lui-même, envoyant une grêle de balles contre les assaillans. L'audacieux Ben-Djellab fut obligé de prendre honteusement la fuite, abandonnant beaucoup de morts sur le terrain.

En lisant ce récit, on s'étonnera peut-être moins de la singularité merveilleuse de l'événement, que de la rapidité avec laquelle un fait contemporain a pu subir une transformation qui le rend absurde. Il est certain que Ben-Djellab a éprouvé des échecs devant Temassin; mais une explication naturelle de ses revers ne satisfait pas l'esprit d'un Arabe. Il suffit qu'un marabout, connu par sa piété, ait été mêlé à une querelle pour qu'aussitôt un miracle soit invoqué et rende compte de l'avantage remporté.

Mais laissons de côté les fantastiques productions des cerveaux africains, pour citer un fait qui à lui seul suffirait presque à prouver quel rôle immense peuvent jouer les chefs des congrégations religieuses.

L'an dernier, en 1844, à l'époque où S. A. R. Monseigneur le duc d'Aumale, alors commandant supérieur de la province de Constantine, dirigea sa colonne vers Biskra et les Ziban, tous les nomades du désert, les gens du Souf, du Djérid⁽¹⁾ et de Tougourt, allèrent trouver Hadj-Ali à Temassin, lui annoncèrent l'arrivée des Français, et lui demandèrent en même temps quelle conduite il fallait tenir. « Devaient-ils prendre les armes ou rester spectateurs paisibles de la prise de possession que le fils du sultan de France

(1) *Souf* et *Djérid*, noms de deux vastes territoires situés au sud des régences de Tunis et de la partie E. de la province de Constantine. Ils renferment des oasis nombreuses et des villes dont les habitans font de fort beaux tissus de laine, tels que bernous et haïks. Le Djérid est le pays qui, sur les cartes d'Afrique, est désigné par le nom de *Bilédulgerid*, ou pays des dattes. La vraie dénomination est *Beled-el-Djérid* (pays du Djérid). Le mot *Djérid* signifie *branche de dattier*. Le mot *souf* veut dire *laine*.

allait faire des diverses villes des Ziban? » Sidi Hadj-Ali leur répondit : « C'est Dieu qui a donné l'Algérie aux Français, et tous les outhan qui en dépendent ; c'est lui qui protège leur domination. Restez donc en paix, et ne faites pas *parler la poudre contre eux*. Dieu a changé ceux qui, jadis vos maîtres, n'avaient d'autre loi que l'oppression, d'autre règle que la violence ; qui sans cesse faisaient le mal et portaient le trouble avec eux. Laissez donc faire aux Français ce qu'ils veulent, car ils paraissent, quoique infidèles, avoir pris un chemin juste et sage qui doit faire fructifier le bien de tous. »

Cette parole de Sidi Hadj-Ali a suffi pour contenir plusieurs milliers d'hommes et pour décider à la paix leurs esprits incertains.

De nombreux renseignemens, pris dans l'intention de vérifier un fait aussi important, ne nous laissent aucun doute sur sa parfaite exactitude. Ce n'est pas ici une supposition plus ou moins vraisemblable, c'est un fait avéré qui démontre jusqu'à la dernière évidence quelle action les chefs de khouan peuvent exercer sur leurs frères. Quels que soient les motifs qui ont dicté la conduite de Sidi Hadj-Ali, nous constatons un résultat produit par sa volonté toute puissante. Sans les nombreuses et fréquentes

aggressions des Turcs contre Sidi Hamet-Tsidjani, le fondateur de l'ordre ; sans l'injuste guerre d'Abd-el-Kader contre son fils, peut-être eût-il tenu un langage opposé et lancé sur nous de nombreux combattans. Dans ce dernier cas, son influence comme chef n'eût pas été aussi bien prouvée à nos yeux qu'elle se trouve l'être par un acte pacificateur.

A la mort de Sidi Hadj-Ali, l'année dernière, le khalifa nommé fut Sidi Mohammed-Sghir-Ould-Sidi-Hamet-Tsidjani, qui commande Aïn-Madhi, et qui, au printemps 1844, a reçu la visite de quelques officiers français.

C'est contre Sidi Mohammed-Sghir que l'émir Hadj Abd-el-Kader alla porter la guerre en 1838, et c'est contre Aïn-Madhi qu'il consuma pendant neuf mois ses troupes et son argent. Cette guerre, qui rapprocha de nous Tsidjani, fut désastreuse pour l'émir, malgré la capitulation qui le rendit momentanément maître de la ville, après un long siège inutile. Les khouan de Sidi Hamet-Tsidjani ont vu dans cette attaque contre le fils du grand marabout, fondateur de leur ordre, une profanation des choses saintes, un profond mépris pour un nom célèbre; aussi disent-ils que les Français sont le bras dont Dieu se sert pour

punir l'insolence du fils de Mahi-ed-Din. Ils font remarquer que, depuis cette époque, sa fortune a toujours été décroissante et qu'il n'a dû qu'à de misérables surprises les faibles avantages qu'il a remportés sur eux : toutes les villes en son pouvoir lui ont successivement échappé ; enfin, il est allé chercher un asile sur une terre qui n'est pas sa patrie.

En présence d'une semblable manière de comprendre l'histoire, n'est-il pas utile de connaître comment les Arabes apprécient les événemens ? Les conséquences qu'ils en tirent, connues d'avance, ne peuvent-elles pas souvent diriger les actions des Français appelés à les commander ? Ne peut-on pas calculer ainsi les moyens à employer pour atteindre exactement le résultat que l'on s'est proposé ? Tenir compte de l'état moral des populations qu'on doit régir, est une loi trop sage pour qu'elle puisse être oubliée.

Au point de vue des frères de Sidi Hamet-Tsidjani, une grande nation qui réussit dans ses entreprises n'est qu'un instrument de la volonté divine pour punir l'injure faite à un homme ; son intelligence, sa fermeté, sa persévérance, ne sont comptées pour rien ; les trésors, le sang qu'elle verse, les chefs habiles qu'elle emploie n'y ont au-

eune part. Les Français n'ont été que le moyen employé par le souverain maître des hommes pour punir le chef coupable qui osa s'attaquer au fils d'un marabout vénéré.

Chez nous, personne n'eût songé à ramener ainsi aux mesquines proportions d'une vengeance particulière la mission que la Providence nous a chargés d'accomplir. Le rôle qu'elle a confié aux Français, c'est de réveiller sur le sol de l'Algérie la civilisation qui jadis y régnait et dont la trace est presque effacée. Que reste-t-il, en effet, de cette brillante Afrique romaine? De belles traditions et quelques ruines éparses sur un vaste terrain presque inhabité; quelques monumens respectés par le temps, et dont les inscriptions muettes, pendant douze siècles, ont enfin ouvert à des esprits capables de les comprendre, le livre du passé. Elles nous ont dit ce qu'avait été ce pays, indiquant ainsi le but à atteindre, et semblant demander à des chrétiens, à des hommes civilisés, de rendre à une terre dévastée cette splendeur que l'invasion barbare d'une horde de musulmans lui avait ravie depuis tant d'années.

Oui, cette terre doit briller encore, et la solution de cette grande question repose sur l'ac-

cord parfait des Français et des Arabes. Nous, qui sommes éclairés, faisons entrer comme données de ce problème social leurs idées et les nôtres. Descendons jusqu'à eux, puisqu'ils ne peuvent atteindre jusqu'à nous. Quelques concessions à leurs croyances ne détruiront pas les nôtres, et pourront aplanir bien des difficultés.

L'ordre de Sidi Hamet-Tsidjani compte environ cinq cents membres dans la ville de Constantine. Un grand nombre de nomades du Sahara et tous les habitans de Temassin en font partie. A la Mecque, à Fez, à Maroc, à Tunis, et généralement dans toute l'Afrique musulmane, on rencontre des frères de Sidi Hamet-Tsidjani.

Cet ordre possède quatre mosquées à Tunis, deux à Constantine, deux à Alger, une à Bône, etc.

La manière de prier des khouan Tsidjani consiste à dire le matin, cent fois de suite, les deux mots : *Dieu pardonne*; on les fait suivre de la prière cent fois répétée : *O Dieu! la prière sur notre seigneur Mohammed, qui a ouvert ce qui était fermé, qui a mis le sceau à ce qui a précédé, faisant triompher le droit par le droit. Il conduit dans une voie droite et élevée. Sa puissance et son pouvoir magnifiques sont basés sur le droit.* On dit ensuite cent fois la formule : *La*

ilah ulla Allah, Mohammed rassoul Allah. A trois heures après-midi, les khouan Tsidjani disent trente fois la première invocation, cinquante fois la deuxième, et cent fois la troisième.

Le soir, la prière est la même que celle du matin.

VII.

DERKAOUA.

Dans l'énumération des ordres religieux de l'Algérie qui sont connus sous le nom de Khouan, nous n'avons pas compris les Derkaoua, parce que si, dans son origine, cette association d'hommes a présenté de nombreuses analogies avec les Khouan, elle nous paraît aujourd'hui en différer essentiellement. Toutefois, les points de contact entre les Derkaoua et les Khouan sont tels, que nous n'avons pas cru devoir faire l'historique des uns sans mettre aussi sous les yeux de nos lecteurs

les renseignemens que nous avons recueillis sur les autres.

Primitivement, les Derkaoua ne devaient être, suivant toute probabilité, qu'un ordre purement religieux; plus tard, dans les provinces algériennes, et peut-être parce que cette contrée de l'Islamisme a toujours été soumise à des maîtres étrangers, cet ordre religieux s'est transformé en une sorte de corps politique. Cet exemple de transformation est encore une raison de plus pour que nous surveillions attentivement les ordres de Khouan; car, en présence de dominateurs chrétiens, chacun d'eux pourrait également modifier ses statuts et devenir aussi un corps politique. Ces considérations nous faisaient un devoir de faire connaître les Derkaoua.

On donne plusieurs étymologies du mot Derkaoua; la première se rapporte à la localité que l'on suppose avoir été le berceau de cette société; la deuxième rappelle l'aspect extérieur de ses membres, et la troisième est tiré du rôle politique et religieux qu'ils ont joué. Quelle est la plus exacte? C'est ce que nous n'oserions décider, puisque les musulmans eux-mêmes ne sont pas d'accord sur ce point.

La première étymologie fait venir le mot *Der-*

kaoui, au pluriel Derkaoua, de *Derka*, petite ville du royaume de Fez, éloignée de cette capitale, de trois jours de marche. Beaucoup de personnes ne veulent pas admettre cette dérivation, prétendant qu'il n'existe pas au Maroc de ville du nom de Derka. En faisant de nouvelles recherches, nous avons découvert que la ville de Derka existe, mais qu'elle a depuis long-temps perdu cet ancien nom pour prendre celui de *Abdes-Selam*, que porte la montagne sur laquelle elle est construite. D'autres l'appellent aussi *Sébou*, du nom de la rivière qui la traverse et lui fournit des irrigations (1).

La deuxième étymologie fait dériver le mot Derkaoua de *rekâa*, qui signifie *chiffon, lambeau*; c'est une allusion à l'habitude des hommes de cette congrégation, qui ne portent que des bernous rapiécés et en fort mauvais état. Du temps de Mohammed, les sectateurs de ce grand prophète ne portaient que des vêtemens en désordre pour prouver qu'ils s'étaient attachés à la fortune du fondateur de la religion musulmane, unique-

(1) Les mutations dans les noms de lieux sont trop fréquentes dans les pays musulmans, pour ne pas admettre celle-ci.

ment par un sentiment religieux, et non par le désir d'acquérir des richesses. On assure qu'en commémoration de cette abnégation, les imitateurs des disciples du prophète ont voulu que le nom de l'ordre qu'ils ont fondé, rappelât ce fait. De là, viendrait le nom de *Derkaoua*, ou les *rapiécés*.

Enfin la troisième origine indiquée, est celle qui fait dériver le mot *Derkaoua* du verbe *derka*, qui veut dire, *il a voilé, il a caché, il a intercepté la vue*, parce que les gens affiliés à cet ordre cachent la vérité, et déguisent tout ce qui peut être favorable au gouvernement qui les régit. Ennemis de toute puissance temporelle, les *Derkaoua* font une opposition constante et systématique à toute force qui n'a pas pour but l'application des préceptes du Koran. Ils répandent de fausses nouvelles, ou dénaturent la vérité des faits, ils en cachent et voilent une partie (1).

Le nom de *Derkaoua* est celui sous lequel les membres de cette secte sont le plus vulgairement

(1) Ces trois origines sont implicitement renfermées dans la note que M. le colonel Walsin-Esterhazy a placée à la page 187 de son excellent ouvrage intitulé : *De la Domination turque dans l'ancienne Régence d'Alger*.

connus, mais ils sont aussi désignés par celui de *soufia*, du mot *safi*, qui signifie *pur*. Cette dénomination exprime la rigidité de leurs réglemens et la pureté de leur conduite devant Dieu.

Le secret que les *Derkaoua* sont obligés de garder sur les statuts de l'ordre auquel ils appartiennent, à cause de leur position vis-à-vis de l'autorité, rend les investigations très-difficiles, aussi n'avons-nous pu rassembler sur leur véritable origine que des renseignemens peu nombreux et incertains. Ce que nous avons appris sur leurs statuts, sur les réceptions des membres, nous a été raconté par des gens qui n'appartiennent pas à leur secte, et qui par suite peuvent s'être trompés dans quelques détails, mais non dans l'ensemble des faits.

Suivant les uns, le fondateur de l'ordre se nommait Sidi Ali-el-Djemal, et vivait il n'y a pas plus de cent ans. D'autres prétendent qu'un grand marabout du nom de Mouleï ed-Dris, et peut-être le même que le premier chef des *Khouan* de Mouleï Taïeb, aurait institué cette secte. Ce saint homme eut un jour l'envie de devenir roi, et pour réaliser cette idée, il mit en avant tous ses partisans, usa de tous les moyens qu'il put employer, et, par de folles entreprises, dépensa toute sa for-

tune. Obligé de céder à la puissance des sultans de Fez qu'il n'avait pu détrôner, il résolut de leur faire une guerre d'un autre genre. Il se retira dans la petite ville de Derka, et, après de mûres réflexions, se mit à prêcher une doctrine qui établissait que Dieu seul étant le maître et le créateur de l'univers, les hommes ne devaient pas s'assujétir à d'autre pouvoir qu'à celui de l'Être suprême. Ses chaleureuses prédications, aidées par une science profonde et une éloquence entraînante, lui attirèrent beaucoup de prosélytes qui devinrent ses apôtres et formèrent le noyau de la secte des Derkaoua.

A la mort de Mouleï ed-Dris, Sidi el-Arbi-el-Derkaoui fut nommé chef de l'ordre des Derkaoua. Nous ne connaissons pas les actions qui ont signalé la vie de Sidi el-Arbi; mais il semble avoir joué un grand rôle dans la société dont nous parlons, car il est le seul qui se trouve cité par tous ceux qui parlent des Derkaoua. Il mourut dans l'empire du Maroc, et fut inhumé dans la tribu des Beni-Zerroual, dans un village nommé *Bou-Berih*.

Les Derkaoua de l'Algérie sont distincts de ceux du Maroc, et n'ont même pas avec eux des rapports suivis. Il est certain cependant qu'ils

appartiennent à la même souche; les statuts et le mode d'admission des affiliés étant les mêmes, il ne peut y avoir de doute à cet égard. Les Derkaoua du Maroc ont pour chef en ce moment un marabout nommé Sidi Mohammed-el-Harag, qui réside à Tétouan. Son khalifa s'appelle El-Hadj-ben-Abd-el-Moumen, et demeure à Ghamera, près du Rif (1). La secte des Derkaoua est tellement nombreuse dans l'empire du Maroc, qu'il n'y a pas une seule tribu ni même une seule ville qui n'en compte quelques membres parmi ses habitants. Mouleï Soliman avait été Derkaoui avant de monter sur le trône; Mouleï Abd-er-Rahman, sultan actuel, n'a jamais fait partie de cette congrégation, mais malgré son titre de descendant du prophète, il craint les Derkaoua et les respecte à cause de leur nombre.

Le siège principal de l'autorité qui dirige les Derkaoua de l'Algérie est l'Ouer-Senis (1), où ils

(1) *Rif*, chaîne de montagnes qui s'étend de la Mlouïa à Tanger.

(2) *Ouer-Senis*, montagne fort élevée de l'Algérie, placée dans le bassin du Chélif; elle est très-abrupte et très-difficile à parcourir; aussi beaucoup de tribus insoumises en avaient-elles fait un lieu de refuge pour leurs familles dans les guerres qu'elles ont eu à soutenir.

ont établi des dépôts d'armes et de munitions. C'est dans cette montagne qu'habite le plus ordinairement leur chef, Sidi Abd-el-Kader-bou-Taleb. Sous ses ordres sont deux khalifa, trésoriers de la société, qui doivent en même temps veiller sur les magasins d'armes, et en faire la distribution, si l'instant de s'en servir est arrivé. L'un de ces deux khalifa était Sidi Moustafa-Ould-Mahi-ed-Din, frère de l'émir Abd-el-Kader. Avant Sidi Abd-el-Kader-bou-Taleb, le chef suprême de l'ordre était Sidi Mouça, qui livra plusieurs combats à l'émir, et qui ne se démit de ses fonctions qu'après avoir perdu la plupart de ses partisans.

Le père d'Abd-el-Kader était lui-même un chef derkaoui, et il tenait beaucoup à ce titre. Les sermens qu'il avait prêtés en cette qualité lui imposèrent la loi de refuser la dignité de sultan qui lui a été offerte, ainsi que nous l'avons dit en parlant des khouan de Sidi Abd-el-Kader-el-Djelali.

Jusque dans ces derniers temps, Sidi Abd-el-Kader-bou-Taleb, cousin de l'émir, et Sidi Moustafa-Ould-Mahi-ed-Din, son frère, fidèles aux principes de l'ordre auquel ils appartiennent, ont témoigné de l'éloignement pour lui. Ils auraient préféré que, suivant leur exemple, l'émir se fit

Derkaoui; ils auraient consenti alors à lui laisser commander l'ordre et réunir ses membres pour marcher contre les chrétiens. L'attitude d'Abd-el-Kader, qui s'est posé, dès le principe, comme le sultan des tribus de l'Algérie, et dont le but n'était autre que celui de substituer son autorité à celle des pachas que la France venait de renverser, fut la cause de leurs sentimens de haine à son égard. On assure même que ces deux parens de l'émir se seraient déjà révoltés contre lui, chef politique, sans la considération qu'ils ont pour sa qualité de grand marabout, et pour sa persévérance à combattre l'infidèle. Il paraîtrait cependant, d'après les dernières nouvelles, que, comprenant les effets d'une semblable mésintelligence, nuisible aux progrès de l'un et de l'autre, Sidi Abd-el-Kader-bou-Taleb et l'émir se sont ralliés, et, de concert, ont provoqué la révolte et l'émigration des tribus de la province d'Oran dans l'empire du Maroc.

Les principaux statuts des Derkaoua leur enjoignent de ne reconnaître que Dieu pour souverain, de détester tout homme exerçant un commandement politique sur ses semblables, de mépriser tout ce qui est étranger à la religion musulmane. Ils ne doivent séjourner dans les villes

que pour y faire des choses utiles ou accomplir des œuvres de piété. Il leur est recommandé de dormir, manger et parler très peu, de prier sans cesse, de ne pas écouter la médisance, de marcher à pied et dans des lieux déserts; enfin, pour la guerre sainte, ils doivent exécuter aveuglément les ordres du sultan marabout, qui est chef de leur secte.

Malgré tout ce que ces réglemens et statuts ont de rigoureux et de précis, on nous assure que les Derkoua sont en bonnes relations avec le sultan de Fez. Chez eux, le respect pour le descendant direct du Prophète l'emporte sur toute autre considération; pour eux, il n'est point un souverain ordinaire, c'est le sang de Mohammed, c'est le prince des vrais croyans. Comment supposer, en effet, qu'un homme dans une semblable position n'ait pas pour idée première la propagation de l'islamisme et la continuation de l'œuvre de son glorieux ancêtre?

Pour devenir Derkaoui, il faut d'abord faire une demande au chef de l'ordre; celui-ci, en la recevant, pose sa main droite sur la tête du néophyte et se couvre les yeux de la gauche. Il reste quelque temps dans cette position, priant Dieu de l'éclairer et de lui dire si l'homme qui se pré-

sente possède les qualités nécessaires à un bon Derkaoui. Il fixe ensuite un jour dans lequel une grande réunion devra prononcer sur l'admission ou le rejet du postulant. Ce dernier, quand le moment de sa réception est venu, se présente à la mosquée, et le sultan marabout, après avoir prié, écrit quelques lignes sur un morceau de papier, le plie et le lui donne à manger; puis, prenant le Koran, le chef de l'ordre le présente au nouveau membre et lui fait jurer qu'il observera fidèlement les statuts des Derkaoua, qu'il ne se séparera jamais d'eux, qu'il affrontera avec courage et fermeté tous les dangers pour faire triompher leur sainte cause. La réunion se met ensuite à chanter la profession de foi; *La ilah illa Allah*, en disant mentalement la deuxième partie: *Mohammed rassoul Allah*.

Cette restriction est basée sur ce que, d'après les Derkaoua, Dieu seul doit recevoir des louanges publiques. S'ils jugent que leur grand prophète Mohammed lui-même n'a pas droit à leurs hommages extérieurs, quel mépris ne doivent-ils avoir pour les hommes qui ne se recommandent à eux que par la position ordinairement tyrannique qu'ils occupent, et le pouvoir dont ils sont investis en dehors des choses religieuses.

La hiérarchie chez les Derkaoua se compose d'un sultan marabout, chef supérieur de l'ordre, de khalifa trésoriers, de cheikh chargés de la surveillance des armes et des munitions, enfin, d'agha qui ont pour mission de faire porter ou de porter eux-mêmes, aux différens frères de l'ordre, les ordres émanés du chef suprême. Ces emplois sont à vie, à moins que le titulaire ne s'en démette volontairement. Ils sont donnés par le vote d'une assemblée, et la nomination est sanctionnée par le sultan marabout. Si l'un de ces employés commet une faute emportant la destitution, il doit s'attendre à recevoir bientôt la mort; il sera frappé par ceux qu'il dirigeait la veille, et qui ne font en cela qu'exécuter l'ordre du chef supérieur, obéissant lui-même aux décisions de la grande assemblée. Si deux candidats se proposent pour remplir un emploi et que le vote leur soit également favorable, on donne la préférence à celui qui, dans une réunion nombreuse, aura le mieux commenté le Koran suivant les idées des Derkaoua.

Les Derkaoua portent ordinairement à la main un bâton ayant à son extrémité une pointe en fer ou en acier, et ils ont sur le cou un chapelet dont les grains sont de grosse dimension. Ils prétendent que l'un est pour aider leur force physique;

et l'autre pour soutenir leur force morale; le premier leur sert à repousser les agressions d'ici-bas, et l'autre à les maintenir dans les voies du Seigneur, en écartant les tentatives du malin esprit.

Dans la province de Constantine, les Derkaoua ne sont connus que de nom, et les habitans n'attachent à ce mot que le sens de révolté. Pour eux, le Derkaoui n'est point un membre d'une secte religieuse; c'est un homme qui cessera d'être Derkaoui le jour où, sincèrement rallié au pouvoir, il aura cessé de lui faire obstacle. Ainsi Zeghdoud (1), qui fut tué en 1843 par les troupes

(1) Zeghdoud était un habitant des environs du lac Fzara, près de Bône, qui tout à coup essaya de se faire passer pour marabout. Il assurait avoir reçu de Dieu une mission contre les chrétiens. Il débuta dans la voie de la révolte par l'assassinat qu'il commit, de sa propre main, sur le lieutenant Alleaume, envoyé dans la tribu de Zeghdoud pour percevoir les impôts. Il vint plus tard, en 1842, attaquer le camp d'El-Arrouch, mais la belle et énergique résistance du colonel Lebreton, du 22^e de ligne, qui commandait alors ce poste, l'obligea de se retirer et d'abandonner un grand nombre de morts. En 1843, Zeghdoud voulut encore lutter contre M. le général Baraguay-d'Hilliers, dans son expédition des Zerzeza et du Cap-de-Fer; il fut vaincu et forcé de chercher son

aux ordres de M. le général Baraguay-d'Hilliers, a été Derkaoui, mais seulement à partir du jour où il a commencé ses intrigues.

Hadj-Ahmet-Bey lui-même, souverain détrôné, errant dans les montagnes de l'Aurès, est regardé par bien des musulmans de Constantine comme un révolté et ils lui donnent le nom de Derkaoui.

Malgré l'heureuse ignorance de la province de Constantine, au sujet des Derkaoua, et l'avantage qu'elle a de n'en pas posséder, les traditions nous apprennent qu'en l'année 1804, un Derkaoui nommé Si Mohammed-ben-Si-Ali ou Si Mohammed-bou-Daïli (1), fut sur le point de s'emparer de la ville. Voici quelques détails sur les événements mémorables qui eurent lieu à cette époque; c'est un épisode de l'histoire de Constantine, trop

salut dans la fuite, puis enfin tué en combattant une petite colonne commandée par le colonel Montagnac, qui vient de périr à Djema-Ghazaouet. La tête de Zeghdoud resta trois jours exposée sur la place du marché de Constantine pour servir de leçon à ceux qui seraient tentés d'imiter son exemple.

(1) C'est à tort que l'on a désigné le promoteur de l'insurrection kabyle de la province de Constantine par le nom de Ben-Arach. Il a quelquefois été nommé El-Chérif, quoiqu'il n'appartint pas à une famille de Chourfa;

intéressant et trop bien dans notre sujet, pour que nous en passions la relation sous silence.

Bou-Daïli, qui se faisait passer pour marabout et avait, dit-on, vécu longtemps en Égypte, apparut tout à coup au milieu de la tribu des Beni-Ouelban. Il commença par nouer des relations avec les chefs des tribus kabiles insoumises, et bientôt les fit entrer dans une conspiration générale contre les Turcs.

Il se mit ensuite à parcourir les montagnes, prêchant partout la révolte. Il fallait, disait-il, renverser le pouvoir des Turcs; il fallait que les Kabiles sortissent enfin de l'état d'infériorité dans lequel ils languissaient. Il devait s'emparer du trône du bey de Constantine, et recevoir des montagnards l'armée qui le soutiendrait dans ce poste contre les attaques des Turcs. Les Kabiles n'étaient-ils pas les plus anciens propriétaires de cette terre? Ne pouvaient-ils pas en redevenir les

mais ce nom lui avait été donné à cause de son ardeur à prêcher les Kabiles, et de l'austère piété de sa vie. C'est en 1804, sous Osman-Bey, qu'eut lieu la révolte qu'il avait excitée par son fanatisme. Osman-Bey régnait à Constantine pendant les années 1217 et 1218 de l'hégire (1803 et 1804 de J. C.).

maîtres et changer leur position de sujets méprisés pour reprendre celle de dominateurs de ces belles et vastes plaines qui jadis étaient cultivées par leurs ancêtres ? Ils allaient enfin venger leurs pères de la défaite que les Arabes leur avaient fait éprouver, et secouer le joug humiliant des Turcs. Mais pour réussir, leur conseillait Bou-Daïli : « Soyez sages et prudents, ne pilliez pas, ne volez rien ; attendez que la victoire nous permette de nous livrer au partage des biens que renferme Constantine. Faites bravement usage de vos armes, mais qu'aucun excès ne vienne troubler l'accomplissement de notre grande œuvre. »

Aucune nouvelle de ce complot n'était parvenue à Constantine ; rien ne décelait à l'autorité le danger auquel la puissance turque se trouvait exposée. Le bey Osman, sans méfiance, réunit ses soldats, en laisse quelques-uns seulement à la garde de la ville, et se dirige chez les Ouled-Derradj (1) pour percevoir les impôts de cette immense tribu. Il était parti depuis quelques jours, lorsque tout-à-coup un bruit sinistre vole de bouche en bouche dans les rues de la ville : « Les Ka-

(1) *Ouled-Derradj*, tribu arabe qui habite la plaine du Houdna, entre Msila et Biskra.

biles ! les Kabiles arrivent pour nous attaquer ! » En effet, à peine l'alarme était-elle donnée, qu'une armée de 10 ou 12,000 combattans avait déjà atteint la hauteur des jardins de Sidi Mohammed-el-Ghorab (2), situés à une lieue et demie de Constantine. Le caïd-dar, nommé Bel-el-Abiadh, appelle aux armes, réunit tous les cavaliers que le bey n'avait pas emmenés avec lui et se porte en avant pour attaquer les Kabiles, ignorant qu'ils étaient aussi nombreux. Il se battit contre eux au Ménia et sur les bords du ruisseau

(2) *Sidi Mohammed-el-Ghorab* est une magnifique propriété appartenant encore à la famille de Salah-Bey, et qui est arrosée par des eaux abondantes fournies par deux sources, dont l'une est thermale. Le nom de cette propriété signifie *Monsieur Mohammed-le-Corbeau*. Voici pourquoi elle a été appelée ainsi : Sidi Mohammed était un grand marabout qui avait été condamné à mort par un bey de Constantine. Conduit au lieu de l'exécution, il s'agenouilla et fit sa dernière prière avant de recevoir la mort. Au moment où le chaouch leva son iatagan pour le frapper, Sidi Mohammed se transforma en corbeau et prit son vol vers les jardins, où il alla se poser sur un arbre. Depuis on a conservé la mémoire de ce prodige, et pour en perpétuer le souvenir, le nom de Sidi Mohammed-el-Ghorab a été donné aux lieux où il est allé se reposer.

salé (Ouad-Melah), qui se jette dans le Rummel près du pont d'Aumale sur la route de Philippeville. Après une lutte de quelques instans, obligé de céder devant des forces si supérieures, et son cheval ayant été grièvement blessé, le caïd-dar donna le signal de la retraite. Les Kabiles le poursuivirent de près, et auraient pu, assure-t-on, entrer en ville à sa suite, s'ils s'étaient jetés sur les portes aussitôt qu'ils eurent gagné le Rahba (1).

L'appât du gain et du pillage l'emporta, et au lieu de suivre avec persévérance le but qu'ils s'étaient proposés et pour lequel Bou-Daïli les avait fait sortir de leurs montagnes, les Kabiles commencèrent à voler. Ils se ruèrent sur un fondouk bien approvisionné de marchandises, et qui alors occupait l'emplacement actuel du magasin au bois. Là, ils se parèrent de beaux bernous, de kaïck, de chachia, de tous les vêtemens qu'ils trouvèrent, oubliant, à la vue de ces objets tentateurs, la parole de Bou-Daïli, qui leur avait conseillé la prudence et la modération.

(1) *Rahba*, place du marché à Constantine sur laquelle ouvrent les principales portes de la ville.

Les défenseurs de Constantine profitèrent de cet instant de désordre pour fermer les portes, et les canonniers, rendus à leurs pièces, commencèrent à tirer sur les masses kabiles et sur le fondouk, dans lequel beaucoup de soldats de Bou-Daïli se trouvaient encore rassemblés. On ne cessa de tirer et de se battre pendant toute cette journée.

La nuit suivante, Sidi Mohammed-bou-Daïli voulut tenter une surprise; il prit avec lui une partie de son monde, et, pour qu'on ne s'aperçût pas de son mouvement, il tourna le Coudiat-Ati. Il alla passer près du lieu où l'on a bâti depuis les magasins à fourrages, franchit le gué du Rummel, fit un petit circuit, et revint traverser de nouveau la rivière au point où elle entre dans l'immense ravin qui contourne la ville. De là, se glissant en silence au pied des rochers, il atteignit la porte Djebia. Aussitôt les Kabiles, à coups de hache, essaient de détruire l'obstacle qui les empêche de pénétrer dans l'intérieur. Un factionnaire donne l'alarme, les abords se remplissent d'hommes armés qui tirent dans l'obscurité sur les assaillans. Les canonniers de la partie haute de la ville accourent à leurs pièces, lancent la mitraille au milieu des Kabiles, en tuent plusieurs, et décident ainsi leur retraite.

A la pointe du jour, les sentinelles de Bab-el-Ouad (1) signalent la fuite des Kabiles; ils en donnent avis au caïd-dar, qui, sortant de nouveau avec tout ce qu'il peut rassembler d'hommes disponibles, tombe avec fureur sur leurs derrières. Le carnage fut terrible; les Kabiles quittèrent la route de Constantine au Ras-el-Hamma (2) jonchée des cadavres des leurs. Quarantevingts d'entre eux environ, qui avaient mangé de l'opium trouvé dans le fondouk, y restèrent endormis sans avoir pu être réveillés par les avertissemens de ceux qui s'éloignaient: ils eurent tous la tête tranchée.

Rentrés dans leurs montagnes, les Kabiles traitèrent Bou-Daïli d'imposteur, l'accusant de les avoir trompés; leur défaite, le grand nombre de leurs morts, attestaient, disaient-ils, son impuissance. « Ne vous en prenez qu'à vous-mêmes, répondit le Derkaoui; si vous aviez voulu écou-

(1) *Bab-el-Ouad* et *Bab-Djebia* sont les deux principales portes de Constantine. La première, depuis la prise de cette ville, est appelée porte Valée.

(2) *Ras-el-Hamma*, nom d'une source thermale qui donne naissance à un ruisseau fournissant des irrigations dans les jardins des environs de Constantine.

ter mes paroles, la victoire eût couronné vos efforts. Je vous avais dit de ne pas vous arrêter au pillage, de ne rien faire qui pût vous écarter de notre but, la prise de la ville et le renversement des tyrans. Je savais que la bénédiction du ciel ne vous serait accordée qu'au prix d'une prudente conduite. Ce n'est donc pas moi qui vous ai trompés; c'est vous, au contraire, qui avez déçu mes espérances. » Les faits malheureusement appuyaient les paroles de Bou-Daïli, et les Kabiles convinrent qu'il avait raison.

Pendant que ces événemens se passaient, Osman-Bey était toujours chez les Ouled-Derradj. Le bruit de l'insurrection kabile se répand bientôt dans la province et parvient aux oreilles des Arabes, ayant subi le sort de toutes les nouvelles lointaines. On assurait que le pouvoir turc venait d'être renversé, et que Constantine vaincue était occupée par les montagnards. Aussitôt des manifestations séditieuses ont lieu chez les Ouled-Derradj, et le bey, obligé de fuir et de marcher pendant la nuit, est sans cesse harcelé pendant le jour par ceux qui la veille lui faisaient les plus humbles protestations de respect. Enfin il rentre dans Constantine.

A peine quelques jours se sont-ils écoulés, que

le bey Osman reçoit du pacha d'Alger ce laconique et terrible billet : « Ta tête ou celle de Mohammed-bou-Daïli ! » Inquiet, le bey réunit les grands de la ville et leur montre l'ordre du pacha ; tous lui conseillent de ne pas l'exécuter encore, et de rester en ville. Quelques explications pouvaient démontrer l'impossibilité de l'entreprise et changer peut-être les intentions du souverain ; mais Osman savait bien que l'inflexibilité du caractère turc et l'aveugle despotisme qui dirigeait ses actes ne lui laissaient aucun espoir de modifier la résolution du pacha. Il répondit donc fièrement : « J'irai chez les Kabiles ; j'y suis bien décidé. J'aime mieux mourir à cheval que d'être étranglé par deux juifs dans les prisons de Constantine. »

Il partit en effet, emportant avec lui tout ce qu'il possédait en argent, bijoux, selles de prix, objets précieux. Il vida complètement le trésor de la ville, ne voulant pas laisser ces richesses aux mains d'un pacha qui le condamnait à une mort certaine. C'est dans cette disposition d'esprit qu'Osman entra chez les Kabiles.

Arrivé sur le territoire des révoltés, le bey leur envoya des émissaires pour les avertir qu'il n'était pas venu dans l'intention de leur faire la guerre ; mais seulement pour s'emparer de Bou-Daïli, leur

promettant, s'ils voulaient le lui livrer, qu'il oublierait leur rébellion ; que le marché de Constantine leur serait ouvert comme par le passé, et qu'ils pourraient y venir de nouveau écouler leurs denrées. Les négociations durèrent quelque temps, et les Kabiles parvinrent à tromper le bey sur leurs intentions en lui faisant de belles protestations. Enfin ils lui dirent : « Le moment est venu de nous emparer de Bou-Daïli et de te le livrer. Donne-nous la moitié de ton armée, et nous allons la guider sur le camp du traître. Il a des partisans, et nous devons nous attendre à une énergique résistance. »

Osman tombe dans le piège qu'on lui tendait ; il commet l'imprudence de diviser son armée. Bientôt on vient lui annoncer que les Kabiles exterminent les hommes qui s'étaient fiés à leur parole, et qu'ils avaient conduit dans une embuscade. Il vole à leur secours, et arrive sur les bords de l'Ouad-Zour, qu'il traverse. Après quelques heures d'un combat sanglant, il est battu et contraint de se retirer. Comme, dans sa fuite précipitée, Osman cherchait un gué pour revenir sur ses pas, son cheval tomba au milieu d'un trou boueux, où il entra jusqu'au-dessus du poitrail, et d'où il ne put se retirer. Ce fut là que le malheureux bey trouva la mort.

Quelques années plus tard, une comète parut au ciel et les Kabiles crurent reconnaître dans l'apparition de cet astre une manifestation de la colère divine au sujet de la mort d'Osman-Bey. Quelques-uns avaient déjà remarqué, assuraient-ils, que plusieurs fois ils avaient aperçu deux lumières, brûlant d'elles-mêmes, au lieu où Osman était enterré ; l'une était placée vers la tête et l'autre vers les pieds de son cadavre. Il n'en fallait pas davantage pour démontrer la sainteté du bey. Les Kabiles, alors, lui élevèrent un tombeau sur les bords de l'Ouad-Zour.

Quant à Bou-Daïli, il vit encore et habite dans les montagnes de la Kabilie. Il est très-âgé, et cependant, fidèle aux principes des Derkaoua, il voyage sans cesse, s'arrêtant quelques jours seulement dans chaque tribu.

Tel est le récit exact d'un des plus graves événements qui aient agité la province de Constantine et compromis de ce côté la domination des Turcs.

Peu de temps après, un autre Derkaoui, nommé Ben-Chérif, originaire des environs d'Oran, et qui avait été, assure-t-on, le khalifa de Bou-Daïli dans son insurrection, se rendait dans la province de l'ouest et par ses prédications soulevait les tribus, amenant des complications bien plus graves encore.

La terreur qu'il inspira fut telle, que le bey Mustafa-el-Manzali, qui régnait à cette époque, s'enferma dans Oran, dont il fit murer les portes, et y resta bloqué pendant deux mois. Mustafa, pacha d'Alger, voyant la pusillanimité d'El-Manzali, lui retira son commandement, et par une circonstance assez singulière, le donna à Mohammed-Mekallech, frère d'Osman, bey de Constantine, tué par l'ancien maître de Ben-Chérif.

Mohammed-Mekallech, homme d'une trempe vigoureuse, loin de chercher un refuge derrière des murailles, et comprenant que dès le principe il fallait frapper des coups énergiques, alla attaquer Ben-Chérif dans son camp. Ce dernier, vaincu, fut obligé de se retirer. Il rassembla cependant de nouvelles forces, mais rien ne put changer sa fortune. Battu dans plusieurs rencontres et forcé de songer à sauver sa tête, il s'enfuit dans le Maroc, où il mourut de la peste.

Jamais la puissance turque, dans la province d'Oran, ne fut aussi près de succomber, que dans la lutte qu'elle eut à soutenir contre le célèbre Derkaoui Ben-Chérif (1).

On se rappelle aussi la tentative des Ouled-

(1) Nous renvoyons pour l'intéressante relation de

Soliman (1), le 30 janvier dernier, sur le camp de Sidi-bel-Abbès. Les hommes qui exécutèrent cette attaque insensée n'étaient pas des Derkaoua, mais ils avaient été fanatisés par les prédications d'un marabout Derkaoui d'origine marocaine. Il leur avait fait croire que l'instant était venu de chasser les Français d'une terre qu'ils souillaient de leur présence; que cet heureux jour de délivrance, prédit depuis si long-temps, avait enfin paru. Cinquante-huit malheureux, égarés par les coupables paroles du Derkaoui, trouvèrent la mort dans cette folle entreprise.

Outre les grands événements dont nous venons de parler, on attribue aux Derkaoua une foule de petites résistances qui, de temps à autre, ont entravé les volontés des pachas et des beys. Il suffit que, sur un point, il se manifeste quelques germes de mécontentement pour qu'aussitôt un Derkaoui surgisse, exploitant à son profit l'irritation naissante. Il dénature les actes du pouvoir, en al-

cette partie de l'histoire de la province d'Oran, à l'ouvrage de M. le colonel Walsin-Esterhazy.

(1) *Ouled-Soltman*, fraction de la grande tribu des Beni-Ahmer, qui campe sur l'Ouad-Mekerra, autour du poste français de Sidi-bel-Abbès.

tière le sens et la portée, en grossit l'importance, envenime les griefs, harangue des assemblées; puis, quand l'effervescence et l'exaltation sont au comble, il appelle aux armes, distribue des talismans et des amulettes, et pousse à la mort des hommes auxquels il a promis l'invulnérabilité. Toujours trompées, les populations indigènes le seront long-temps encore. On dirait que l'expérience, cette précieuse trace que les faits laissent dans l'esprit des hommes et les souvenirs des nations, n'a aucune action sur ces intelligences rebelles; ses leçons bienfaisantes viennent se briser contre l'immobile pensée qui comprend, analyse et explique le passé, en laissant tomber froidement cette fatale parole : *mektoub* (c'était écrit).

Quelquefois cependant, le doute, faible lueur au milieu des ténèbres de l'ignorance, tient en suspens les idées de quelques hommes. Ils n'ont pas osé, devant leurs frères, montrer l'indécision qui les agite, et c'est à nous, Français, qu'ils viennent en secret demander d'éclairer leur incertitude, prêts à modifier les jugemens qu'ils ont déjà portés.

Parmi bien des exemples, nous en choisirons un seul. Au printemps dernier (1845), pendant l'expédition entreprise par M. le lieutenant-géné-

ral Bedeau, pour soumettre les montagnards de l'Aurès (1), un Chaouïa (2) vint nous trouver et nous adressa ces trois questions : « Les guerriers musulmans qui succombent en luttant contre

(1) *Aurès*, ancien *Aurasius* des Romains, est une montagne située dans le sud de la province de Constantine. Procope en parle longuement dans sa relation de la guerre des Vandales et il vante sa prodigieuse fertilité. Les Romains éprouvèrent de très-grandes difficultés pour s'en emparer. Aujourd'hui le nom *Aurès* désigne tout le massif qui s'étend depuis Bétna à l'O. jusqu'à Tebessa à l'E. et qui sépare le Tell du Sahara. Le point culminant qui se nomme Guettoum est une sorte d'excroissance rocheuse placée au sommet de la partie appelée Chelia. Le Guettoum est à 2312 mètres au-dessus du niveau de la mer. Depuis la Mlouïa jusqu'à Tripoli et même l'Égypte, on ne rencontre pas de montagne aussi élevée que l'Aurès.

(2) *Chaouïa* est le nom donné à la population indigène de l'Afrique qui a été refoulée par l'invasion arabe dans les montagnes qui bornent au N. le Sahara. Dans la province de Constantine, les tribus les plus considérables sont formées par des Chaouïa. Ils ont leur langage particulier qui ne ressemble pas à l'arabe, si ce n'est par quelques mots empruntés à cette dernière langue. L'idiôme des Kabiles est à peu près le même que celui des Chaouïa, et constate la communauté d'origine de ces deux peuples.

vous sont-ils *medjehad* (1)? Quel est votre but en nous faisant la guerre? Est-il vrai que vous ayez l'intention d'enlever nos femmes et nos enfans? » Nous lui répondîmes : « Nous ne sommes pas venus ici pour vous obliger à changer votre religion et vos usages; nous voulons, au contraire, les respecter. La lutte que vous soutenez n'est donc pas le *djehad*, et ceux qui parmi vous meurent en combattant, ne sont point victimes ou martyrs de leur foi... Ils ne sont pas *medjehad*. — Nous cherchons à vous soumettre pour protéger les tribus qui depuis long-temps nous sont fidèles, et qui se plaignent sans cesse des vols commis par les gens de la montagne. Nous n'avons entrepris cette guerre que pour atteindre les coupables et montrer à ceux qui nous servent combien nous nous préoccupons de leur sécurité. Enfin, cherchez, dans l'étendue de la province, une famille qui ait perdu quelques-uns de ses membres enlevés injustement par les Français, et si vous en découvrez une, venez hardiment vous plaindre, il vous sera rendu justice. »

(1) *Medjehad* désigne un homme qui a mérité les récompenses éternelles promises à tout vrai croyant mort en combattant pour la religion. La guerre sainte se nomme *Djehad*.

Le Chaouïa, convaincu, nous dit alors : « Les Français sont sages et justes. Ce sont mes frères qui m'ont trompé. »

Remarquons que de ces trois questions, la première tient à la religion, la seconde à la politique, la troisième à la morale. Nous restâmes étonnés du discernement de cet homme à demi-sauvage, et nous croyons encore qu'un fait de cette nature prouve assez par lui-même qu'il ne faut pas désespérer de l'intelligence des peuplades de l'Algérie.

L'esprit arabe appartient peut-être à celui qui sait le mieux s'en emparer et le diriger dans une bonne voie. Appliquons-lui cette maxime musulmane, qui dit, en parlant de la terre : « Elle appartient à celui qui sait le mieux la féconder. »

Dans les montagnes, près de Djidjelli, se trouve un marabout influent qui appartient aussi à l'ordre des Derkaoua. Cet homme, connu par son empire et son pouvoir sans bornes sur les Kabiles, se nomme Mouleï Schekfa. Jamais personne n'exerça peut-être une aussi despotique souveraineté que ce petit roi de la Kabylie; un mot de lui, un geste, font marcher à la mort les montagnards; il les divise, les unit, les remue à son gré, sans que jamais sa volonté rencontre le moindre obstacle.

Le premier ancêtre de Mouleï Schekfa se nommait Sidi Embark. On ne sait d'où il était venu, lorsqu'il se montra anciennement dans le pays des Kabiles. Ces derniers racontent, et considèrent comme une vérité incontestable, que Sidi Embark, voulant quitter sa patrie, posa une natte sur la mer, monta dessus, et s'abandonna au gré des vents et des flots. Il fut poussé vers le rivage de Djidjelli, et débarqua au lieu où la natte vint s'arrêter d'elle-même. A ses yeux se présenta bientôt une mule richement harnachée, que Dieu avait, tout exprès pour lui, placée dans cet endroit. Sidi Embark monta le paisible animal, et se laissa conduire. La mule, arrivée au lieu nommé Schekfa, s'agenouilla d'elle-même, et, malgré les efforts de son nouveau maître, ne voulut pas aller plus loin. Le marabout descendit alors, et comprit que c'était là la place que la Providence lui avait destinée. Il y construisit donc une maison et depuis ses descendans n'ont pas cessé de demeurer dans cette localité.

C'est auprès de Mouleï Schekfa que la plupart de nos déserteurs, l'écume de notre armée, vont porter leurs services en quittant les rangs français. Il a su utiliser leurs bras à son profit, en se faisant bâtir une belle et grande maison. Près de

lui sont aussi des ateliers où ces mêmes hommes réparent les armes dont les Kabiles doivent se servir pour se battre contre nous.

On assure que Mouleï Schekfa, en apprenant l'intention du gouvernement français de pénétrer dans la Kabilie, avait parcouru le pays pour instruire les tribus de l'invasion qui se préparait contre eux. Il avait alors fait cesser toutes les haines et contraint les fractions, en guerre les unes contre les autres, à oublier leurs querelles et à s'unir contre l'ennemi commun. « Vous devez, leur disait-il, conserver votre indépendance menacée par les Français. Vous qui n'avez jamais supporté le joug des Turcs, bien qu'ils vous fussent unis par les liens religieux, pourriez-vous accepter la domination d'une race infidèle? Mangez donc ensemble le pain et le sel; que la paix renaisse au sein de votre pays, et, en même temps, achetez des armes, de la poudre et des balles, pour résister à ceux qui vont venir vous combattre.

Mouleï Schekfa est très-lié avec les grands chefs de la partie ouest de la Kabilie, et particulièrement avec Sidi Hamet-Ben-Salem, dont la haine pour nous s'est déjà si souvent montrée par des actes d'hostilité.

En général, on raconte peu d'histoires tradi-

tionnelles au sujet des Derkaoua. La terrible réalité des graves circonstances dans lesquelles cette secte a joué un rôle si important, a détruit dans les esprits les souvenirs fantastiques analogues à ceux que nous avons cités en parlant des autres congrégations. Voici cependant deux chroniques qui démontrent, disent les Arabes, la sainteté et la puissance des Derkaoua. Un de ces derniers, accusé de rébellion, fut pris et mis à mort par les Turcs dans le temps où ils étaient maîtres de l'Algérie. Avant de mourir, il leur prédit que dans peu d'années ils perdraient ce pays qui passerait aux mains des fils d'une nation européenne. Au moment où il fut frappé, son sang jaillit et inscrivit sur la muraille ses dernières paroles, suivies de ces mots : « Il n'y a de Dieu que Dieu, et Mohammed est son prophète. »

On dit aussi qu'un pacha d'Égypte avait anciennement défendu l'entrée des États aux Derkaoua, qu'il regardait comme des hommes dangereux et des hérétiques. Quelques-uns d'entre eux, obligés de traverser son territoire pour se rendre à la Mecque et faire le pèlerinage, furent saisis par ses ordres et condamnés à mort. Les malheureux Derkaoua obtinrent la vie sauve à force de supplications, mais le pacha leur assigna pour ré-

sidence une plaine marécageuse. Il leur était défendu de sortir de ces lieux sous peine d'être décapités. Cette plaine était, dit-on, hantée par les démons qui en avaient fait une demeure de prédilection, et, de plus, il y régnaient des maladies tellement dangereuses que personne n'y pouvait séjourner. A l'approche des Derkaoua, les démons, effrayés de la sainteté de ces nouveaux habitans se hâtèrent de s'éloigner, et quant aux maladies, elles ont entièrement disparu, grâce à l'influence bienfaisante de ces fidèles croyans. La plaine marécageuse devint un des lieux les plus beaux et les plus recherchés de toute l'Égypte. Le pacha, en voyant cette merveille, fit venir les Derkaoua, leur pardonna et leur donna les moyens de continuer le pèlerinage qu'ils avaient entrepris.

Il nous serait impossible de fixer un chiffre même approximatif au nombre de Derkaoua qui résident en Algérie. Ils dominent surtout dans la province d'Oran. Déjà moins nombreux dans celle d'Alger, ils sont à peu près inconnus dans celle de Constantine.

CONCLUSION.

En examinant attentivement les diverses sociétés dont nous avons parlé, on est conduit à rechercher quelle est leur position géographique, enfin quel rôle elles sont susceptibles de jouer par suite du caractère et des ressources des populations qu'elles unissent.

On remarque d'abord que, prenant une marche inverse de celle du flot musulman qui envahit l'Afrique, les ordres religieux ont progressé de l'Ouest à l'Est. Un seul d'entre eux, celui de Sidi Abd-el-Kader, vient des lieux qui furent le berceau de l'islamisme.

Les autres sectes créées dans le Nord de l'Afrique, se classent dans l'ordre des dates de leur for-

mation, en observant assez régulièrement la loi de l'Ouest à l'Est, que nous venons d'indiquer. Les ordres de Mouleï Taïeb, des Aïssaoua, des Derkaoua, sont nés au Maroc ; celui de Ben-Abder-Rahman fut formé dans Alger et dans le Djerdjera ; celui de Ioussef-Hansali est originaire de Constantine. Les frères de Sidi Hamet-Tsidjani, ont fondé leur association à peu près au point central du Sahara algérien. On ne trouve aucune congrégation analogue dans la régence de Tunis.

Il serait difficile de déterminer exactement la cause première de cette disposition, qui sans aucun doute, n'est pas l'effet du hasard. Pourquoi le principe théocratique est-il dans l'ouest l'élément le plus actif ? C'est là, en effet, que les premières sectes ont été formées, c'est de là qu'est parti l'exemple suivi par les peuplades de l'Est. On dirait que l'islam, arrivé sur les bords de l'Atlantique, et dans l'impossibilité d'étendre plus loin son sanglant prosélytisme, a réagi sur lui-même et s'est rejeté en arrière pour raviver la foi de ceux qui déjà suivaient ses préceptes.

Quelle est la cause de cette réaction ? Serait-ce parce que le chef politique et religieux du Maroc a toujours été, depuis l'invasion arabe, un descendant direct du Prophète, et que le profond

respect des Musulmans pour sa race aurait maintenu la fervente ardeur des vrais croyans ? Faut-il chercher cette cause dans la douleur et l'exaltation religieuse qui durent s'emparer des Arabes expulsés de l'Espagne par les chrétiens ? Peut-on croire que les luttes, si longues et si fréquentes des peuples du nord de l'Afrique avec les Espagnols et les Portugais, aient contribué à développer et entretenir le fanatisme religieux, favorisant ainsi la formation successive des sectes diverses qui auraient eu pour but, dans le principe, de resserrer les liens qui unissaient déjà les races de ces régions ?

Ces ordres ont-ils tous été fondés par le besoin d'association contre les tentatives envahissantes des chrétiens ou seulement par une intention pieuse ? Sont-ils enfin les résultats de calculs politiques ou de convictions religieuses ?

Toutes ces questions pour être résolues auraient besoin de développemens que ne comporte pas le cadre que nous nous sommes tracé, et dans lequel nous avons voulu indiquer les effets et non discuter et approfondir les causes.

Voyons, d'après la position géographique de ces ordres, quelles sont les populations sur lesquelles un même lien s'est étendu, et quelle force

cette union peut leur prêter. L'ordre qui, pour nous, est peut-être le plus à redouter, est celui de Mouleï Taïeb ; il est le plus nombreux de tous, et chaque pas que nous faisons en Algérie nous démontre sa présence et son active participation aux affaires qui s'y débattent. Une prédiction annoncée aux membres de cette société qu'ils doivent chasser les chrétiens, et leur foi dans cette prophétie leur met à chaque instant les armes à la main pour hâter son accomplissement. Régi par un descendant du Prophète résidant au Maroc, et parent de l'empereur, cet ordre unit dans une même pensée religieuse deux pays que la politique divise. Il rapproche les peuples de l'un et de l'autre, et quelles que soient les causes momentanées ou durables qui puissent séparer ou allier les deux gouvernements, les sympathies de l'ordre entier sont assurées au souverain musulman.

L'empereur du Maroc peut donc à son gré disposer dans l'Algérie, au sein de notre conquête, d'une foule de volontés qui lui sont sincèrement dévouées. Il a sur les territoires soumis à nos armes une action puissante qui s'exerce en dehors de nos atteintes par les moyens secrets de correspondance des frères de Mouleï Taïeb. Une

active surveillance des mosquées des khouan de cet ordre nous ferait peut-être connaître bien des choses que nous ignorons.

Partout on retrouve le souvenir de cette congrégation. Beaucoup de goubba portent le nom de Mouleï Taïeb. Dernièrement encore, M. le général Marey, dans un rapport sur l'insurrection du Dira, parlait d'un certain Mohammed-ben-Abdallah, qui n'est autre qu'un frère de l'ordre de Mouleï Taïeb.

Les Aïssaoua sont aussi un des anneaux de la chaîne qui unit le Maroc et l'Algérie, mais ils ne sont pas à craindre ; ce ne sont que des jongleurs. Leur nombre d'ailleurs est peu considérable et leur influence à peu près nulle. C'est en qualité de colporteurs de nouvelles, qu'ils doivent seulement appeler notre attention.

Enfin, les Derkaoua ont aussi de nombreux adeptes dans les deux territoires. Ce sont, chez nous, de redoutables fanatiques, toujours prêts à profiter des moindres occasions pour soulever contre le pouvoir les populations paisibles. Les Derkaoua ne sont plus, à vrai dire, une secte religieuse, ils sont devenus une faction politique qui a été en hostilité constante avec les Turcs. L'irritation incessante de leur esprit a modifié le but de l'insti-

tution première de leur société, qui n'a rien perdu de son caractère opposant, en présence d'une invasion chrétienne : de propagateurs du Koran, ils sont devenus des révoltés. Si les Turcs, au lieu de chercher à s'enrichir par des déprédations continuelles sur les tribus arabes, étaient restés dans les limites de la justice, et s'ils eussent été plus fidèles observateurs des lois du mahométisme, ils n'auraient peut-être pas vu se développer chez les Derkaoua la pensée de la révolte. Cette tendance, qui maintenant est une des lois de leur ordre, ne se relâche pas de sa rigueur, même vis-à-vis d'Abd-el-Kader, qui cependant se montre ardent et bon musulman.

Les Derkaoua voient dans la personne d'Abd-el-Kader, malgré son titre d'*Émir-el-Moumenin*, prince des croyans, un ambitieux qui n'a d'autre dessein que de substituer son autorité à celle des Turcs et des chrétiens, et qui, peut-être, après avoir atteint son but, serait plus occupé de consolider sa puissance que du soin de propager l'islamisme. A diverses reprises, les Derkaoua se sont armés contre l'émir, et l'on peut croire que le semblant d'adhésion qu'ils viennent de lui donner, en l'aidant à faire émigrer les tribus de la province d'Oran, est plutôt un moyen de nous nuire que de servir sincèrement ses projets.

Les principaux chefs de ces trois ordres nous échappent par leur position dans l'empire de Maroc. Le chef de la fraction algérienne des Derkaoua, Sidi-Abd-el-Kader-bou-Taleb seul, aurait pu être, de notre part, soit l'objet de faveurs pour l'attirer à nous, soit le point de mire de nos efforts pour essayer de saisir en lui le chef d'un parti rebelle.

Les frères de Ben-Abd-er-Rahman-bou-Kobarin ont leur centre principal dans les montagnes des Kabiles, c'est de là que partent les ramifications de leur ordre. Ce sont eux qui rattachent les uns aux autres et font une même famille, des montagnards et des habitans des plaines. Divisés par les intérêts politiques, les Arabes et les Kabiles sont réunis dans une association qui les fait participer aux mêmes influences religieuses.

Abd-el-Kader avait entrevu sans doute une fusion plus intime encore entre les deux principales races qui peuplent l'Algérie, en se faisant admettre dans l'ordre de Ben-Abd-er-Rahman ; il voulait engager, dans une lutte avec les chrétiens, les habitans de la Kabylie. Ses efforts ont été vains, et peut-être en faut-il chercher la vraie cause dans les habitudes des peuples de ces montagnes. Le Kabile est industriel et commerçant,

il doit incessamment écouler les objets qu'il fabrique, pour se procurer le blé nécessaire à son alimentation. Si jadis, pour satisfaire à ses besoins, il lui fallut changer la religion de ses pères et se convertir à la nouvelle croyance apportée par les Arabes victorieux, c'est parce que ces derniers étaient propriétaires des plaines ; c'est parce que, en leur qualité de cultivateurs, ils pouvaient lui refuser ce que les âpres montagnes qu'il habite ne sauraient lui procurer, la nourriture. Les mêmes causes, les mêmes besoins existent encore pour le Kabile; du jour où il sera bien convaincu que nous sommes, et pour toujours, les maîtres et les possesseurs incommutables des plaines, il finira par perdre son fanatisme farouche, et le commerce parviendra à le dompter entièrement.

Nous croyons donc, et nous émettons l'opinion, que, malgré la haine que les khouan de Ben-Abd-er-Rahman affectent contre nous, ils ne sont pas aussi redoutables qu'on pourrait le supposer. Nous pouvons lier des relations avec Hadj-Bechir, khalifa qui les dirige, et peut-être quelques essais dirigés vers ce but donneraient-ils d'heureux résultats.

La liaison entre les Arabes du Tell et les gens du Sahara s'opère à l'aide de l'ordre de Sidi Ha-

met-Tsidjani d'une manière analogue à celle des Kabiles et de habitans des plaines. Le même motif de rapprochement permet de supposer aussi que la tranquillité ne sera pas troublée de la part des Sahariens. Ils ont, en effet, besoin de céréales pour vivre, et ce sont les Arabes du Tell qui leur fournissent cette denrée indispensable. De même que les montagnards, les habitans du Sahara apportent sur les marchés de la région moyenne de l'Algérie les productions de leur pays, leurs dattes et leurs tissus de laine, en échange des denrées de première nécessité qu'un sol ingrat leur refuse. La communauté d'origine entre les Arabes du Tell et du Sahara a, d'ailleurs, formé, dès le principe, une alliance durable entre les pasteurs et les cultivateurs, et l'ordre de Sidi Hamet-Tsidjani n'a pas eu de peine à cimenter plus fortement cette union. On sait que, lors de la conquête arabe, les deux principaux chefs de l'armée musulmane, Sidi Okba et Sidi Abd-Allah, envahirent chacun une partie de ces territoires: le premier porta ses armes dans le Sahara, où beaucoup de ses compagnons s'établirent et formèrent le noyau des tribus arabes que nous y voyons encore; le second pénétra dans le Tell, et s'en rendit maître.

C'est donc toujours la même race qui existe en-deçà et au-delà de la chaîne de montagnes qui bordent le Sahara au nord, et limitent le Tell au midi. Rassembler et réunir ces deux fractions dans une même pratique religieuse, et réveiller en eux la ferveur, était donc chose facile : c'est ce qu'a fait Sidi Hamet-Tsidjani.

Sidi Mohammed-Sghir-Tsidjani doit, pour bien des motifs, se rapprocher des Français; et c'est en effet de lui-même qu'en 1840 il offrit à M. le maréchal Valée d'unir ses efforts aux siens pour combattre activement l'émir Abd-el-Kader. Il y a, entre le marabout d'Aïn-Madhi et le marabout de la plaine d'Eghrès, une vengeance à exercer, une dignité méconnue qu'il s'agit de relever. En tout cas, s'il ne se déclarait pas ouvertement contre l'émir, il est probable qu'il se maintiendrait dans un système de réserve et d'inaction qui ne nuirait pas à nos intérêts.

La réponse de Sidi Hadj-Ali aux envoyés des gens du Djérid, du Souf et de Tougourt, quand ils lui ont demandé son avis au sujet de l'invasion française dans le Sahara, ne saurait être l'opinion d'un seul homme; elle doit être celle de tous les principaux personnages de l'ordre. Eût-elle été d'ailleurs l'expression des idées qui dominaient

à ce moment Sidi Hadj-Ali seul, cette réponse reçue par les Khouan de Sidi-Hamet-Tsidjani comme un ordre émané du Tout-Puissant, restera, nous l'espérons, gravée dans leur mémoire.

Sidi Mohammed-Tsidjani est allé pendant l'hiver dernier visiter Temassin. Quelques journaux ont parlé de ce voyage et ont craint que Sidi Mohammed n'eût l'intention de troubler la paix et d'exciter quelques mouvemens dans les parties du Sahara qu'il était allé visiter; les lettres trouvées après la bataille d'Isli donnaient quelque poids à cette hypothèse. Aussitôt que nous fûmes instruits de ce voyage, nous recherchâmes avec soin quelle en pouvait être la cause et s'il avait un but politique. Des khouan de Sidi-Hamet-Tsidjani nous déclarèrent alors que l'intention du fils du grand marabout d'Aïn-Madhi n'avait aucun but perturbateur; ils nous dirent que Sidi Mohammed, nommé khalifa de l'ordre fondé par son père, à la mort de Sidi Hadj-Ali, et plus occupé des choses du ciel que des intérêts qui se débattent sur terre, avait voulu investir de ces fonctions le fils de Sidi Hadj-Ali, enfant de huit à dix ans seulement; que son installation et le choix des hommes qui devaient être ses conseils

et ses guides avaient préoccupé Sidi Mohammed-Tsidjani et l'avaient décidé à entreprendre ce voyage. Rien, en effet, n'est venu jusqu'à présent démentir la vérité de cette assertion.

Quant aux lettres de Sidi Mohammed trouvées dans la tente du fils de l'empereur à la bataille d'Isli, elles ne contenaient rien de précis; elles n'ont pas démontré que ce marabout eût à notre égard des intentions malveillantes. Faut-il s'étonner que la reconnaissance ait dicté à Sidi Mohammed quelques paroles écrites au fils du bienfaiteur de son père?

Sidi Mohammed-Sghir-Tsidjani est le seul des chefs de khouan qui ait été vu par des officiers français et avec lequel il est facile d'entrer en bonnes relations et de les entretenir. Une grande considération, des honneurs accordés dans de sages limites, le maintiendront, sans doute, dans les dispositions favorables qu'il a déjà témoignées à notre égard.

Le khalifa de l'ordre des Hansala est dans nos mains, il habite les environs de Constantine, et tous ses frères sont dans la ville et les localités voisines; aucune de ses démarches ne saurait nous échapper, et d'ailleurs cet ordre, numériquement inférieur aux autres, n'a qu'une influence

très-limitée. Le cheikh Ez-Zouaoui aurait trop à perdre en entrant vis-à-vis de nous dans une voie d'hostilité. Propriétaire d'une mosquée, d'une maison, de jardins, saïssissable ainsi dans ses biens; habitué à vivre paisiblement sur les lieux qu'habitaient ses ancêtres, irait-il échanger le calme de son existence contre les pénibles émotions d'une vie errante? L'opposition que son père et lui-même ont souvent manifestée aux volontés des beys de Constantine n'était autre chose que l'exercice du droit d'asile accordé à leur piété; c'était un modérateur de cette justice expéditive qui ne plaçait qu'un geste entre la faute commise et l'exécution du coupable. Que de remords l'inviolabilité de leur demeure n'eût-elle pas épargnés aux beys de Constantine, si un bey eût été susceptible d'avoir des remords?

En éveillant l'attention sur les ordres religieux qui se partagent les habitans de l'Algérie, notre but a été de révéler l'existence d'associations contre lesquelles il faut se mettre en garde. Toute association est une force, et pour l'homme qui veut et sait la diriger, c'est une arme puissante dont il peut s'aider dans l'accomplissement de ses projets. Les congrégations de khouan sont des corps dont les élémens composent un faisceau déjà formé,

et qu'une énergique et habile volonté peut faire mouvoir avec ensemble. Chez eux, une hiérarchie existe, des moyens et des habitudes de correspondance sont établis, les nouvelles se transmettent rapidement, des assemblées se forment dans lesquelles les individualités se groupent, s'excitent réciproquement, les trames s'ourdissent en secret, puis tout-à-coup une explosion vient déceler l'existence de menées occultes qu'on a connues trop tard pour les réprimer.

Un système constant de surveillance nous donnerait le moyen d'assister aux réunions qui se tiennent dans les mosquées; des espions affidés en nous rendant compte des avis ou des conseils adressés aux khouan par les khalifa de chaque ordre, nous permettraient d'opposer une barrière à l'essor des idées perturbatrices que ces chefs développent dans les populations. Prévoir la révolte, c'est la contenir, car, un gouvernement averti dispose, pour la prévenir, du même temps que ses fauteurs ont pour la préparer.

On peut aussi par des présens faits aux divers chefs des ordres, en décorant leurs mosquées, en prenant soin de leur montrer de l'intérêt, calmer la turbulence fanatique de leurs esprits et se les attacher par la reconnaissance. Les Arabes, a dit

M. le maréchal duc d'Isli, connaissent cette vertu, il est presque inoui qu'un homme parmi eux se soit montré ingrat envers ceux qui lui avaient rendu des services (1).

De tous les fléaux que la France doit combattre en Algérie, l'ignorance est sans contredit le plus terrible. Sur un peuple éclairé, un raisonnement juste et droit produit presque toujours un effet salutaire; mais vis-à-vis d'une nation barbare, les paroles sont vaines et les leçons stériles. Nous sommes obligés de recourir sans cesse à la force pour contraindre les indigènes à suivre nos avis et se pénétrer du bien que nous voulons leur faire. Et cependant, la force, réclamée impérieusement par tant de circonstances et par l'état de l'esprit des Arabes, ne fait qu'aigrir leurs dispositions, laisse des souvenirs sanglans et des besoins de vengeance que la mère lègue au fils dont le père a succombé. Ces victimes de la crédulité ont foi

(1) « L'Arabe est très-sensible aux bons procédés, et je n'ai eu jusqu'ici qu'à me louer de les avoir employés avec eux. C'est à peine si on pourrait citer deux ou trois Arabes ayant répondu aux bons traitemens par l'ingratitude. »

(Circulaire de M. le maréchal duc d'Isli, du 17 septembre 1844.)

dans des hommes qui viennent au nom de leur religion commune, au nom du dieu de Mohammed les arracher à la charrue et les pousser à la révolte d'où sortiront pour eux la misère et la mort.

Opposons à ces fanatiques imposteurs qui exploitent l'ignorance du peuple, d'autres musulmans élevés par nos soins, et qui pourront alors, possédant sa confiance, lui parler aussi au nom d'une croyance commune, mais commencer pour lui une ère de paix et de tranquillité. Nous émettons donc le vœu que l'instruction des enfans musulmans devienne le but constant de notre persévérance et de nos efforts. L'instruction détruit les préjugés, elle prévient l'adoption irréfléchie des idées d'autrui, elle remet les choses à leur place, elle donne les moyens de comparer et de comprendre; elle ferait tomber, n'en doutons pas, cette multitude d'absurdes croyances que le peuple arabe admet parce qu'il ne peut les discuter.

Nous répéterons en terminant, que nous n'avons pas eu la prétention d'exécuter un travail complet, encore moins l'idée de donner des conseils. Nous avons espéré que de plus habiles compléteraient notre travail, sans doute

bien imparfait, et nous pensons que les hommes éminens qui gouvernent l'Algérie n'avaient pas besoin de nos avis. Leurs efforts parviendront à vaincre les obstacles qui, à chaque instant, entravent la marche de la civilisation que nous désirons tous voir succéder aux ténèbres de l'ignorance.

Pour nous, en continuant d'apporter à cette œuvre immense le résultat de nos études et de nos recherches, nous avons la conscience d'accomplir un devoir. Pour réussir, la France a besoin du concours de tous, quelle que soit la valeur du tribut que chacun apporte. Les grandes créations ne sont point l'effet du hasard, encore moins le produit d'une oisive indifférence : ce sont les fruits et la récompense des efforts persévérans.

En Algérie, nous nous sommes convaincus de la vérité de cette belle maxime que le temps et l'expérience ont écrite en lettres d'or au premier feuillet de l'histoire des peuples laborieux et civilisés :

Travaillez, prenez de la peine :
C'est le fonds qui manque le moins.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

| | |
|---|-----------|
| DÉDICACE. A S. A. R. Monseigneur le duc d'Aumale. | 5 |
| PRÉFACE. | 7 |
| I. Sidi Abd-el-Kader-el-Djelali et ses Khouan. | 23 |
| II. Mouleï Taïeb | idem. 33 |
| III. Sidi Mhammet-ben-Aïssa | idem. 67 |
| IV. Sidi Mhammet-ben-Abd-er-Rahman | idem. 111 |
| V. Sidi Ioussef-Hansali | idem. 123 |
| VI. Sidi Hamet-Tsidjani | idem. 129 |
| VII. Derkaoua. | 147 |
| CONCLUSION. | 181 |



A PARIS

PARIS